

DIANE BRADETTE

**COMMENT SE PROTÉGER À QUÉBEC DURANT LA CRISE
ÉCONOMIQUE DE 1929-1939 : L'INTERACTION FAMILLE, ÉGLISE, ÉTAT**

Mémoire
présenté
à la Faculté des études supérieures
de l'Université Laval
pour l'obtention
du grade de maître ès arts (M.A.)

Département d'histoire
FACULTÉ DES LETTRES
UNIVERSITÉ LAVAL

MAI 1997

© Diane Bradette, 1997



National Library
of Canada

Bibliothèque nationale
du Canada

Acquisitions and
Bibliographic Services

Acquisitions et
services bibliographiques

395 Wellington Street
Ottawa ON K1A 0N4
Canada

395, rue Wellington
Ottawa ON K1A 0N4
Canada

Your file *Votre référence*

Our file *Notre référence*

The author has granted a non-exclusive licence allowing the National Library of Canada to reproduce, loan, distribute or sell copies of this thesis in microform, paper or electronic formats.

L'auteur a accordé une licence non exclusive permettant à la Bibliothèque nationale du Canada de reproduire, prêter, distribuer ou vendre des copies de cette thèse sous la forme de microfiche/film, de reproduction sur papier ou sur format électronique.

The author retains ownership of the copyright in this thesis. Neither the thesis nor substantial extracts from it may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

L'auteur conserve la propriété du droit d'auteur qui protège cette thèse. Ni la thèse ni des extraits substantiels de celle-ci ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans son autorisation.

0-612-25284-1

Canada

RÉSUMÉ

Le présent essai porte sur les divers modes de protection en place dans la ville de Québec à l'époque de la crise économique de 1929-1939.

Par l'utilisation de sources orales, les récits de vie de citoyens et de citoyennes de la ville de Québec, ce mémoire veut décrire les perceptions de ceux et celles qui ont vécu la crise au quotidien.

À partir de ces témoignages, nous décrivons l'action des réseaux traditionnels de solidarité (famille, parenté et voisinage), de l'Église et des institutions charitables ainsi que l'intervention de l'État en matière de protection sociale.

Dans une perspective d'ethno-histoire, nous comparons le discours des élites canadiennes-françaises d'avant 1960 qui proclamait que la vie urbaine allait détruire la famille et les solidarités traditionnelles avec l'expérience vécue par les citoyens et citoyennes.

Diane Bradette

Jean Du Berger

AVANT-PROPOS

Au terme de ce mémoire, je tiens à remercier mon directeur de recherche monsieur Jean Du Berger pour son dynamisme intellectuel et pour l'opportunité qu'il m'a offerte en m'engageant au sein du Laboratoire d'ethnologie urbaine. Mes remerciements vont aussi à madame Jocelyne Mathieu ainsi qu'à monsieur Jacques Mathieu pour leurs judicieux commentaires en tant qu'examineur de ce travail.

Pour leur amitié, leur patience et leurs encouragements constants, je tiens à exprimer toute ma reconnaissance à ceux que j'ai affectueusement nommés mes directeurs de thèse spirituels, ils se reconnaîtront. Un grand merci à ma famille pour son soutien affectif et financier.

Je dédie ce mémoire à Marc, Roch et Martine car ceux-là n'ont jamais douté de l'achèvement de ce travail tandis que moi, tantôt naviguant sur une mer étale de la magnifique Bretagne, j'ai parfois songé m'échouer sur les côtes d'un autre destin!

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
Résumé	i
Avant-propos	ii
Table des matières	iii
INTRODUCTION	1
CHAPITRE I : LA VILLE DE QUÉBEC AU MOMENT DE LA CRISE DE 1929	15
A : La ville de Québec	15
B : Les infrastructures de la protection	21
C : Première forme d'intervention de l'État	33
CHAPITRE II : LES RÉSEAUX TRADITIONNELS DE PROTECTION	36
A : La famille	37
B : La parenté	51
C : Le voisinage	55
CHAPITRE III : DE LA CHARITÉ PRIVÉE À L'AIDE DE L'ÉTAT : MISE EN PLACE D'UNE STRUCTURE URBAINE OU PRÉMICES DE L'ÉTAT PROVIDENCE	59
A : L'Église et l'assistance sociale	62
B : La santé et la médecine	75
C : L'État	83
CONCLUSION	90
BIBLIOGRAPHIE	99

INTRODUCTION

*Dans la ville où je suis né, le passé porte le présent
comme un enfant sur ses épaules.*

Robert Lepage, Le confessionnal

La crise économique de 1929 a subitement fait prendre conscience des points de rupture d'une société en pleine mutation. Immédiatement, on chercha à identifier les causes qui avaient plongé une société traditionnelle perçue comme stable dans une sorte d'entropie. Rapidement, l'élite religieuse pointa du doigt la ville. Pour toute une génération en effet, la ville constituait un état social qui menaçait les institutions traditionnelles et les valeurs qui en étaient le fondement : «primauté de la religion, de la langue et de l'agriculture, méfiance envers le monde moderne et valorisation de l'ordre et de l'autorité¹». Les romans de la terre et les textes officiels de l'épiscopat, ne parlent de la vie urbaine que pour la décrier. Dans le discours des élites canadiennes-françaises d'avant les années 1950, la ville était tenue responsable d'une large part des malheurs des Canadiens-français². On lui attribuait la perte des valeurs morales traditionnelles et la désintégration de la cellule familiale.

Il est vrai que le paysage avait connu de grandes transformations. En 1931, 61.2% de la population du Québec était établie en ville³. L'élite ne semblait pas se rendre compte que cette migration de la campagne vers la ville avait complètement changé le milieu. Les évêques et le clergé en général continuaient à croire que la vie paysanne était le lieu du salut pour les Québécois.

1 Linteau, P.-A. et al., *Histoire du Québec contemporain: le Québec depuis 1930*, tome 2, Mtl, Boréal Express, 1989, p.55.

2 Le terme Canadiens-français est utilisé pour désigner la population francophone du Québec puisqu'avant 1960 le terme de Québécois n'était pas en usage.

3 Linteau, P.-A. et al., *Op. cit.*, p.55.

Il n'y a qu'à écouter la déclaration du père Archambault lors de l'ouverture de la douzième session des Semaines sociales du Canada:

La terre est la grande richesse des nations. Elle leur fournit les hommes. Elle les sustente. De cette tâche essentielle les villes sont incapables. Refuge des industries, il leur faut en subir les dures conséquences. L'atmosphère dans laquelle baignent et s'alimentent les vies des citadins est constamment polluée par les émanations fétides et les fumées délétères des usines. Elle intoxique ceux qu'elle devrait régénérer. Les habitations ne valent guère mieux. Construites trop souvent sans souci de l'hygiène, pour loger le plus d'habitants possible, elles leur mesurent parcimonieusement l'air et la lumière, si nécessaires à la santé. Ajoutez le bruit, une dangereuse promiscuité, les conditions déprimantes du travail. Comment, en un tel milieu, les vies humaines pourraient-elles éclore, s'épanouir, développer leurs énergies⁴.

Après avoir ainsi rappelé l'importance du monde rural dans l'équilibre d'ensemble du pays, le père Archambault oppose la ville à la campagne comme suit : «Alors que la ville multiplie les pièges où sombre la vertu, les campagnes la protègent et en facilitent l'exercice⁵».

Cette comparaison entre la campagne et la ville sera reprise à la fin des années 1940, à peu près dans les mêmes termes, par le père Fidèle Chicoine :

...la ville s'oppose à la campagne : la cité, à la vie rurale. Tout en reconnaissant l'avantage incontestable de la première au point de vue des sciences, des arts, de la politique et de la finance on doit tenir compte également de son influence délétère sur l'individu et la famille : par suite des maux graves et nombreux qu'elle accumule en son sein : atmosphère insalubre, exigüité des logements et des terrains, promiscuité dangereuse, occasions fréquentes et variées de faire le mal. L'excessive industrialisation de notre économie moderne, qui a engendré les agglomérations urbaine au dépens de la campagne, a aussi créé le taudis, le

4 R.P. Archambault, s.j., «Déclaration d'ouverture», *Semaines sociales du Canada*, XII^e session, 1933, p. 20.

5 *Ibid.*

chômage, la lutte entre les classes et l'asservissement des masses aux puissances de l'argent. Tandis que la vie rurale, paisible, ordonnée et vivifiante a Dieu pour auteur, la cité immorale et meurtrière est l'oeuvre de l'homme⁶.

Comme on peut le constater, le discours officiel dénonçait les dangers de la vie urbaine et industrielle et célébrait la vie rurale.

Dans le cadre de cet essai, nous voulons étudier dans quelle mesure ce discours sur les effets néfastes de la vie urbaine sur les institutions traditionnelles correspond à l'expérience réelle des citoyens. Nous le ferons dans le cadre du contexte de la ville de Québec au temps de la crise économique, entre 1929 et 1939. Cette décennie représente une période homogène caractérisée par un taux élevé de chômage et par tout un cortège de misères qui se termineront avec l'entrée en guerre du Canada en 1939. En effet, les besoins de l'industrie de guerre et l'enrôlement dans les forces armées sont autant de facteurs qui participeront à la relance économique à partir de 1939.

Avant la crise économique de 1929, le Québec était soumis aux exigences du libéralisme économique. Dans ce contexte, le sort d'un individu, si pathétique qu'il fut, n'était pas perçu comme un problème qui relevait de la société en général. Mais la crise économique éclata et c'est alors, comme l'écrit Linteau, que «le chômage, qui avait toujours été considéré comme un problème à la fois temporaire et individuel, prend une dimension sociale⁷». L'État fut obligé de s'engager bien timidement dans l'assistance aux démunis avec la mise sur pied du «secours direct» par exemple. Nous croyons que malgré les interventions de l'État qui se firent progressivement plus nombreuses, les organismes gouvernementaux ne parvinrent pas à répondre à tous les besoins et les citoyens furent obligés de recourir à des stratégies qui faisaient appel aux réseaux traditionnels pour survivre.

6 Fidèle Chicoine, O.F.M., *Précis de doctrine rurale à l'usage des Canadiens-français*, Montréal, Éditions franciscaines, 1948, p. 23-24.

7 Linteau, P.-A. et al., *op. cit.*, p. 79.

Les grands effets de la crise nous sont connus grâce aux travaux des historiens et des économistes. Par contre, le choc produit par la crise sur la vie quotidienne des gens ordinaires et surtout la perception qu'en ont retenue les habitants des villes sont occultés par le fait que cet aspect de la vie collective n'a pas fait l'objet d'une recherche comparable à l'effort qui a conduit aux collectes de Marius Barbeau et de Jean Palardy en Charlevoix suivies de celles de Luc Lacourcière et de Félix-Antoine Savard dans le monde rural. Le peuple des villes semblait un dangereux prolétariat aux réactions imprévisibles, une masse passive qui se laissait nourrir et vivre dans des quartiers aux zones dangereuses. Dans une certaine mesure, c'est le milieu ainsi caché que nous avons choisi d'étudier.

Nous nous proposons dans cet essai d'analyser comment les familles des villes sont parvenues à survivre à la crise de 1929. Qu'ont-elles fait dans les humbles détails de la vie quotidienne pour vivre? Qui était au coeur du dispositif spontanément mis en place pour affronter les maux qui accompagnent le chômage? Quelles pratiques ont été adoptées pour nourrir, vêtir et loger une famille souvent nombreuse. Quelles organisations furent mises à leur disposition? En réalité, nous voulons vérifier si, au niveau de la vie des hommes et des femmes qui ont connu la crise dans leur chair et leur âme, la famille en milieu urbain a répondu aux besoins de ses membres. Nous voulons savoir si les solidarités traditionnelles assurées par les structures de parenté furent détruites par la ville ou si elles se sont adaptées à des contextes sociaux nouveaux?

Pour étudier la vie quotidienne des familles en ville, les travaux historiques et même ethnologiques étaient essentiels mais insuffisants. En effet, pour parvenir à analyser la vie quotidienne des familles urbaines dans ces plus humbles gestes, nous avons recouru aux témoignages de ceux et celles qui ont connu le chômage par la mise-à-pied de leur père ou qui furent témoins des efforts de leur mère pour maintenir la famille à la surface des eaux troubles de l'époque. Les sources orales permettent en effet de «rendre compte de l'expérience de groupes absents de la sphère publique et des

documents écrits⁸». De plus, ces sources font mieux comprendre l'interaction entre les sphères privée et publique de la vie urbaine : les sources officielles ne nous livrent qu'une information «de surface» alors que les témoignages nous font pénétrer dans la vie concrète. Ces sources ont été l'objet de plusieurs critiques comme d'être trop subjectives et de ne pas donner toutes les garanties d'objectivité. C'est précisément cette présence du sujet qui est à nos yeux essentielle car son témoignage est riche d'une perception et d'une représentation personnelles de l'expérience urbaine. En comparant ces témoignages, nous pouvons retrouver l'expérience collective. Pour contextualiser ce discours individuel sur la crise et ses effets dans un cadre historique, nous aurons évidemment recours aux travaux des historiens.

Dans l'étude que nous voulons faire des divers moyens de lutter contre la pauvreté à l'époque de la crise, nous ne pouvons tenir compte de toutes les institutions et de toutes les organisations qui se sont partagés cette tâche dans la ville de Québec. Nous nous attacherons surtout aux instances dont nos informateurs et informatrices nous ont parlé. Ils s'agit des groupes, des «mouvements» et des regroupements qui sont encore présents dans leur mémoire. C'est en partie par l'action de ces organismes qu'ils ont été en mesure de s'en sortir; cette action trouve place dans notre étude.

Les archives sonores dépouillées pour les fins de ce mémoire ont été constituées par le Laboratoire d'ethnologie urbaine⁹ dont la problématique générale était : «de recueillir des témoignages d'hommes et de femmes qui vivent à Québec ; témoins de la vie urbaine et de son évolution, de la vie quotidienne et de ses pratiques, de la vie privée et de son prolongement dans la vie publique¹⁰». Nous avons nous-mêmes participé aux travaux de collecte des témoignages du laboratoire. L'entrevue était de type ouvert ce qui laissait toute latitude aux informateurs et informatrices dans l'évocation de leur vie

8 Baillargeon, Denyse, *Ménagère au temps de la Crise*. Mtl., Éd. du Remue-Ménage, 1991, p.31.

9 Ce projet conjoint de l'Université Laval et de la ville de Québec fut actif de 1991-1995 et avait pour objectif de rendre compte de la vie et des perceptions des citoyens de la ville de Québec.

10 Roberge, Martine, «Ethnologie urbaine: question de méthodologie», *Canadian Folklore Canadienn*, vol. 16, no. 1, 1994, p. 43.

au gré de leurs souvenirs; un souvenir remonte à la surface de la mémoire lorsqu'il a une signification particulière pour l'informateur.

La technique d'entrevue est celle du récit de vie semi-dirigé dans lequel «la structure profonde du récit est introduite par une construction de l'informateur. [...] On procède ensuite à une ou plusieurs entrevues complémentaires dirigées pour documenter le récit initial¹¹». Ce récit est à la fois l'oeuvre de l'informateur et de l'enquêteur qui, par sa présence et ses interventions, suscite le témoignage qui autrement ne verrait pas le jour¹². Par ailleurs, d'importants facteurs éthiques sont à considérer dans l'utilisation des informations recueillies. La relation interpersonnelle engagée entre l'enquêteur et l'informateur exige un respect mutuel qui impose parfois de taire certaines informations. Ainsi, par respect pour les informateurs, leurs témoignages seront cités mais sous le couvert de l'anonymat.

Le fonds d'archives que nous avons consulté comporte une centaine d'entrevues. Après leur dépouillement, soixante-deux témoignages ont été retenus car ils traitent de la vie familiale et des diverses instances de protection en place dans la ville de Québec au moment de la Grande Dépression. Certaines de ces instances protectrices existaient déjà avant la crise mais nous n'avons retenu que les récits correspondant à la période étudiée dans cet essai. Ainsi, les informateurs, même s'ils n'ont pas été spécifiquement interrogés sur la crise, témoignent d'une période signifiante pour eux. Les témoignages proviennent d'informateurs qui sont des Canadiens français et des catholiques et constituent un groupe homogène partageant une même culture. La plupart étaient en 1929 de jeunes adultes célibataires et habitaient chez leurs parents. Nous confirmons ainsi l'observation de Denyse Baillargeon : «La crise représente la décennie la plus lointaine pour laquelle il est encore possible de retrouver des gens qui l'ont vécu¹³». Les enquêtes ethnologiques et les études historiques permettent,

11 Roberge, Martine, *Guide d'enquête orale*. Québec, Les publications du Québec, 1991, p. 35.

12 Roberge, Martine, *Canadian Folklore Canadien*, op.cit., p. 48.

13 Baillargeon, D., *Op. cit.*, p. 16.

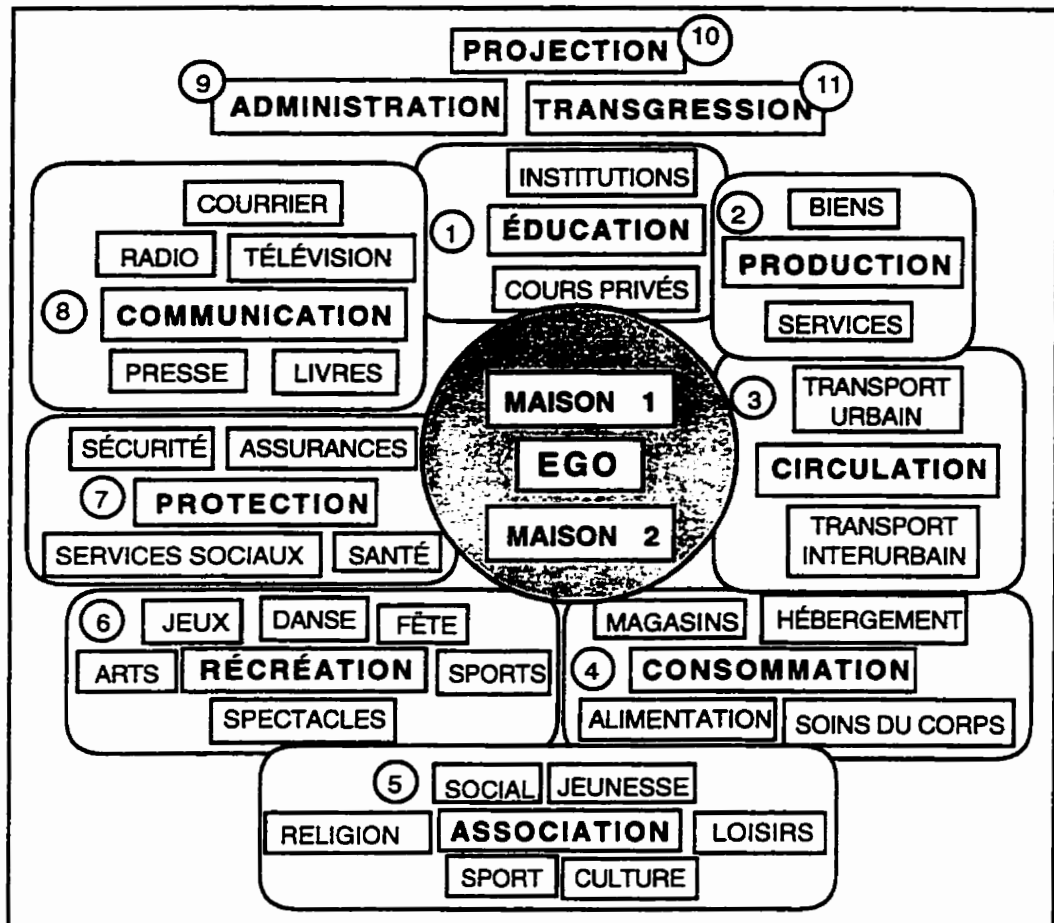
comme le dit Martine Segalen «à partir d'un nombre restreint de situations de formuler des hypothèses susceptibles de rendre compte de la complexité du monde moderne¹⁴». Notre recherche sera donc à la fois inductive et qualitative.

Ce mémoire de maîtrise s'inscrit dans les activités du Laboratoire d'ethnologie urbaine. Ce dernier a élaboré des concepts théoriques pour lesquels «l'expérience de la ville se fait par des pratiques culturelles dans le cadre de fonctions urbaines¹⁵». Ainsi, dans le récit de vie, l'informateur décrit un périple au cours duquel il s'est approprié des espaces culturels comme l'aire domestique (**Maison 1**) puis celle qu'il constitue à l'âge adulte (**Maison 2**), le milieu éducatif (**Éducation**), le monde du travail (**Production**), l'univers de la consommation (**Consommation**), la vie associative (**Association**) et les loisirs (**Récréation**). Dans ce parcours, il est encadré par des instances protectrices (**Protection**), modelé par une matrice de communication (**Communication**) et soumis aux réglementations et législations des pouvoirs politiques et économiques (**Administration**). Au travers de ces pratiques, une représentation urbaine a été progressivement constituée qui lui permet de s'orienter dans l'urbanité (**Projection**). À ces fonctions urbaines, s'ajoute une fonction qui est, pour ainsi dire, un anti-programme : la ville fournit aux informateurs des espaces constituant une image inversée de la ville en permettant la transgression du prescrit (**Transgression**)¹⁶. Ces douze espaces culturels constituent les fonctions urbaines que nous présentons dans le schéma qui suit:

14 Segalen, Martine. «L'ethnologie» dans *La famille: l'état des savoirs*, sous la dir. de François De Singly, Paris éd. La Découverte, 1991, p.381.

15 Du Berger, Jean, «Pratiques culturelles et fonctions urbaines», *Canadian Folklore Canadien*, vol. 16, no. 1, 1994, p. 21.

16 *Ibid.*, p. 31-34.



Plus spécifiquement, notre analyse descriptive des divers moyens de lutte contre la crise porte sur la fonction de protection. Cette dernière «s'exerce dans le domaine de la santé et dans le domaine de la sécurité. [...] Des réseaux institutionnels ou informels d'aide interviennent auprès de ceux que leur [...] état de santé, leur statut économique ou leur statut social rendent particulièrement vulnérables¹⁷». Mais au cours de ce travail, nous verrons qu'en plus des instances protectrices organisées, le recours aux réseaux d'entraide traditionnels formés par la famille, la parenté et le voisinage, peut constituer autant de moyens de se protéger en milieu urbain.

Une abondante littérature est consacrée aux rapports existant entre

¹⁷ Du Berger, Jean, *op. cit.*, p. 33.

l'industrialisation, l'urbanisation et la vie familiale. Ces travaux s'inscrivent dans un contexte commun: c'est lorsque la famille est remise en question, lorsqu'elle ne va plus de soi comme avant, qu'on la questionne. Signalons ici que nous entendons par le terme de famille le couple conjugal et ses enfants; le terme de parenté est utilisé dans le sens de famille élargie: grand-parents, oncles, cousins, etc. Les élites canadiennes-françaises ne furent pas seules à accuser la ville d'avoir détruit les solidarités familiales dont jouissait la famille d'autrefois.

Les premiers travaux traitant de la famille urbaine aux États-Unis soutiennent aussi cette thèse. Dans les nombreuses études sur la famille urbaine américaine, deux théories sont formulées. La première est celle du sociologue américain Talcott Parsons¹⁸. Cette thèse, proposée en 1955, donna lieu à des débats très féconds. Ce chercheur soutient que l'urbanisation et l'industrialisation ont obligé la famille contemporaine à se replier sur le couple conjugal ce qui contribua à l'isoler de son réseau naturel de parenté¹⁹. Selon lui, «la parenté n'assure plus les fonctions d'assistance dont elle se chargeait autrefois» puisque dorénavant des institutions offrent assistance aux individus qui en ont besoin²⁰. Cette thèse, propose donc que la famille contemporaine est en crise si on la compare à la famille d'autrefois qui était riche en relations de parenté et qui se suffisait ainsi à elle-même. La seconde théorie, celle du compagnonnage, a été mise de l'avant par trois sociologues américains, Burgess, Locke et Thomas²¹. Ces chercheurs reconnaissent à la famille urbaine «une grande puissance dans la mesure où celle-ci constitue un refuge, lieu privilégié de l'affectivité. [...] Toute la chaleur des relations sociales, qui autrefois, enveloppait de nombreux parents, voisins et amis, serait désormais centrée sur le foyer conjugal et les proches parents²²». Ici encore la famille est perçue comme un noyau isolé, en dehors des liens de

18 Parsons, Talcott, «The kinship of the contemporary United- States», traduit par et dans Bourricaud, François, *Éléments pour une sociologie de l'action*. Paris, Plon, 1955, 355p.

19 Segalen, Martine, *Sociologie de la famille*. Paris, Armand Collin, 1983, p. 88.

20 *Ibid.*, p.8.

21 Burgess, W. E., Locke, H.J. et M. Thomes, *The family: from institution to companionship*. New-York, American Book, 1960, 582p.

22 Segalen, M., *Op. cit.*, p.8.

parenté. Cette thèse a été reprise par dans les années 1960 par W. J. Goode dans *World Revolution and family patterns*²³. L'ethno-sociologue français, Louis Roussel dans *Le mariage dans la société française contemporaine*²⁴, soutenait lui aussi la thèse du couple refuge dans un monde inhumain.

À l'inverse, les recherches les plus récentes confirment l'importance de la famille et de la parenté pour le citoyen. Un des premiers à contester l'idée de l'éclatement de la famille urbaine au Québec est le socio-anthropologue Philippe Garigue avec son ouvrage *La vie familiale des Canadiens-Français*. Il y soutient qu'il existe une continuité entre la famille rurale et la famille urbaine²⁵. L'ouvrage de Garigue a le mérite d'être l'un des premiers à soutenir que «malgré les transformations sociales produites par l'industrialisation et l'urbanisation, la famille canadienne-française garde, dans l'époque contemporaine, ses caractéristiques et son importance comme institution²⁶». Ainsi, pour M. Garigue, les réseaux d'entraide traditionnels que sont la famille et la parenté conservent leur importance et ce, même en milieu urbain.

Les travaux des historiennes féministes au Québec, nous ont semblé pertinents pour notre essai. En effet, ils confirment l'importance du travail des femmes et de la sphère parallèle de l'économie, le travail domestique. Les travaux de l'historienne canadienne Tamara K. Hareven ont démontré le rôle actif de la famille et de la parenté dans les processus migratoires urbains²⁷. Son étude portant sur un groupe de Canadien-français travaillant dans une usine de Manchester aux États-Unis, démontre que la famille ouvrière est une institution souple, capable de s'adapter à de nouvelles conditions sociales. Elle permet à ses membres de s'intégrer et de s'ajuster aux conditions de vie industrielle et urbaine. Les recherches de Bettina Bradbury

23 New-York, The Free Press, 1963, 432 p.

24 Paris, PUF-INED, 1975, 407 p.

25 Paru en 1960 aux Presses de L'Université de Montréal, 142 p.

26 *Ibid.*

27 Hareven, Tamara K. *Family time and industrial time, the relationship between the family and work in a New-England industrial community*. Cambridge, Cambridge University Press, 1982, 474 p.

démontrent l'importance des solidarités familiales en milieu urbain²⁸. Selon cette auteure, le travail rémunéré de chacun des membres d'une même famille, au début de l'industrialisation, lui a permis de survivre. Il s'agit de la famille en tant qu'unité de production²⁹. La participation des femmes et des enfants à l'économie familiale révèle une continuité entre la sphère domestique et la sphère productive de l'économie. L'ouvrage de Denyse Baillargeon, *Ménagère au temps de la crise* fut aussi une source d'inspiration³⁰. Son étude du travail domestique des femmes durant la crise démontre à quel point les stratégies mises en place au sein des familles furent essentielles à leur survie. L'interaction entre les programmes d'assistance de l'État et les diverses tâches exercées à l'intérieur de la maison, sont autant de moyens de lutter contre la pauvreté. Comme l'observe Denyse Baillargeon : «Le travail domestique est maintenant considéré comme une contribution importante à l'économie familiale, c'est-à-dire, à l'ensemble des ressources mises en commun par ses membres, femmes, hommes et enfants, pour assurer leur survie³¹».

Ces deux ouvrages portent sur la ville de Montréal. À notre connaissance, il n'y a pas d'études semblables sur la ville de Québec. La seule étude sur les familles ouvrières de Québec demeure celle d'Andrée Fortin et de Denys Delâge³². Les modèles de comportements analysés dans cet ouvrage montrent que la famille contemporaine à Québec ressemble à celle d'autrefois. L'organisation de cette famille est différente mais le recours à la parenté est encore aujourd'hui une forme d'entraide répandue.

Les études d'ethnologie urbaine sur la famille au Québec sont très peu nombreuses. L'ethnologie s'est intéressée à la famille «à travers les objets du

28Bradbury, Bettina, «L'économie familiale et le travail dans une ville en voie d'industrialisation: Montréal dans les années 1870» dans Nadia Fahmy-Eid et Micheline Dumont, *Maitresse de maison, maîtresse d'école*. Montréal, Boréal Express, 1983, p.287-318.

29 *Ibid.*

30Mtl, Éd. du Remue-Ménage, 1991, 311p.

31 *Ibid.* p. 15.

32 Fortin, Andrée et Denys Delage, *Histoire de famille et de réseaux: sociabilité au Québec d'hier à demain*. Québec, éd. Saint-Martin, 1987, 225p.

cadre domestique ou les événements qui ponctuent la vie³³». Les travaux portant sur le citadin, sa famille et leurs rapports avec les institutions urbaines, sont à notre connaissance, inexistantes.

Par contre, les études d'ethnologie urbaine sur la famille en France, bien que récentes, sont assez nombreuses³⁴. Les recherches de Martine Segalen, *Nanterriens, les familles dans la ville*³⁵, démontrent «les étroites relations existant entre institution familiale, reproduction sociale, modèle résidentiel et modèle de travail³⁶». Ces recherches permettent de mieux comprendre le dynamisme de la famille urbaine dans ses rapports avec d'autres institutions. Nous croyons, tout comme Martine Segalen dans son ouvrage *Sociologie de la famille*, que la famille «est plus qu'une cellule de base de la société ou un dernier rempart contre les agressions, cette dernière apparaît plutôt comme une institution souple et résistante³⁷». L'ethnologue Agnès Pitrou dans son ouvrage: *Vivre sans famille: les solidarités familiales dans le monde d'aujourd'hui*, a distingué deux types d'entraide familiale en milieu urbain³⁸. L'aide de subsistance qui permet le maintien du niveau de vie et l'aide de promotion qui permet l'amélioration du statut. Ce concept de type d'entraide constitue un modèle de recherche pour qui veut mieux cerner les zones de solidarités privées. Ces travaux sont d'une grande utilité pour nous. L'aide de subsistance étant la forme d'entraide à laquelle les informateurs recourent durant la crise.

Certains des ouvrages consultés pour les fins de cet essai sont assez anciens car peu de travaux traitent de la ville de Québec à l'époque de la crise économique de 1929. Il en va de même pour les diverses institutions de protection de lutte contre la pauvreté pour la même période. Dans certains cas, il nous a semblé pertinent de consulter des ouvrages contemporains de

33 Segalen, Martine, «L'ethnologie», dans *La famille: l'état des savoirs*. Paris, éd. La Découverte, 1991, p. 377.

34 La première étude est: *Chemins de la ville: Enquêtes ethnologiques*, sous la dir. de Gutwirth J. et Pétonnet C., Paris, éd. du CTHS, 1987.

35 Ouvrage paru en 1990 à Toulouse aux éd. PUM.

36 Segalen, M., *Op. cit.*, p.382.

37 Segalen, Martine. *Sociologie de la famille*. Paris, Armand Collin, 1988, p.8.

38 Paru en 1978 aux éd. Privat, Toulouse, 235p.

l'époque étudiée.

Les études consultées nous font croire que l'urbanisation et le développement des diverses formes de protection à l'époque de la crise n'ont rien enlevé aux réseaux d'entraide de la famille et de la parenté qui ont conservé, même dans un contexte urbain, toute leur pertinence.

Le plan de ce mémoire suit les témoignages oraux recueillis. Comme il s'agit d'une étude qualitative, il doit rendre compte des perceptions des informateurs.

Le premier chapitre propose une description de la ville de Québec au temps de la crise économique de 1929 et comprend certains témoignages sur certains aspects de la vie urbaine. Les deux chapitres suivants décrivent les divers modes de protection identifiés par les témoins eux-mêmes. Avec le deuxième chapitre nous abordons les réseaux traditionnels d'entraide constitués par la famille, la parenté et le voisinage. Il y sera question des stratégies mises en oeuvre par les familles des informateurs pour lutter contre la pauvreté. Ces stratégies s'exercent au quotidien, au coeur de la sphère privée. Enfin, le troisième chapitre s'attarde aux diverses instances de protection organisées, c'est-à-dire, les services et programmes offerts par l'Église et l'État.

Dans une perspective d'ethnologie urbaine, nous nous proposons donc de décrire et d'analyser les pratiques culturelles urbaines utilisées dans un contexte de crise économique par des couples et leurs familles. Ces pratiques se prolongeaient dans le recours au voisinage et à des institutions proches comme certaines oeuvres paroissiales. Nous espérons montrer ainsi que l'espace urbain n'est pas une sorte de «non-lieu» où disparaissent les valeurs de ce qui était perçu comme le «lieu» normal de l'homme d'alors, la paysannerie, mais qu'au contraire les gens ordinaires ont repris dans leur nouvel espace les conduites qui permettent de s'adapter et de vivre même en ville. À un point tel que beaucoup de paroisses urbaines ont pendant longtemps ressemblé, dans un territoire plus restreint, aux paroisses de la

campagne dont les vieux prêtres avaient la nostalgie.

CHAPITRE I

LA VILLE DE QUÉBEC AU MOMENT DE LA CRISE ÉCONOMIQUE DE 1929-1939

A. LA VILLE DE QUÉBEC

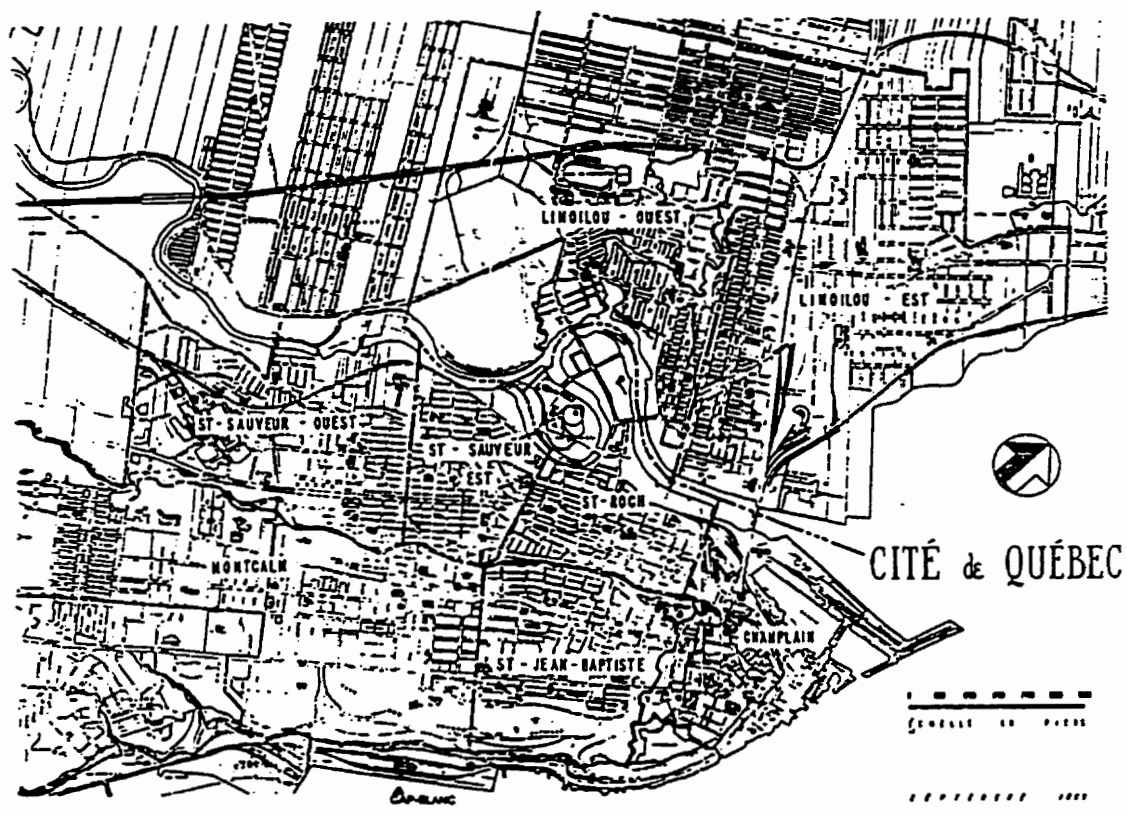
Notre mémoire a recours à des sources d'ordre ethnologique puisqu'il puise dans le fonds des récits de vie et des récits de pratiques du Laboratoire d'ethnologie urbaine. Pour situer ces témoignages, nous devons décrire le milieu qu'était la ville de Québec entre 1929 et 1939. Il s'agit du contexte général où se produisaient les pratiques culturelles des hommes et des femmes dont nous avons utilisé les récits-. Cette description d'ordre historique permettra de situer les récits de vie dans un monde, celui d'une ville qui connaissait les premiers effets de la modernisation.

Notons d'abord la géographie unique de la ville : «Décrire Québec, c'est d'abord signaler le Cap Diamant, majestueuse masse de pierres en forme de proue entre le fleuve Saint-Laurent, au sud et à l'est, et la rivière Saint-Charles au nord¹». La ville de Québec possédait un port important et un second port a été établi à l'Anse aux Foulons où pouvaient accoster en tout temps les plus gros transatlantiques. Le premier quai de ce nouveau port a été inauguré en 1931². Le pont de Québec, construit en 1917 et la Traverse de Lévis reliaient les rives nord et sud du fleuve Saint-Laurent. Plusieurs autres ponts permettaient de franchir la rivière Saint-Charles. Le Cap-Diamant constitue une barrière topographique entre la Haute-Ville et la Basse-Ville. Québec, présente entre plusieurs de ses quartiers, et parfois à l'intérieur même de ses quartiers, des pentes abruptes et de nombreux escaliers relient les parties haute et basse de la ville. Plusieurs espaces verts sont aménagés pour les citoyens: les Plaines d'Abraham, le Parc des Braves et le Parc Victoria et d'autres de moindre importance. Depuis la fin du XIXe siècle, l'éclairage des maisons de Québec et de ses rues étaient électrique. La plupart des rues était en asphalte et un système de tramways, «les chars électriques», assurait le

1 Brown, Clément, *Québec: croissance d'une ville*, Québec, P.U.L., 1952, pp. 9-10.

2 *Ibid.*, p. 60.

transport des citadins³. La Gare du Palais permettait de relier Québec aux autres régions de la Province. Les deux images les plus connues de Québec sont sans aucun doute celle du Château Frontenac et celle de ses fortifications. Seule ville fortifiée d'Amérique du Nord, Québec possède un charme particulier qui n'est pas sans rappeler certaines villes européennes. Le climat de Québec est assez rigoureux. L'hiver y est froid et les chutes de neige y sont abondantes. La ville comprend plusieurs quartiers. Pour demeurer fidèle au lieu d'origine des informateurs nous traiterons uniquement des quartiers centraux qui sont : Vieux-Québec (autrefois Champlain), Saint-Jean-Baptiste, Montcalm, Saint-Sauveur, Saint-Roch (incluant l'ancien quartier Du Palais), Cap-Blanc et Limoilou.



Source : Québec. *Commission d'enquête sur le logement : les quartiers municipaux de Québec*. Québec, divisions administratives, 1960, carte no. 31.

³ *Ibid.*, p.57.

Le Cap-Diamant n'était pas qu'une barrière topographique. C'était également une frontière entre les citadins de la Haute-Ville et de la Basse-Ville qui se fréquentaient peu entre eux.

La Haute-Ville abritait le siège décisionnel de Québec au niveau gouvernemental, administratif, universitaire et clérical : l'Hôtel de Ville, le Parlement, le Palais de justice, l'Université Laval, le Séminaire de Québec, et l'Archevêché. Cette partie de la ville se divisait en trois quartiers : le Vieux-Québec, quartier du tourisme et des étudiants. On y retrouvait un commerce spécialisé d'articles de luxe, des produits d'artisanat, des hôtels et quelques maisons de chambres où logeaient les étudiants⁴. C'était aussi le lieu de résidence des bourgeois, commerçants, retraités, hommes de loi, médecins et fonctionnaires⁵. Exception faite de la rue Saint-Jean, où étaient situés les commerces, le quartier Saint-Jean-Baptiste était presque entièrement domiciliaire. Ce quartier était séparé en deux parties assez distinctes l'une de l'autre. Le faubourg Saint-Louis, habité par les plus riches citoyens et le faubourg Saint-Jean-Baptiste surtout habité par des ouvriers, des commis de bureau et des petits fonctionnaires⁶. Enfin, nous trouvons le quartier Montcalm, uniquement domiciliaire où la moyenne et la petite bourgeoisies résidaient.

La Basse-Ville quant à elle, constituait le centre des activités commerciales et industrielles. Porte d'entrée de la ville, le fleuve Saint-Laurent et son port ainsi que la Gare du Palais y étaient situés. C'est dans cette partie de la ville que l'on trouvait les commerces de détail, les banques, les bureaux, les hôtels et les restaurants. C'est aussi à cet endroit qu'étaient situés les entrepôts du commerce de gros ainsi que les différentes infrastructures nécessaires au transport des marchandises du port. En 1931, 61% de la population habitait les quatre quartiers de la Basse-Ville⁷. Le premier de ces quartiers, Saint-Roch, était le quartier commercial et industriel. Sur les rues Saint-Joseph et Des Fossés étaient installés les grands établissements urbains de commerce de détail et d'innombrables bureaux d'affaires. La majorité des

4 Blanchard, R., *L'est du Canada français*, Montréal., Librairie Beauchemin, 1935, p.265.

5 *Ibid.*, p.264.

6 Blanchard, R., *op. cit.*, p. 265-266.

7 *Ibid.*, p. 268.

industries de la ville était aussi située dans le quartier Saint-Roch⁸. Le quartier Saint-Sauveur, presque essentiellement domiciliaire, était surtout habité par des ouvriers⁹. Le quartier Limoilou, siège de la papeterie de l'Anglo-Canadian Pulp and Paper, était surtout habité par des ouvriers spécialisés, papetiers, employés de chemin de fer, commis et petits fonctionnaires¹⁰. Finalement, dans le quartier du Cap-Blanc logeaient surtout les débardeurs et des travailleurs du port¹¹. En 1931, la population de Québec était de 130 000 habitants¹².

Dans la ville de Québec, l'Église catholique occupait une place prépondérante. Pour avoir une idée de l'importance du clergé, on peut mentionner la présence de 1215 ecclésiastiques¹³. Le pouvoir, l'influence et l'importance du clergé se faisaient sentir dans la vie quotidienne des Québécois. Que ce soit par son engagement dans le domaine de l'éducation ou de son implication dans l'assistance sociale, l'Église était présente presque partout et «par son insertion dans les structures du pouvoir civil, l'Église était aussi une puissance politique. [...] Dans ce Québec, la religion était un héritage qui se transmettait de bouche à oreille, dans la famille et à l'école¹⁴». La paroisse formait le cadre de vie des citadins. Ainsi, «pour beaucoup de Canadiens français, le mot religion comprenait plus que le comportement individuel et la présence d'une foi religieuse. L'Église catholique était pour la majorité d'entre eux un des symboles de leur vie communautaire¹⁵». L'Église était au nombre des grandes institutions, tout comme l'État, «qui paraissent définir et imposer un cadre de vie et les orientations d'une société. [...] Elles exerçaient un pouvoir de contrôle, établissaient des normes à respecter, proposaient des projets collectifs¹⁶».

L'industrialisation s'est amorcée à Québec au milieu du XIX^e siècle.

8 Brown, C., *Op. cit.*, p. 69-70.

9 *Ibid.*

10 *Ibid.*, p. 71.

11 *Ibid.*, p. 75.

12 Blanchard, R., *op. cit.*, p. 273.

13 *Ibid.*, p. 255.

14 Hamelin, Jean et Nicole Gagnon, *Histoire du catholicisme québécois*, tome 1, Montréal, Boréal Express, 1984, p. 46-47.

15 Garigue, P., *op. cit.*, p. 76.

16 Mathieu, J., et Lacoursière J., *Les mémoires québécoises*. Sainte-Foy, PUL, 1991, p. 198.

Elle a progressé par étape et s'est diversifiée dans plusieurs secteurs. Entre 1862 et 1873, la ville a connu un essor industriel. Le déclin puis l'abandon de la construction navale ainsi que la diminution du trafic portuaire ont jeté sur le marché de l'emploi une abondante main-d'oeuvre qui ne pouvait réclamer de bien grands salaires. L'industrie de la chaussure fut la première de ces nouvelles industries¹⁷. L'industrialisation donna une forte impulsion au processus d'urbanisation et entraîna la formation d'une classe ouvrière. Une deuxième vague d'industrialisation suivra la première Guerre Mondiale. Le Québec, durant la période qui nous concerne, ne fut pas le maître d'oeuvre de sa croissance économique car les investissements provenaient surtout des États-Unis. L'orientation et la planification du développement économique étaient entre les mains de l'étranger¹⁸.

La ville de Québec devint un important centre industriel¹⁹. Au premier rang, nous trouvons les métiers du cuir qui comptaient une centaine d'entreprises allant des tanneries aux fabriques de chaussures et qui employaient entre 6000 et 7000 personnes en 1933. Parmi les autres industries de la ville, nous trouvons trois usines où l'on fabrique des corsets et qui employaient 1100 personnes; pour le reste, mentionnons des fabriques de cigares et de cigarettes, des usines de pâtes et papiers qui comptaient 450 ouvriers, des fonderies qui employaient 450 travailleurs, des filatures, des brasseries et enfin le port. Pendant la crise de 1929, le port fut touché par une baisse du trafic portuaire car il n'y avait pas assez de marchandises à importer et à exporter.

Capitale de la province, Québec comptait un nombre important de fonctionnaires: 2465 fonctionnaires provinciaux et 750 fonctionnaires fédéraux. La ville était aussi fort active dans le commerce du bois, des aliments et de la quincaillerie. De plus, «il faut aussi ajouter l'imprimerie et les arts graphiques, particulièrement importants dans une ville

17 Blanchard, R., *op. cit.*, p. 225.

18 *Idéologies au Canada français: 1900-1929*, sous la dir. de Fernand Dumont, Québec, PUL, 1974, p.25.

19 Tout les renseignements contenus dans ce paragraphe proviennent de Blanchard, R, *op. cit.*, p. 241 à 254.

gouvernementale et universitaire²⁰». L'importance du commerce et de l'industrie cédait toutefois le pas aux activités du secteur tertiaire:

On le comprend aisément dans une ville gouvernementale qui occupe plusieurs milliers de fonctionnaires et dans une ville universitaire où affluent les étudiants des écoles supérieures, sans compter le personnel des institutions d'enseignement. [...] Le tourisme augmente encore l'importance des services. [...] Dès 1931 les neuf grands hôtels de Québec, avec leurs 1392 chambres et les maisons de chambres, employaient 2500 personnes²¹.

Les touristes en visite à Québec venaient presque tous des États-Unis : «Québec recevait, même en période de dépression, plus de 500 000 visiteurs par année²²». Après la chaussure, le tourisme occupait le second rang des activités économiques²³.

Comme on le sait, la crise économique de 1929 qui perdurera jusqu'à l'entrée en guerre du Canada en septembre 1939, affecta profondément la situation des travailleurs. Cette décennie fut caractérisée par le chômage, la misère et la pauvreté. À ce titre un informateur nous raconte : «Il y avait beaucoup de chômage dans le temps. En chômage c'était difficile avec le secours direct, pas d'assurance chômage²⁴». Au Québec, le chômage passa de 7,7% en 1929 à 26,4% en 1932²⁵. La crise posait un nouveau problème: «celui des personnes aptes au travail, mais incapables de trouver un emploi pour des raisons clairement hors de leur volonté²⁶».

Dans *L'histoire du Québec contemporain*, le phénomène est ainsi décrit:

Le chômage atteint davantage certains groupes, en particulier les manoeuvres et les travailleurs de la construction. Dans le domaine industriel, le ralentissement est général, mais il est plus marqué dans les secteurs liés aux richesses naturelles et

20 Brown, C., *op. cit.*, p. 64.

21 *Ibid.*, pp. 64-65.

22 Blanchard, R., *op. cit.*, p. 252.

23 *Ibid.*, p. 253.

24 AFUL, Coll. VQ, Inf. n°61.

25 Provencher, Jean, *Chronologie du Québec*. Montréal., éd. Boréal, 1991.

26 Linteau P.-A et al, *op. cit.*, p.83.

aux biens d'équipement. [...] Il reste cependant que tous ne sont pas victimes du chômage; la majorité des Québécois occupent un emploi durant la crise. Une partie de ceux-ci doivent par contre accepter de voir leur revenu diminuer, à cause d'une réduction des salaires ou des heures travaillées²⁷.

Dans les années trente, le salaire moyen d'un travailleur ne suffisait pas à assurer un revenu suffisant aux familles ouvrières. Selon les estimations du ministère fédéral du Travail, 60% des travailleurs et 82% des travailleuses au Canada touchaient un revenu inférieur au minimum nécessaire pour couvrir les seuls frais de logement et de nourriture d'une famille²⁸.

Dans ce contexte de crise économique, la ville de Québec possédait plusieurs infrastructures visant la protection de ses habitants. Il s'agit en somme des services de base qu'une ville doit offrir pour assurer le bien-être de ses citoyens.

B. LES INFRASTRUCTURES DE LA PROTECTION.

La protection des citoyens relevait, en partie, de la ville de Québec. C'est à elle qu'il incombait de mettre en place les services de base visant à assurer la protection de la population dans son ensemble. Ainsi, dans un premier temps, nous verrons quelles étaient les infrastructures relevant de la santé publique c'est-à-dire l'alimentation en eau, les égouts et le ramassage des ordures. Dans un deuxième temps, ce qui relève de la sécurité publique : les pompiers, les policiers et le système correctionnel. Il s'agit en somme des mesures destinées à protéger la population dans sa totalité, notamment en cas de sinistre important. Tous les citoyens, riches ou pauvres, pouvaient y avoir recours et espérer vivre en paix dans la cité.

B.1. AQUEDUC, ÉGOUTS ET RAMASSAGE DES ORDURES.

L'espace urbain comporte des caractéristiques qui lui sont propres.

²⁷ *Ibid.*, p. 80.

²⁸ Rouillard, J, *Histoire du syndicalisme au Québec*. Montréal., Boréal Express, 1989, pp. 154-155.

Notamment, la concentration de la population et la proximité des gens et des habitations. Certains problèmes sont engendrés par cette concentration de population. C'est le cas de l'alimentation en eau. En 1925, les différents quartiers de la ville sont approvisionnés en eau par un aqueduc qui prend sa source dans le lac Saint-Charles²⁹. L'eau est le principal porteur des bactéries qui sont la cause de nombreuses maladies. Ces bactéries étaient en partie responsables du fort taux de mortalité infantile dans la ville de Québec. En effet, au cours du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle, la ville a été touchée par de nombreuses épidémies. Le développement et l'amélioration de l'alimentation en eau sont étroitement liés à la prévention de ces diverses maladies. Ainsi, sous la pression des médecins qui s'occupaient de la santé publique, la ville de Québec dut améliorer son aqueduc. En 1930, trois appareils chlorateurs furent installés pour remédier à la piètre qualité de l'eau³⁰. Mais la qualité de l'eau demeurait mauvaise à Québec :

Dans la ville de Québec [...] malgré l'existence d'un bureau de santé, d'un hôpital civique et d'un service d'inspection sanitaire et médical dans les écoles, la qualité de l'eau est toujours aussi mauvaise, la pasteurisation du lait demeure difficile à contrôler et il n'existe pas encore de système de cueillette d'ordures. Signe peu encourageant de l'état de santé d'une population en général, le taux de mortalité infantile de la ville bat tous les records canadiens de l'époque³¹.

Peu de récits analysés dans le cadre de ce travail traitent de l'alimentation en eau. Un seul informateur nous raconte : «L'eau c'était vraiment un problème à Québec avant l'installation du tuyau de 40 pouces. C'est à cause du Cap (Diamant). Il faut monter l'eau en haut³²». Le peu de témoignages sur ce sujet démontre à quel point la présence de l'eau potable à l'intérieur des foyers faisait partie de la vie quotidienne des informateurs et informatrices et il en va de même pour le ramassage des ordures.

²⁹La société historique de Québec, *La ville de Québec: histoire municipale*. Cahiers d'histoire, no. 35, Québec, La société historique de Québec, 1983, p.110.

³⁰*Ibid.*, *op. cit.*, p.113.

³¹ Anctil, H. et Bluteau, *La santé et l'assistance publique au Québec, 1886-1986*. Québec, Ministère de la santé et des services sociaux, 1986, p. 74.

³² AFUL, Coll. VQ, Inf. n°1.

L'élimination des déchets touche aussi à la santé publique. Ainsi, parallèlement au système d'aqueduc, s'est développé le système d'égouts. Mais dans ce domaine, la ville tardera à mettre sur pied un système adéquat. En effet, l'installation d'un égout collecteur se fit attendre jusqu'aux années 1940. Avant cette période, bon nombre de maisons possédaient des fosses septiques mal entretenues. On assistait fréquemment au refoulement des eaux d'égouts, autre cause d'insalubrité³³. Les eaux de la rivière Saint-Charles recevaient beaucoup de déchets car environ sept ou huit tuyaux se jetaient dans cette rivière et, à marée basse, les déchets échouaient sur les berges³⁴. La ville n'offrait un service de ramassage des ordures que l'été³⁵; l'hiver on entassait les déchets dans les cours arrières et, au dégel du printemps, ces dépôts provoquaient de véritables invasions de rats. À ce sujet, un informateur raconte : «Je me souviens que chez nous, dans certains de nos logements, il fallait être polis auprès des rats. Il fallait frapper avant d'ouvrir (les armoires)³⁶». Il ne faut pas oublier la présence de nombreux animaux à l'intérieur de la ville ; «Les chevaux c'était beau. Mais ça sentait pas toujours *ben bon*³⁷». De plus, comme nous le verrons au prochain chapitre, la famille d'un bon nombre d'informateurs possédait des poulaillers, ce qui constituait une source supplémentaire de déchets domestiques.

Par conséquent, les services d'alimentation en eau, d'égouts et de ramassage des ordures demeuraient rudimentaires et d'une efficacité plutôt médiocres. Ces services furent améliorés au cours de la période 1929-1939 dans le cadre d'un programme de travaux publics mis sur pied pour fournir du travail aux chômeurs durant la crise. Le réservoir d'eau sous les Plaines d'Abraham et l'égout collecteur seront alors construits. Ainsi, le contexte de la crise et surtout le programme des travaux publics, auront contribué à l'amélioration des infrastructures liées à la santé publique.

33 La société historique de Québec, *op. cit.*, p. 114.

34 *Ibid.*, p. 162.

35 *Ibid.*, p. 176.

36 AFUL, Coll. VQ, inf. n°10.

37 AFUL, Coll. VQ, inf. n°1.

B.2. LES POMPIERS

La proximité des maisons et les problèmes d'alimentation en eau furent la cause de grandes difficultés dans la lutte contre les incendies. Entre 1845 et 1866 de désastreux incendies ont détruit presque tous les quartiers Saint-Jean-Baptiste, Saint-Roch et Saint-Sauveur. Les informateurs font mention de ces incendies et certains vont même jusqu'à dire que «Québec avait la réputation d'être la ville qui brûlait le plus souvent en Amérique du Nord³⁸». Pour avoir une idée de l'ampleur de ces incendies mentionnons qu'en 1845, 1596 maisons du quartier Saint-Roch et 1300 maisons du quartier Saint-Jean-Baptiste ont été détruites. Que dire des 2500 maisons détruites lors de l'incendie du quartier Saint-Sauveur en 1866³⁹. Les pompiers jouaient donc un rôle important dans la ville de Québec. Ils agissaient en tant qu'un corps organisé pour combattre les incendies et les sinistres. Un informateur croit qu'il y a déjà eu en service dans la ville de Québec jusqu'à «600 pompiers dans les années trente⁴⁰».

Le 25 mars 1937, les deux derniers chevaux encore en service dans la ville ont été remplacés par un camion-tracteur.

C'est ainsi que les citoyens de la ville de Québec n'ont plus entendu le piaffement des chevaux lorsque les pompiers se dirigeaient sur les lieux des incendies, car toutes les casernes de la ville ont remplacé les voitures hippomobiles par des véhicules moteurs⁴¹.

Au sujet des chevaux, un informateur se souvient que lors d'un incendie «ça sortaient à l'épouvante⁴²». En 1937, le service des incendies disposait d'une flotte de trente véhicules pour lutter contre l'élément destructeur.

Il y avait treize casernes de pompiers en 1929. Jamais la ville n'en aura

38 AFUL, Coll. VQ, inf. n°1.

39 La société historique de Québec, *op. cit.*, p. 123.

40 AFUL, Coll. VQ, inf. n° 1.

41 Mainguy, Cyrille. *Le service de protection contre l'incendie de la ville de Québec*. A.V.Q., 1976, p. 13-14.

42 AFUL, Coll. VQ, inf. n°1.

eu autant. Chaque quartier possédait sa caserne et parfois même deux. Les casernes de pompiers semblent avoir constitué des lieux de sociabilité masculine. À ce titre, un pompier en poste dans une des casernes de Limoilou nous confie:

On était tous en rang et ils regardaient si on était proprement, fraîchement rasé, souliers propres. Là, ils nous disaient notre journée. Là on allait se changer et on allait déjeuner. [...] Quand c'était fini, on assistait, on jouait aux cartes, on n'avait pas rien d'autre à faire. [...] Le civil était *chez-eux*, c'était la tradition. [...] On jouait aux cartes, rentrait un civil, il mettait la main sur l'épaule d'un pompier et disait donne-moi ta place. La brasse ne se finissait même pas, il embarquait là et jouait. Il venait un temps que les civils contrôlaient la caserne au complet [...] ça crachait par terre⁴³.

À ce sujet, deux informateurs mentionnent que lorsqu'ils étaient enfants, ils se rendaient à la caserne des pompiers pour admirer les voitures et les chevaux. Ils descendaient par le *pôle* de cuivre même si cela était interdit⁴⁴. Les pompiers laissent les enfants s'amuser. Un informateur relate encore : «On restait à côté de la caserne Saint-Jean-Baptiste. [...] Mon père allait jouer aux dames avec les pompiers⁴⁵». Comme l'illustrent ces témoignages, la caserne des pompiers semble avoir constitué un lieu de sociabilité masculine. D'ailleurs, à part une seule femme, ce sont les hommes qui nous parlent des pompiers.

À la fin des années trente, un nouveau système de télégraphe d'alarme fut mis en fonction. Avant cette période, le télégraphe d'alarme, le «tocsin⁴⁶» comme l'appellent certains informateurs, était relié à une cloche dans le clocher de certaines églises⁴⁷. Des avertisseurs numérotés étaient installés à divers endroits stratégiques de la ville pour signaler les incendies. Au moment où un incendie se déclarait, la personne n'avait qu'à abaisser un petit levier. La centrale alertait alors les casernes⁴⁸. Au moment d'un

43 AFUL, Coll. VQ, inf. n°2.

44 AFUL, Coll. VQ, inf. n°1 et 3.

45 AFUL, Coll. VQ, inf. n°1.

46 AFUL, Coll. VQ, inf. n°1.

47 La société historique de Québec, *op. cit.*, p.139.

48 Mainguy, C., *op. cit.*, p. 13.

incendie grave, les cloches des autres paroisses sonnaient aussi pour prévenir la population.

Il va sans dire que l'évolution des services d'incendie alla de pair avec l'approvisionnement en eau. En 1929 l'eau de l'aqueduc se rendait partout, offrant la possibilité de se défendre contre le feu dans n'importe quel secteur de la ville. Dès 1873, des bornes-fontaines étaient installées dans divers endroits mais les pompes à bras demeuraient le seul moyen de projeter l'eau sur le feu⁴⁹. Lorsque survenait un incendie, «le premier arrivé sur le lieu prenait la charge. Là, il courait cela à pied, avec des pompes à bras et les gens prenaient de l'eau dans les puits et faisaient la chaîne. Ils envoyaient l'eau dans la pompe et ils avaient tout simplement à peser⁵⁰». Il semble donc que les citoyens aidaient les pompiers lors des incendies. Au cours des années vingt et trente, le service des incendies fera l'acquisition de plusieurs pompes plus modernes ainsi que des véhicules à échelles. La lutte contre les incendies sera désormais plus efficace, plus rapide et plus sécuritaire.

Le ramonage mensuel des cheminées était obligatoire et les cheminées des pauvres étaient ramonées gratuitement. Une des causes les plus fréquentes d'incendie était le poêle à charbon et le feu de cheminée. Enfin, pour limiter encore plus les risques, la construction de maisons en bois fut interdite⁵¹. Aucun de nos informateur ne fut victime d'un incendie durant la période de la crise.

Les pompiers étaient respectés par les habitants de la ville. Un informateur nous raconte que son père pompier est mort à la caserne d'un infarctus et qu'il a eu droit à des funérailles civiques. La police et les pompiers de la ville accompagnaient le cortège funèbre et plusieurs hommes de la population, des civils, se sont joints au cortège⁵². De plus, selon un autre témoignage, ils représentaient une présence rassurante à l'intérieur de la ville : «[...] Les pompiers étaient comme une sécurité dans la paroisse. Si on

49 La société historique de Québec, *op. cit.*, p.128.

50 AFUL, Coll. VQ, inf. n°2.

51 Anonyme. *Notes sur le service de protection contre les incendies*. Québec, Archives de la ville de Québec, p.2.

52 AFUL, Coll. VQ, inf. n°4.

était mal pris les pompiers venaient nous aider. Ils étaient avec la population, de la famille, aucune gêne, connus de tous et toujours disponibles pour aider⁵³». En plus de la lutte contre les incendies, les pompiers remplissaient donc un rôle social important pour la population de Québec. Comme nous l'avons mentionné plus haut, la caserne était un lieu de sociabilité masculine en raison de l'accueil réservé aux citoyens. De plus les pompiers aidaient aussi les enfants pauvres par l'Oeuvre de l'Arbre de Noël dont le travail consistait à recueillir des vieux jouets, à les réparer et à les rafraîchir pour ensuite les distribuer aux enfants pauvres de la ville. Un informateur mentionne même : «Les pompiers s'occupaient d'un *p'tit* gars pauvre du coin. Ils lui faisaient prendre son bain en l'arrosant avec les boyaux. Ils lui donnaient aussi à manger⁵⁴». Les pompiers constituaient donc plus qu'une infrastructure de protection des citoyens et jouaient un rôle qui assurait la sécurité et même le bien-être des gens du quartier.

B.3. LA POLICE

En 1929, le service de police de la ville de Québec comprenait une centaine de personnes⁵⁵, réparties en dix-sept postes dans les quartiers de la ville⁵⁶. Il semble bien que tout comme la caserne des pompiers, le poste de police constituait lui aussi un lieu de sociabilité masculine. Un informateur, que son père amenait visiter le poste de police du quartier du Palais se souvient des soldats et des bûcherons conduits au cachot et des scènes hautes en couleurs dont il fut alors témoin:

C'était pas raffiné, il y avait un gros crachoir au milieu de la place. On les rentrait à coup de poing dans le cachot [...] ça saignait, ça criait, ça se battait. [...] Il fallait être un géant pour être dans la police. [...] Pourtant mon père n'était pas violent mais il emmenait les enfants veiller au poste⁵⁷.

53 AFUL, Coll. VQ, inf. n°6.

54 AFUL, Coll. VQ, inf. n°7.

55 Gérald Gagnon. *1843-1993: 150 ans d'histoire. Service de Police de la ville de Québec.* A.V.Q. 1993, p.11.

56 *Ibid.*, p.17.

57 AFUL, Coll. VQ, inf. n°7.

D'après le témoignage d'un policier, l'ambiance au poste de police du quartier Saint-Roch était à l'opposé de celle du quartier du Palais car un collègue musicien y travaillait: «On aimait rentrer du *chiffre* [revenir de son quart de travail] en l'entendant chanter et jouer du piano⁵⁸». Tout comme dans le cas des pompiers, seuls les hommes ont parlé des policiers.

À partir de 1867, en certaines circonstances déterminées par le chef de police, les policiers pouvaient désormais porter une arme mais la majorité n'en portaient pas⁵⁹. À la lumière du témoignage suivant, la perception qu'ont les informateurs relativement aux policiers, semble moins conviviale que celle qu'ils ont des pompiers :

Quand on les voyait instinctivement, on se sauvait. Ah oui, on se sauvait. Plus tard [...] mon père avait un uniforme bleu avec des boutons dorés et pis une casquette avec un sigle sur le devant [...] pis là, les gars partaient à la course. Ils ne savaient pas, ils n'avaient pas rencontré mon père encore. Pis là, j'avais beau leur crier. C'est pas la police, c'est mon père. Comment ton père est dans la police? Non, c'est un officier de Douanes. [...] Quand la police venait, là c'était la débandade⁶⁰.

En 1929, il y avait dans la ville de Québec une brigade de détectives et un peu plus tard, une véritable brigade de la moralité⁶¹. Concernant la tolérance de la prostitution et des maisons closes: «Ce qui est assez remarquable, c'est qu'ils se faisaient vider souvent par la police mais c'était quand des gens de l'extérieur y étaient. La vraie clientèle ne se faisait pas vider, elle⁶²». À ce sujet un policier mentionne : «On le savait, on s'en mêlait pas⁶³». Ainsi, face au plus vieux métier du monde, les policiers semblaient plutôt tolérants.

58 AFUL, Coll. VQ, inf. n°8.

59 AFUL, Coll. VQ, inf. n°9.

60 AFUL, Coll. VQ, inf. n°10.

61 Gagnon, G., *op. cit.*, p.14.

62 AFUL, Coll. VQ, inf. n°2.

63 AFUL, Coll. VQ, inf. n°9.

Depuis la fin du XIX^e siècle, la patrouille policière s'effectue à pied.

Chaque policier étant assigné à un trajet qu'il arpente aller-retour. Il doit se rapporter régulièrement à son poste par les «boîtes de rue». Ces boîtes téléphoniques indiquent à l'opérateur de la centrale, située à l'Hôtel de ville, l'endroit où le policier a placé son appel, lui signalant au moyen d'une lumière si le policier est bel et bien en devoir là où on l'avait assigné et pas ailleurs. [...] Les véhicules de patrouille font véritablement leur apparition en 1933. On en achète deux, puis deux autres en 1935 et sept en 1942⁶⁴.

Policiers et citoyens mentionnent que l'arrivée de l'automobile a contribué à détruire les liens étroits qui existaient alors entre les citoyens et les policiers. Un policier signale que «le plus gros changement du travail de policier fut de passer de la patrouille à pied pour la patrouille en voiture [...] coupé de la réalité quotidienne, de la vie extérieure et de ses clients, les citoyens⁶⁵». Lorsque les policiers faisaient la patrouille à pied, un autre témoin observe qu'ils pouvaient ainsi avoir des rapports suivis avec les gens qu'ils pouvaient ainsi mieux connaître : «On connaît tout le monde, les bons, les moins bons et les mauvais⁶⁶». Les policiers faisaient alors partie de la vie de tous les jours. On les voyait déambuler dans les rues, ils étaient connus de tous et ils connaissaient bien les gens. Un policier du quartier Cap-Blanc mentionne que les femmes de cet endroit lui apportaient des pointes de tarte et des morceaux de gâteau pendant ses heures de travail.

Les informateurs parlent très peu de criminalité si ce n'est pour dire qu'il n'y avait pas de violence, exception faite d'un événement majeur touchant de près les policiers. Cet événement a laissé des traces profondes dans la mémoire des informateurs. Il s'agit de l'affaire Bernard et Fontaine. À la fin du mois de janvier 1937, deux prisonniers, Bernard et Fontaine, s'évadèrent de la prison de Québec alors située sur les Plaines d'Abraham. Les médias ont fait grand bruit de cette affaire. La population a été tenue en haleine jusqu'à ce que l'on retrouve les évadés dans une maison du quartier

64 Gagnon, G., *op. cit.*, p.13.

65 AFUL, Coll. VQ, inf. n°8.

66 AFUL, Coll. VQ, inf. n°8.

Saint-Jean-Baptiste. Lorsque les policiers sont arrivés sur les lieux, il y eut une fusillade. Un policier et un évadé, Fontaine, sont morts. Bernard, quant à lui, s'est échappé et il a été capturé quelques jours plus tard. Accusé du meurtre d'un policier, il sera reconnu coupable et pendu. Les versions des informateurs concernant cette affaire sont contradictoires. Chaque personne croit que la fusillade a eu lieu dans son quartier alors qu'elle s'est déroulée dans le quartier Saint-Jean-Baptiste. Certaines personnes mentionnent le rôle important qu'a tenu la radio dans cette affaire. Cette dernière ayant contribué à créer un effet de panique dans la ville. Certaines familles d'informateurs ont mis des cartons dans les fenêtres pour faire croire que leur logement était inoccupé. D'autres se souviennent qu'on disait que les criminels couraient sur les toits des maisons de la ville⁶⁷. Certains informateurs furent tellement impressionnés qu'ils vont même jusqu'à affirmer qu'il s'agit du premier meurtre de Québec .

En général, les policiers ne projetaient pas une image aussi sécurisante que celle des pompiers. On semblait les craindre et, quand on les apercevait, on se cachait. Les policiers eux-mêmes attribuent la perte de contact avec les citoyens à l'arrêt des patrouilles à pied. Le lieu de travail des policiers, le poste de police, tout comme la caserne des pompiers, constituait un lieu de sociabilité masculine où les hommes discutaient entre eux.

67 AFUL, Coll. VQ, inf. n°1, 2, 10, 11, 12, 13, 14, 15 et 16.

B.4. LE SYSTÈME CORRECTIONNEL

La protection des citoyens contre les criminels ne relevait pas uniquement des policiers. Le système correctionnel se chargeait aussi d'eux. Nous avons inclus dans le système correctionnel, les écoles de réforme. Ces écoles abritaient des délinquants.

Jusqu'en 1930, il n'y avait à Québec qu'une seule prison, celle des Plaines d'Abraham qui recevait des prisonniers et des prisonnières; ces dernières étaient parfois confiées à des religieuses⁶⁸. En 1930, fut ouverte la prison des femmes, le Refuge Notre-Dame de la Merci. Les Soeurs du Bon-Pasteur furent responsables de la prison des femmes jusque vers 1960. Quant à la prison des Plaines d'Abraham, la prison des hommes, elle fut désaffectée à la même époque, soit vers 1960.

A l'époque de la crise, il y avait dans la ville de Québec deux écoles de réforme : la Maison Sainte-Madeleine dans le quartier Saint-Jean-Baptiste se chargeait des filles alors que l'Institut Saint-Jean-Bosco s'occupait des garçons. Ces écoles accueillait des adolescents dans le but d'assurer le relèvement moral et social des jeunes en difficulté⁶⁹.

La maison Sainte-Madeleine était administrée par les Soeurs du Bon-Pasteur. La majorité des jeunes filles de cette institution travaillait à la buanderie au sous-sol de l'édifice; la maison Sainte-Madeleine était renommée pour les reprises invisibles qui consistaient à réparer les vêtements sans que cela soit apparent. Les jeunes filles pouvaient aussi poursuivre leurs études dans cette institution ou encore recevoir une formation en travaux ménagers. «Des familles embauchaient des jeunes filles de l'Institut familial. Les filles étaient rémunérées. Cela aidait ces jeunes filles à avoir une bonne image du milieu familial⁷⁰». Les gens du quartier Saint-Jean-Baptiste avaient parfois certains rapports avec les pensionnaires de la

68 Soeur Marie d'Israël, «Monographie du refuge Notre-Dame de la Merci et de la maison Sainte-Thérèse». Mémoire de maîtrise, Québec, Université Laval, 1949, p.10.

69 Bertrand Breton. «L'adaptation sociale de cent anciens de l'institut Saint-Jean Bosco: 1918-1940». Mémoire de maîtrise, Québec, Université Laval, 1940, p. 121.

70 AFUL, Coll. VQ, inf. n°17.

maison Sainte-Madeleine : «Les filles dans la cour demandaient des cigarettes aux passants⁷¹». De la rue de l'Artillerie on voyait les filles chanter lors de la procession de la Fête-Dieu dans la cour de l'institution. Quelles étaient donc ces jeunes filles pensionnaires de la Maison:

Les pénitentes, c'est-à-dire les jeunes filles qui avaient eu des écarts de conduite. Aujourd'hui il n'y a plus d'écarts car les normes sont tellement larges [...] Ce sont les parents qui emmenaient les filles tandis que les autres étaient placées par la cour [...] les écarts de conduite les plus fréquents étaient les naissances hors mariage, sortir de façon désordonnée, voleuses et alcooliques⁷².

Quelques informateurs mentionnent que les pensionnaires de la maison Sainte-Madeleine avaient un surnom: « les Madeleines, c'étaient des filles qui avaient fait des mauvais coups⁷³».

Le programme de l'institut Saint-Jean Bosco était de préparer des jeunes à s'inscrire à l'École technique, de former des agriculteurs, de les préparer à accomplir des tâches comme celles confiées à des journaliers. On regroupait les moins doués dans des classes spéciales où ils recevaient un enseignement destiné à leur faire acquérir de solides notions de catéchisme, de lecture, de calcul et de travail manuel⁷⁴. Nos informateurs de Québec ne traitent pas de cette institution car elle était située à l'extérieur de la ville sur le chemin Sainte-Foy près de la rue Myrand.

Comme nous venons de le constater, durant la crise économique, la ville de Québec possédait certaines infrastructures pour assurer la protection de ses habitants. Les infrastructures liées à la santé publique comme l'alimentation en eau, le système d'égoûts et le ramassage des ordures furent longtemps rudimentaires car ce n'est qu'au cours des années 1940, qu'elles furent améliorées. De leur côté, les infrastructures liées à la sécurité publique, pompiers, policiers et système correctionnel, semblent avoir été plus efficaces.

71 AFUL, Coll. VQ, inf. n°4.

72 AFUL, Coll. VQ, inf. n°17.

73 AFUL, Coll. VQ, inf. n°4, 16 et 17.

74 Breton B., *op. cit.*, p. 10.

Les pompiers, grâce à l'amélioration de l'aqueduc, pouvaient mieux combattre les incendies. Les informateurs les percevaient comme un facteur de sécurité dans la ville. Par leurs casernes, lieu de rencontres et leurs oeuvres de bienfaisance comme l'Oeuvre de l'Arbre de Noël, ils étaient au coeur de la vie quotidienne des citoyens. La perception des policiers est différente. On semblait les craindre mais le poste de police constituait malgré tout un lieu de sociabilité masculine. L'arrivée des voitures de patrouille a diminué, selon les témoignages, les rapports entre les citoyens et les policiers. Les informateurs s'entendent pour affirmer qu'il y avait peu de violence et de criminalité; ils ne parlent pas du système correctionnel. En ce qui concerne les écoles de réforme, il n'y a aucun témoignage sur l'institut Saint-Jean Bosco. Par contre, les informateurs parlent plus des pensionnaires de la maison Sainte-Madeleine.

Parallèlement à ces infrastructures de la protection qui constituaient, comme nous l'avons mentionné, les services de base qui devaient être assurés aux citoyens, l'assistance aux démunis était moins bien organisée. C'est la crise économique qui obligea les institutions tant gouvernementales que religieuses à assumer de nouvelles responsabilités.

C. PREMIÈRE FORME D'INTERVENTION DE L'ÉTAT.

Pour bien comprendre l'ampleur des transformations qui affecteront les citadins durant la crise, faisons rapidement le point sur les organismes d'assistance aux pauvres mis en place au XIX^e siècle où étaient engagés à la fois différents paliers de gouvernement et l'Église. Jean Hamelin et Nicole Gagnon le définissent ainsi :

Le système d'assistance [...] avait subi une double influence : la catholique, qui reconnaissait à l'Église une primauté de responsabilité et d'action, la britannique, qui rendait les autorités locales ou municipales responsables des pauvres. La misère est un problème de charité plutôt que de justice et, partant, relève de l'Église. Pour l'Église et l'ensemble de la population, l'épargne, les oeuvres de charité, [...] semblent les seules thérapies possible à

ce problème, perçu comme individuel plutôt que social⁷⁵.

Dans ce contexte la ville de Québec devait se charger des indigents. Mais, dans la majorité des cas, les personnes «dans le besoin» étaient aidées par les institutions charitables et diverses institutions religieuses comme les hôpitaux, les crèches, les asiles, etc. De son côté, la ville devait payer les soins fournis aux pauvres. Ce qui, dans les faits, était rarement le cas. C'est l'Église qui se chargeait de secourir les démunis. L'aide s'adressait aux gens inaptes au travail et qui, de surcroît, étaient hospitalisés ou résidaient dans les autres institutions religieuses. Comme le signalent Anctil et Bluteau : «L'Église joue ici un rôle primordial. [...] La charité privée devient une forme de solidarité de remplacement fondamentale pour le maintien de la cohésion social. Cette charité peut de moins en moins répondre adéquatement aux besoins croissants d'assistance⁷⁶». L'aide de l'État devenait nécessaire car, déjà en 1921, l'Église était incapable de soutenir une population indigente de plus en plus nombreuse. «L'idée se fait jour que la charité elle-même a ses limites et qu'elle doit recourir à une auxiliaire: la justice, incarnée dans des programmes d'assistance financés par l'État⁷⁷.»

C'est dans ce contexte que la Loi de l'assistance publique, première forme d'intervention du gouvernement dans le domaine de l'assistance, verra le jour. Anctil et Bluteau décrivent ainsi cette loi : «Cette loi établit un mode de financement tripartite : municipalité, gouvernement provincial, institution où chacune des parties doit assumer un tiers des dépenses⁷⁸». Mais l'Église s'inquiéta de ce nouveau mode de financement car elle craignait la mainmise de l'État sur les institutions privées. Louis-Alexandre Taschereau rassura l'Église quant au rôle de la Loi de l'assistance publique :

Il n'est nullement question d'une mainmise de l'État sur nos institutions d'assistance publique. La charité fait des merveilles qu'aucun gouvernement ne pourrait accomplir et il convient de lui laisser toute son initiative. Nous voulons simplement aider le plus possible nos hôpitaux et toutes nos oeuvres

75 Hamelin, J. et Nicole Gagnon, *op. cit.*, p.252.

76 Anctil, H. et M.-A. Bluteau, *op. cit.*, p.51.

77 Hamelin, J. et Nicole Gagnon, *op. cit.*, p. 370.

78 Anctil, Hervé et Marc-André Bluteau, *op. cit.*, p.49.

d'assistance⁷⁹.

Ainsi, l'on consacrait la structure privée de l'assistance tout en lui reconnaissant une fonction publique.

La Loi de l'assistance publique fut extrêmement importante et n'a subi presque aucune modification jusqu'en 1960⁸⁰. Dans son application, cette loi ne modifia en rien la notion de personne assistée. Le bénéficiaire devait toujours être inapte au travail, sans aide de sa famille et hospitalisé car « [...] la conception de l'assistance définie par la loi de 1921 [...] exalte la responsabilité privée, tant la famille, la paroisse et les groupes confessionnels⁸¹ ». Ainsi, la Loi de l'assistance publique, les oeuvres de charité et les institutions de l'Église, constituaient les seules formes d'assistance organisées quand survint la crise.

En 1929, devant l'ampleur du chômage l'État a dû de nouveau intervenir. La crise posait un nouveau problème auquel la Loi de l'assistance publique ne pouvait répondre. Il s'agit du cas des personnes aptes au travail qui ne pouvaient trouver d'emploi pour des raisons clairement hors de leur volonté. N'oublions pas qu'à cette époque le mandat des institutions de l'Église comportait des limites : «les communautés religieuses de femmes secondées par la charité privée et par l'État (dans le cadre de la Loi de l'assistance publique), assumaient la responsabilité des soins aux malades et aux défavorisés⁸² ». Les nouveaux problèmes sociaux n'étaient pas réglés par ces activités charitables. Les interventions de l'État sont limitées et «les réactions à la crise se font surtout sur le plan individuel et à travers les réseaux de solidarité de base: famille, rue, paroisse. Les chômeurs déploient des trésors d'ingéniosité pour tirer parti de tout ce qui passe. C'est l'air de la débrouille⁸³ ». Nous aborderons plus loin ces stratégies quotidiennes que les groupes de parenté et de voisinage ont mis en place pour affronter les problèmes provoqués par la crise économique.

79 Le Devoir, 13 avril 1921.

80 Beaudoin, André, *L'action volontaire et la société québécoise du XXe siècle*. Ottawa, Secrétariat d'État, 1978, p. 167.

81 *Ibid.*, p. 51.

82 Mathieu, J. et Jacques Lacoursière, *op. cit.*, p.184.

83 Linteau, P.-A. et al., *op. cit.*, p.82.

CHAPITRE II

LES RÉSEAUX TRADITIONNELS DE PROTECTION

La crise économique de 1929 amena l'État à soutenir financièrement les familles dans le besoin mais l'aide fournie par les programmes de secours direct et par les travaux publics ne pouvait pas se substituer aux réseaux d'entraide traditionnels comme la famille, la parenté et le voisinage. À ce titre, l'obligation alimentaire, codifiée dans le Code civil du Bas-Canada en 1866 avait force de loi¹. Cette loi se résume comme suit : «Les époux de même que les parents en ligne directe se doivent des aliments²». Ainsi, pour recevoir l'aide du secours direct, on devait faire la preuve que l'on ne pouvait être supporté par sa famille. Ces conditions de vie précaire étaient le lot des familles ouvrières qui devaient par conséquent développer diverses stratégies pour faire face à ces difficultés. Les stratégies privées furent mises en place par les réseaux traditionnels de protection. Elles visaient à préserver les membres de la famille de la pauvreté. Ces stratégies sont difficiles à décrire car elles s'inscrivent dans les plus humbles aspects de la vie quotidienne, au coeur de la vie privée.

Méconnu par les pouvoirs publics, le réseau souterrain ou intimiste des échanges de biens et de services à l'intérieur de la famille n'apparaît que rarement à la lumière...Nous serions tentés de dire qu'il en est de ces petits ou grands actes comme de tout ce qui semble aller de soi, ce qui fait partie de la vie courante et que l'on ne remarque plus pour cette raison même³.

Les témoignages oraux sont ici capitaux car ils permettent d'accéder à ce que nous serions tenté d'appeler la sphère parallèle de l'économie. Citons d'ailleurs les observations de Denyse Baillargeon à ce sujet :

Lorsqu'on le considère par rapport à l'ensemble de l'économie

1 Barreau du Québec. *Mémoire sur les pensions alimentaires versées aux petits-enfants*. Barreau du Québec, Québec, mars 1996, p.4.

2 *Code civil du Québec*, article 585.

3 Pitrou, A. *op. cit.*, p.65.

familiale, le travail ménager apparaît comme la contrepartie essentielle du salaire. En effet, l'analyse des différentes tâches ménagères laisse voir que la plus grande partie du temps qui y était consacré était affectée à la production de biens et services visant à satisfaire les besoins primaires des membres de la famille. En fait, la production domestique permet de compenser la faiblesse des revenus familiaux en affectant ces derniers uniquement à l'achat de biens et services impossibles à obtenir autrement⁴.

Le travail domestique constitue donc une forme de protection privée puisqu'il vise à combler les besoins primaires des individus. Ainsi, dans un premier temps, nous identifierons les moyens utilisés par les familles pour se loger, se nourrir, se vêtir et «joindre les deux bouts». Dans un deuxième temps, nous nous attarderons à l'entraide fournie par la parenté et nous terminerons par l'aide du voisinage.

Les stratégies protectrices privées sont, d'après les données recueillies, beaucoup plus présentes dans les quartiers ouvriers de la ville de Québec soit: Saint-Sauveur, Saint-Roch, Cap-Blanc et Saint-Jean-Baptiste. On peut expliquer ce phénomène par le faible niveau du revenu de ces familles. Débordées, ces femmes ne pouvaient compter sur l'aide domestique comme les femmes de la bourgeoisie. Elles ne pouvaient d'abord compter que sur elles-mêmes.

A. LA FAMILLE

Jean Hamelin et Nicole Gagnon définissent la famille canadienne française en ces termes :

La famille est la pierre angulaire de la culture des Canadiens français. Cimentée par l'esprit communautaire, la famille est une entité socio-économique. [...] En principe, la famille canadienne-française est patrilinéaire et patriarcale. En fait, c'est de mère en fille que se

4 Baillargeon, D. *op. cit.*, p. 195-196.

transmettent les traditions familiales. Le réseau de parenté est à prédominance matrilatérale. Les femmes ont pleine autorité sur les jeunes enfants et sur la marche de la maisonnée⁵.

Pendant la période étudiée dans cet essai, les couples correspondaient au modèle «pourvoyeur-ménagère». Les hommes travaillaient à l'extérieur et donnaient parfois un «coup de main» dans les travaux ménagers lourds comme peindre le logement, sortir les ordures et vider les cendres du poêle. Les femmes accomplissaient presque entièrement seules les travaux domestiques qui étaient essentiels pour la vie de la cellule familiale. Elles administraient le salaire du mari de façon à pouvoir équilibrer le budget familial. L'expression utilisée est celle «d'arriver», c'est à dire de ne pas tomber dans une sorte de déficit domestique qui entraînerait l'obligation de s'endetter, d'avoir recours à des prêteurs qui exigeraient des garanties substantielles et imposeraient des taux usuraires. La peur des foyers était de basculer dans cet état d'aliénation économique et sociale. Les femmes avaient donc la responsabilité «de loger, nourrir, vêtir et entretenir la famille en y consacrant le minimum de ressources... Ces différentes responsabilités font partie de ce qu'on désigne sous le vocable de travail domestique⁶».

Ce travail prenait place dans un espace relativement restreint. Nos informateurs ont connu ces édifices à plusieurs étages où, les familles occupaient des appartements dont ils étaient locataires. Les logements étaient exigus et le nombre des enfants obligeait les parents à des aménagements pour parvenir à assurer un lieu pour dormir à chacun: «On était trois dans notre lit. Ça tenait au chaud⁷». Les filles et les garçons ne partageaient jamais une même chambre. Le salon faisait souvent office de chambre supplémentaire. «On était dix-sept, chez-nous. Ça fait que deux de mes frères couchaient sur le divan-lit dans le salon⁸». La nuit, tous les espaces du logement étaient ainsi accaparés par des dormeurs.

5 Hamelin, Jean et Gagnon, Nicole, *op. cit.*, p.36.

6 Baillargeon, D. *op. cit.*, p. 24.

7 AFUL, Coll. VQ, inf. n° 10.

8 AFUL, Coll. VQ, inf. n°24.

Le jour, la cuisine était le centre des activités domestiques. La femme avait à sa disposition des appareils et des instruments comme un poêle à bois et à charbon, une glacière, une «machine à laver» électrique avec tordeur à la main et un fer à repasser que l'on faisait chauffer sur le poêle. Les ménagères faisaient sécher les vêtements sur une corde à linge à l'extérieur et, lorsque la température les y obligeait, suspendaient les vêtements à l'intérieur. Un appareil important était le «moulin à coudre⁹» aussi nommé «machine à coudre» qui était essentiel car il permettait de fabriquer les vêtements, de les réparer, de les adapter d'une génération à l'autre, bref de faire des économies appréciables. L'électricité et l'eau courante ont facilité l'exécution des travaux ménagers. Par ailleurs, les femmes achetaient des produits comme le pain, le savon et les tissus que leurs mères et leurs grands-mères fabriquaient elles-mêmes. Peu de femmes possédaient d'appareils électriques qui étaient très coûteux. Jusqu'aux années 40, elles effectuaient donc manuellement le plus grand nombre des tâches ménagères. «Ce qui nous amène à conclure que pour les ménagères urbaines des classes populaires, la famille est restée un lieu de production bien après l'industrialisation¹⁰.

Le souci d'ordre et de propreté sont deux préoccupations qui sont apparues en même temps que la société industrielle. Celles-ci étaient associées non seulement à l'hygiénisme mais aussi à des valeurs morales qu'elles servaient à renforcer: une maison propre et bien rangée, en même temps qu'elle reflétait la présence d'une ménagère accomplie, préservait le noyau familial de la dislocation et inculquait à ses membres des vertus chrétiennes fondamentales pour la société. Un foyer propre et bien tenu suggérait que ses occupants, et en particulier celle qui était responsable de son entretien, étaient d'une moralité élevée¹¹.

Au temps de la crise, des résidents de Québec allaient chercher du combustible le long de la voie ferrée ou sur les quais du port : «On ramassait

9 AFUL, Coll. VQ, inf. n°19.

10 Baillargeon, D. *op. cit.*, p. 28.

11 *Ibid.*, p. 180.

du bois qui flottait sur le fleuve. On le faisait sécher et on s'en servait pour chauffer. Le soir, *y'en* a qui allait en cachette prendre du charbon¹²». Pratique mentionnée dans le quartier Cap-Blanc ce qui peut aisément s'expliquer par la proximité de fleuve et du port.

La cohabitation de différentes générations d'une même famille est la deuxième stratégie la plus couramment citée dans les témoignages. Elle permettait d'économiser mais exigeait un appartement assez grand pour loger tout le monde. La cohabitation se présentait sous diverses formes. Les jeunes couples habitaient chez les parents de l'un des conjoints après leur mariage : «J'ai habité avec ma belle-famille après mon mariage. *Y'étaient* bien gentils mais je me sentais pas chez-nous¹³». Parfois, c'était les parents qui allaient habiter chez l'un de leurs enfants. Une informatrice nous explique qu'étant mineure elle avait besoin du consentement de ses parents pour se marier. Sa mère lui avait répondu: «*C'est ben de valeur* ma *p'tite* fille, si tu veux te marier tu nous emmènes ou tu te maries pas¹⁴». Lors du décès d'un des parents, celui qui survivait logeait souvent chez un de ses enfants. Un informateur confie qu'après la mort de son père, il a accueilli sa mère : «J'ai toujours gardé ma *moman* chez-nous¹⁵» Pour une informatrice, les générations précédentes sont membres de la maisonnée : «Ma grand-mère maternelle qui était veuve et ma tante vieille fille sont venues vivre chez-nous quand mon père est mort¹⁶. Finalement, une autre informatrice mentionne : «On habitait dans le même bloc que mes grands-parents. La maison était à eux-autres¹⁷». Ainsi, les membres âgés de la famille cohabitaient avec leurs enfants.

Les stratégies d'adaptation aux difficultés provoquées par la crise économique et aussi par la pauvreté imposée par les bas salaires portaient en premier lieu sur le domaine de l'alimentation. Il y avait tous ces marchands

12 AFUL, Coll. VQ, inf. n°27.

13 AFUL, Coll. VQ, inf. n°41.

14 AFUL, Coll. VQ, inf. n°34.

15 AFUL, Coll. VQ, inf. n°4.

16 AFUL, Coll. VQ, inf. n°26.

17 AFUL, Coll. VQ, inf. n°29.

ambulants qui l'été offraient dans les rues des fruits et légumes annoncés par des cris et des formules chantées dont chacun avait l'exclusivité. «Au début de l'été, les marchands de fraises se promenaient dans les rues. On les entendait crier, des fraises, des belles fraises de l'île. On les entendait venir de loin¹⁸». Il y avait aussi des livreurs de lait, de pain, de glace, de bois et de charbon. L'épicier du coin, autre institution locale, livrait à domicile les «commandes». De plus, il faisait crédit ce qui créait une sorte de cercle d'où on ne pouvait pas toujours s'échapper : «...Malgré notre état de pauvreté extrême, il y avait toujours du pain sur la table [...] tout ce temps-là, mes parents vivaient aux crochets des marchands de la paroisse qui faisaient crédit¹⁹». Certains informateurs désignent cette pratique par l'expression «faire marquer» à l'épicerie²⁰. Les achats plus substantiels se faisaient au marché où les habitants des campagnes avoisinantes avaient un étalage.

La crise économique affecta la qualité de l'alimentation. Un informateur confie: «Durant la crise on mangeait des *affaires* pas dispendieuses, comme du pain, des beurrées de moutarde, de la soupe aux patates, de la sauce aux patates et de la mélasse²¹». Dix autres informateurs décrivent un menu identique²². Le vendredi était «jour maigre» et le menu se composait alors de «crêpes, des *beans*, de la sauce aux oeufs et du poisson²³». Et un autre commente : «On en as-tu mangé du poisson. C'est pas pour rien si les Québécois aiment pas le poisson. *Y'était* même pas frais²⁴».

Parmi les autres moyens de se nourrir à peu de frais était la pêche dans le fleuve, l'été comme l'hiver, surtout dans le cas des résidents du Cap-Blanc : «Certains installaient des cabanes à morue. Il y avait de la pêche à l'éperlan. Les gens pêchaient beaucoup car c'était de la nourriture gratuite. [...] Les gens étaient pauvres²⁵». Plusieurs cultivaient un potager : «Tout le monde avait

18 AFUL, Coll. VQ, inf. n°1.

19 AFUL, Coll. VQ, inf. n°10.

20 AFUL, Coll. VQ, inf. n° 1, 4, 7, 11, 16, 26 et 34.

21 AFUL, Coll. VQ, inf. n°11.

22 AFUL, Coll. VQ, inf. n°1, 4, 6, 10, 12, 16, 19, 27, 34 et 37.

23 AFUL, Coll. VQ, inf. n°37.

24 AFUL, Coll. VQ, inf. n°1.

25 AFUL, Coll. VQ, inf. n°1 et 27.

un jardin, toujours sur le bord de la track. Le monde était obligé de faire ça pour se nourrir²⁶». L'été durant, les ménagères pouvaient ainsi compter sur un approvisionnement de légumes frais et certaines d'entre elles, préparaient à la fin de l'été des «conserves» qui agrémentaient les menus de l'hiver. Enfin, des familles «élevaient» des poules comme plusieurs informateurs le mentionnent : «La plupart des gens du quartier avaient des poulaillers. Ces poulaillers étaient situés près de la track de chemin de fer²⁷». «Tout le monde du quartier avait des poules. Ils mangeaient des oeufs²⁸».

L'hiver, le temps froid permettait de conserver les aliments à l'extérieur et d'économiser ainsi sur le coût de la glace : «L'hiver on gardait la viande dehors dans le tambour. On mettait le lait près de la fenêtre pour pas qui gèle²⁹».

Un autre domaine de pratiques où les femmes étaient très actives est celui des pratiques vestimentaires au chapitre de la fabrication des vêtements, surtout ceux des enfants. La couture et la récupération des vieux vêtements permettaient des économies appréciables. Les vieux vêtements n'étaient jamais jetés mais, par de patients procédés, ils étaient réparés, adaptés à des tailles différentes et s'inscrivaient ainsi dans un cycle de vie des objets qui entourait tous les membres de la famille. Combien de témoignages décrivent ces utilisations successives des vieux vêtements qui permettaient, selon l'expression populaire de faire *du neuf dans du vieux* grâce à cette machine à coudre qui était au coeur d'une série de gestes : il fallait récupérer les vêtements de la parenté et ensuite les découdre, les retailler et les coudre de nouveau pour leurs nouveaux usagers. Un informateur raconte : «Ma mère faisait du linge pour mes soeurs. Moi, quand j'ai arrêté de porter des culottes aux genoux, ma mère achetait mon linge³⁰». Cet informateur mentionne aussi que l'on achetait les vêtements des garçons de la famille tandis que ceux des filles étaient confectionnés par la mère. À l'époque de la

26 AFUL, Coll. VQ, inf. n°27.

27 AFUL, Coll. VQ, inf. n°27.

28 AFUL, Coll. VQ, inf. n°1.

29 AFUL, Coll. VQ, inf. n°22.

30 AFUL, Coll. VQ, inf. n°7.

crise, «les vieux vêtements propres» allaient des plus vieux aux plus jeunes : «On descendait le linge de l'un à l'autre³¹». Certaines familles allaient chercher des vêtements dans des «magasins de seconde main» : «On se mariait *pis* on était toute *ben* chics, mais elle [la mère de l'informatrice] allait quêter. [...] Maman allait dans les magasins de seconde main *pis* elle achetait, disons un grand manteau, *pis* on défaisait tout ça avec une lame de rasoir, *pis* là, elle le lavait, *pis* là elle faisait un manteau, une jupe, ç*ï* et ç*ï* [...]»³². Un autre moyen d'économiser était le tricot : «Ma mère nous faisait des tuques, des mitaines, des foulards *pis* des bas en laine d'*habitant*. *Pis* quand on a été assez grandes on tricotait aussi³³». Ces stratégies permettaient de faire face aux difficultés économiques en «habillant» sans que cela coûte trop cher.

Les enfants participaient aussi à l'effort des familles dans cette lutte contre la pauvreté en travaillant. Denyse Baillargeon nous explique ce travail :

Les travaux récents sur l'histoire de la famille ont insisté sur sa grande capacité d'adaptation aux conditions imposées par l'industrialisation, et en particulier sur le renforcement, plutôt que la disparition, de certains aspects dynamiques internes hérités du monde rural. La famille ouvrière du début du siècle est considérée comme une unité de production dont chacun des membres en âge de le faire, contribuait au budget commun. Dans cette perspective, le travail des enfants n'apparaît plus comme une aberration [...] mais comme une transposition, dans un contexte urbain, d'une stratégie longuement éprouvée³⁴.

Un grand nombre d'informateurs ont quitté l'école assez tôt car les parents avaient besoin d'un revenu supplémentaire pour la famille ou encore d'être aidés dans l'accomplissement des tâches domestiques. Une informatrice, issue d'une famille de 17 enfants, nous fait part de ce qui s'était passé chez elle : «Tous les enfants ont cessé l'école assez tôt. Il fallait

31 AFUL, Coll. VQ, inf. n°22.

32 AFUL, Coll. VQ, inf. n°19.

33 AFUL, Coll. VQ, inf. n°23.

34 Baillargeon, D. *op. cit.*, p.213.

contribuer au revenu familial. On allait travailler³⁵».

Le plus souvent, les jeunes filles, restaient à la maison pour aider leur mère dont elles devenaient le bras droit : «Je devais avoir dix ans et demi quand j'ai laissé l'école pour rester à la maison avec ma mère pour l'aider à faire des lavages pour être capable de vivre³⁶». À ce titre, citons cet autre témoignage :

Ça avait tous des grosses familles ça fait que les enfants grandissaient, ça fait qu'il y avait bien des fois que la femme avait des petites filles qui étaient assez grandes, des fois dans la maison, pour se rendre service [...] il y a bien des journées qu'elle avait besoin de services, n'importe quoi, bien la petite fille n'allait pas à l'école, elle restait plutôt chez-elle [...] pour aider sa mère³⁷.

Parfois, elles quittaient temporairement l'école à la suite d'un accouchement de la mère et «tenaient maison» pendant sa convalescence : «Quand ma mère était à son huitième mois de grossesse, j'ai arrêté l'école pour l'aider. Je suis retournée à l'école quand la *p'tite* a eu un an³⁸». Une autre informatrice explique : «Ma mère restait à la maison avec ses douze enfants et c'est pour ça qu'on finissait pas l'école³⁹». Certaines de ces jeunes filles assumaient ainsi des responsabilités de plus en plus accaparantes et parvenaient sans trop s'en rendre compte à un âge où il leur était difficile de trouver mari. Plusieurs familles comptaient une fille ou un garçon célibataire sur qui retombait la tâche de s'occuper des parents vieillissants ou qui habitait avec une soeur, souvent veuve⁴⁰. Ces célibataires sont désignés par les termes de *vieilles filles* ou encore de *vieux garçons*.. Une informatrice raconte : «J'ai aidé ma mère jusqu'à ce que la dernière soit élevée. Après, j'ai décidé de devenir religieuse. J'étais âgée pour une novice⁴¹». Un

35 AFUL, Coll. VQ, inf. n°24.

36 AFUL, Coll. VQ, inf. n°21.

37 AFUL, Coll. VQ, inf. n°22.

38 AFUL, Coll. VQ, inf. n°33.

39 AFUL, Coll. VQ, inf. n°22.

40 AFUL, Coll. VQ, inf. n°29, 30, 31,32 et 33.

41 AFUL, Coll. VQ, inf. n°23.

informateur explique les raisons de son célibat par le contexte : «...La crise économique et j'étais le seul soutien familial de mes parents⁴²».

En plus du travail à la maison, certaines jeunes filles allaient travailler très jeunes comme aides domestiques ou dans une manufacture. Une informatrice nous raconte : «La plus vieille des filles restait à la maison et s'en allait après comme servante. Celle qui suivait devait rester pour aider ma mère⁴³». Une informatrice née à la campagne raconte aussi : «Quand je suis arrivée à Québec, à 15 ans, je me suis trouvée une place comme bonne. J'aimais pas *ben ben* ça⁴⁴». Pour pouvoir travailler dans certaines manufactures, les jeunes filles devaient avoir seize ans et devaient «mentir sur leur âge» pour être engagées : «Il m'a fait signer tous mes papiers, excepté que j'ai falsifié mon âge. Il fallait avoir seize ans et j'en avais quatorze. Mais j'avais la grandeur pour avoir seize ans⁴⁵».

Le travail des enfants était pour ainsi dire inévitable à l'occasion de la maladie et surtout de la mort d'un des deux parents. Une autre circonstance qui pouvait obliger un enfant à abandonner les études pour «aider à la maison» était le retour de la mère au travail, la plupart du temps «par obligation». «Quand ma mère a accouché de ma petite soeur, c'est moi qui m'occupais du bébé pendant que ma mère travaillait au restaurant. [...] Mon père? Il venait juste pour faire un bébé pis y *sacrait son camp*⁴⁶». Une autre informatrice explique : «Au décès de ma mère [...], c'était une grosse charge pour moi parce que je travaillais. Il fallait que je laisse ma position pour avoir soin de cette famille-là⁴⁷». Selon un autre témoignage, le décès du père imposait à «l'aînée des filles» de prendre la relève de la mère pendant que cette dernière occupait un travail rémunéré : «Comme j'étais l'aînée, je restais à la maison. C'est moi qui étais le père de famille⁴⁸.»

42 AFUL, Coll. VQ, inf. n°31.

43 AFUL, Coll. VQ, inf. n°19.

44 AFUL, Coll. VQ, inf. n°42.

45 AFUL, Coll. VQ, inf. n°10.

46 AFUL, Coll. VQ, inf. n°16.

47 AFUL, Coll. VQ, inf. n°6.

48 AFUL, Coll. VQ, inf. n°23.

Les garçons, de leur côté, quittaient très souvent l'école pour travailler à l'extérieur et rapporter un revenu supplémentaire : «Il [son père] m'a retiré de l'école. Je finissais l'école le 20 juin, dans ce temps-là c'était la mode. L'aîné de la famille, on lui disait : "Tu vas m'aider." Il m'a pas laissé finir mon cours⁴⁹». Certains informateurs n'avaient pas le choix d'abandonner leurs études. C'est le cas d'un informateur qui confie que sa mère lui a dit : «Si vous ne travaillez pas, je vous place dans un orphelinat⁵⁰». Un autre informateur raconte : «J'étais garçon d'ascenseur chez Paquet. J'avais treize ans⁵¹».

Denise Lemieux et Lucie Mercier signalent une pratique courante dans les milieux ouvriers : «L'habitude de remettre sa paie en entier ou sous forme de pension à ses parents est perçue comme une véritable coutume parmi les Canadiens français⁵²». Nos informateurs sont nombreux à rappeler qu'ils donnaient presque toute leur paie à leur mère pour équilibrer le budget familiale⁵³. Quelques traits à ce sujet : «J'avais cinq cents pour servir la messe. Je donnais l'argent à ma mère⁵⁴». Une informatrice qui avait commencé à travailler à seize ans remettait tout son salaire à sa mère qui lui donnait un peu d'argent pour ses menues dépenses⁵⁵. Un garçon raconte de son côté : «J'allais pelleter chez du monde de la paroisse Saint-Dominique. C'était riche par là. J'me faisais dix ou vingt cents. J'en donnais la moitié à ma mère⁵⁶». Notons que tous les témoignages insistent sur le fait que c'est à la mère que l'on remettait sa paie ou encore à qui on payait pension ce qui confirme que l'administration du budget de la maison relevait des mères de famille. Une informatrice raconte ce qui s'est passé à la suite du décès de sa mère : «Mon père a continué avec moi ce qu'il a vécu avec maman. Il

49 AFUL, Coll. VQ, inf. n°20.

50 AFUL, Coll. VQ, inf. n°8.

51 AFUL, Coll. VQ, inf. n°37.

52 Denise Lemieux et Lucie Mercier. *Les femmes au tournant du siècle 1880-1940*. Mtl., IQRC, 1989, p.95.

53 AFUL, Coll. VQ, inf. n° 4, 20, 25 et 29.

54 AFUL, Coll. VQ, inf. n°25.

55 AFUL, Coll. VQ, inf. n°29.

56 AFUL, Coll. VQ, inf. n°1.

m'arrivait *pis* il avait la paie, *pis* il me la donnait. Arrange-toi avec comme tu veux et fais ce que tu veux, c'est toi qui est la maîtresse de maison⁵⁷».

Ces témoignages montrent bien à quel point les parents comptaient sur leurs enfants à la suite de difficultés financières ou quand la maladie ou la mort venait frapper la famille. Le décès du père remettait en question la survie économique de la famille. Parfois, la mère devait aller travailler à l'extérieur et une de ses filles, le plus souvent l'aînée, devait «tenir maison». Par ailleurs, si la mère demeurait à la maison, c'était aux enfants qu'il revenait d'aller travailler pour permettre à la famille de survivre. Le décès de la mère menaçait le foyer lui-même et les filles devaient prendre la relève dans une sorte de grand sursaut par lequel elles voulaient éviter que la famille n'éclate et que les enfants soient dispersés. Nous sentons d'ailleurs dans certains témoignages que le fait de collaborer ainsi était gratifiant. Une informatrice nous dit: «J'avais hâte de travailler pour aider ma famille. Je donnais la moitié de ma paie à ma mère. [...] On s'est toujours débrouillés⁵⁸».

Le travail d'appoint, le fait pour un homme d'occuper plus d'un emploi à la fois et un travail rémunéré à domicile dans le cas de la mère représentaient autant de moyens de lutte contre la pauvreté. Le chômage cyclique et saisonnier est un premier facteur qui menaçait les familles. De nombreux travailleurs se retrouvaient sans emploi l'hiver car le port n'était ouvert que de sept à huit mois par année ce qui ralentissait l'activité économique. Au Cap-Blanc, plusieurs hommes s'adonnaient à la pêche dans les eaux du fleuve et vendaient les poissons et les anguilles qu'ils avaient pris. «Ils vendaient pas ça cher, mais c'était ça de plus⁵⁹». Un autre travail des résidents du Cap-Blanc était la coupe de la glace sur le fleuve : «L'hiver, il y avait beaucoup de gars du Cap-Blanc qui travaillaient à couper de la glace sur le fleuve pour les glacières. Vous savez, le port était fermé l'hiver. Ça nous faisait une *job* en attendant l'été⁶⁰». L'industrie de la construction était

57 AFUL, Coll. VQ, inf. n°6.

58 AFUL, Coll. VQ, inf. n°24.

59 AFUL, Coll. VQ, inf. n°37.

60 AFUL, Coll. VQ, inf. n°27.

aussi au ralenti durant la saison froide. Une informatrice raconte: «Il [son père] ne travaillait pas l'hiver comme tous les gens de la construction. Pour joindre les deux bouts, il jouait du violon et il a été le premier lanceur de baseball rémunéré de la ville de Québec. Il jouait pour les Pingos⁶¹».

Mais en général, c'était surtout le fait que les salaires étaient insuffisants «pour arriver à joindre les deux bouts» qui obligeaient beaucoup de travailleurs à occuper plusieurs emplois. Le cas d'un informateur qui devait rembourser des emprunts contractés pour payer les frais d'hospitalisation de son fils atteint d'une malformation cardiaque nous semble résumer les situations difficiles où beaucoup se retrouvaient. «J'occupais trois jobs en même temps dont une de nuit. Je dormais pas beaucoup mais j'avais pas le choix. Il fallait qu'on sauve mon p'tit gars. J'ai payé jusque dans les années 1950. Malheureusement, il est mort pareil pis moi je continuais à payer⁶²». D'après un autre témoignage, les salaires dans la fonction publique à l'époque de la crise ne suffisaient pas à faire vivre une famille : «J'étais obligé d'avoir deux *jobs* si on voulait joindre les deux bouts. J'ai parti une petite entreprise de visites touristiques⁶³».

Peu de femmes mariées travaillaient à l'extérieur de la maison à l'époque de la crise. Dans le contexte de l'époque, une femme mariée et qui avait des enfants, devait *prendre soin* de ces derniers et veiller à la bonne marche de son foyer. Seulement trois informateurs mentionnent que leurs mères travaillaient à l'extérieur⁶⁴. Dans les trois cas, elles ont dû le faire soit à cause de l'alcoolisme, de la tuberculose ou par l'irresponsabilité du conjoint. Dans la majorité des cas, les femmes qui devaient travailler devaient le faire à la maison comme l'explique Denyse Baillargeon :

La participation à la sphère informelle de l'économie était le plus souvent le lot des femmes car leurs responsabilités familiales et domestiques, qui les empêchaient de joindre le marché du travail,

61 AFUL, Coll. VQ, inf. n°24.

62 AFUL, Coll. VQ, inf. n°11.

63 AFUL, Coll. VQ, inf. n°1.

64 AFUL, Coll. VQ, inf. n°11, 16 et 23.

leur laissaient par contre une plus grande flexibilité au niveau de l'organisation de leur temps, ce qui leur permettait de s'adonner à différentes activités à domicile⁶⁵.

Ces activités économiques informelles prenaient plusieurs formes. Les unes «gardaient des pensionnaires», d'autres «faisaient de la couture» ou «des lavages et du repassage». Les petites sommes ainsi gagnées permettaient de «payer l'épicerie», de régler le loyer ou d'acheter des souliers aux enfants. Ce revenu supplémentaire pouvait faire la différence entre vivre au-dessous et un peu au-dessus du seuil de la pauvreté⁶⁶.

Lors du décès du père de famille, plusieurs femmes ont dû assumer le rôle de pourvoyeur en faisant à domicile de travaux de couture ou de chapellerie rémunérés⁶⁷. «Ma mère faisait de la couture pour d'autres femmes. C'était un petit revenu parce qu'elle demandait pas cher⁶⁸». Une informatrice raconte que sa mère devenue veuve cousait pour les «femmes du coin» : «Elle faisait des robes pour 75 cents et des pantalons pour enfants pour 50 cents. Les gens essayaient les vêtements dans la chambre. Elle cousait une partie de la nuit⁶⁹». La même informatrice et ses soeurs aidaient leur mère en cousant les bas de pantalon et en défaisant de vieux vêtements pour les récupérer. En plus de son travail de couturière, sa mère était aide-ménagère à temps partiel. Certaines femmes s'adonnaient aussi à des travaux de chapellerie : «Ma mère faisait des chapeaux pour les voisines. Mes soeurs lui servaient de modèles. C'était vraiment pas cher, 25 ou 50 cents, je m'en rappelle plus⁷⁰». Une autre informatrice explique que sa mère n'avait pas le droit de travailler à l'extérieur car elle retirait une pension de veuve dans le cadre du programme d'aide aux mères nécessiteuses : «Comme une femme c'est intelligent, elle faisait de la couture à domicile pour les autres⁷¹». Un informateur mentionne que les femmes du Cap-Blanc faisaient

65 Baillargeon, D. *op. cit.*, p. 136.

66 *Ibid.*, p. 306.

67 AFUL, Coll. VQ, inf. n°7, 21 et 23.

68 AFUL, Coll. VQ, inf. n°25.

69 AFUL, Coll. VQ, inf. n°23.

70 AFUL, Coll. VQ, inf. n°7.

71 AFUL, Coll. VQ, inf. n°26.

le ménage au Parlement : «On les voyait monter l'escalier des Plaines vers 5.30 - 6.00 heures du matin, pour aller faire le ménage au Parlement⁷²».

«Prendre un chambreur» était un autre moyen d'obtenir un revenu supplémentaire : «C'est de l'ouvrage, des pensionnaires comme ça. Il fallait que les repas soient prêts, faire les chambres. [...] À part ça, ils devaient pas être confinés à leur chambre, ils avaient accès au salon comme nous autres⁷³». Une informatrice mentionne que sa mère, en plus d'effectuer du travail rémunéré à la maison, de loger une tante qui payait pension et de recevoir la paie de sa fille, logeait un pensionnaire à la maison⁷⁴. Nous avons aussi recueilli le témoignage d'une petite pensionnaire : «Ma mère m'a placée en pension chez une femme de Saint-Roch. Elle travaillait et j'étais trop petite pour me garder toute seule. Quand j'ai commencé l'école, je suis retournée chez-nous⁷⁵». Certaines femmes gardaient donc de jeunes pensionnaires.

Les hommes et les femmes luttait ainsi contre les méfaits de la crise économique mais pouvaient surtout recourir à cette ressource inépuisable qu'étaient la famille et la parenté selon les définitions que nous en avons données plus haut. Par la famille, on pouvait alors trouver du travail. Un informateur du Cap-Blanc confie qu'ils étaient trois frères à travailler au même endroit : «C'est le plus vieux de mes frères qui nous a fait rentrer⁷⁶». Une informatrice a été embauchée au restaurant Kerhulu où sa mère travaillait depuis plusieurs années : «Ils avaient besoin d'une fille au vestiaire. Ma mère leur a dit que je pouvais faire la job⁷⁷». Une autre informatrice raconte que ses frères ont suivi les traces de leur père : «Les plus âgés des garçons ont appris le métier avec mon père. Comme il était contremaître dans la construction, il pouvait engager ses fils⁷⁸». Quand la

72 AFUL, Coll. VQ, inf. n°27.

73 AFUL, Coll. VQ, inf. n°28.

74 AFUL, Coll. VQ, inf. n°26.

75 AFUL, Coll. VQ, inf. n°16.

76 AFUL, Coll. VQ, inf. n°37.

77 AFUL, Coll. VQ, inf. n°16.

78 AFUL, Coll. VQ, inf. n°24.

famille ne parvenait pas à faire face à la pauvreté par ses propres moyens, elle se tournait spontanément vers la parenté.

B. LA PARENTÉ

Le recours à la parenté élargie constituait un réseau naturel et spontané de solidarité pour nos informateurs qui le perçoivent comme le prolongement naturel de la famille conjugale. Le recours à la parenté représentait la solution la plus courante lorsque la famille nucléaire n'arrivait plus à régler elle-même ses problèmes. Comme l'explique Baillargeon, le support apporté par la parenté ne se manifeste pas uniquement en temps de crise :

Il représente plutôt un phénomène habituel, rendu nécessaire par les faibles revenus et qui ne fait que s'amplifier lorsque survient une période économique difficile comme celle des années 30. [...] Pour que cette entraide puisse s'exercer plus facilement, la proximité de la parenté était sinon essentielle, du moins plus commode. C'est pourquoi, à la ville, les familles ont tendance à se regrouper à l'intérieur des mêmes quartiers⁷⁹.

Nous avons pu identifier grâce à nos témoignages, une organisation spatiale urbaine semblable à celle qui était présente en milieu rural. Ainsi, un grand nombre d'informateurs habitaient sur la même rue que d'autres membres de la parenté ou à moins d'un kilomètre⁸⁰. Cette proximité de la parenté rendait les échanges de services plus faciles : «J'allais souvent, le midi, manger chez ma grand-mère. Elle restait en face de chez-nous⁸¹». En général, les rôles dans les pratiques d'entraide au sein de la parenté reproduisaient les rôles au sein de la famille : nourrir, soigner et éduquer relevaient des femmes, construire et loger, des hommes.

De tout de tout, si un était mal pris, *t'sé* le reste de la famille était là *pis* on se tenait comme on fait encore. Nous autres, c'est notre

79 Baillargeon, D. *op. cit.*, p.214.

80 AFUL, Coll. VQ, inf. n°1, 4, 10, 19, 24, 26, 27, 29 et 34.

81 AFUL, Coll. VQ, inf. n°29.

habitude. [...] Moi dans ma famille, les hommes aussi *t'sé*, un tel avait besoin de bâtir, bon *ben* la famille était là *pis* la famille allait bâtir, *pis* ça s'entraidait beaucoup, beaucoup. C'était partagé, les femmes s'entraidaient pour le ménage, la maladie, les accouchements⁸².

Deux témoignages montrent que l'on faisait appel à la parenté surtout lorsque survenait la maladie ou la mort : «Ça s'entraidait surtout dans la maladie. Si quelqu'un était malade ou qu'on avait besoin de secours pour les accouchements, dans ce temps-là les accouchements se faisaient à la maison. L'entraide passait par la plus vieille⁸³». En cas de mortalité, on exprime ainsi la collaboration avec la famille éprouvée : «On aidait *aux* veufs et *aux* veuves de la famille. On aidait pour les enfants, le ménage et la nourriture⁸⁴».

Les relevailles, pratique qui consistait à aider les femmes qui venaient d'accoucher, étaient assez courante. Une informatrice raconte : «Mes tantes venaient relever ma mère. Pendant l'accouchement aussi c'est mes tantes qui nous gardaient⁸⁵». «On se rendait même pas compte que notre mère était enceinte. Une journée mon père disait : "On va chez votre grand-mère. Les sauvages vont venir nous porter un petit bébé"⁸⁶».

La garde des enfants par la parenté est peu mentionnée dans nos témoignages et, quand on en parle, il n'est jamais question de rétribution : les enfants étaient gardés gratuitement. «Les enfants étaient gardés par les femmes de la famille et ma grand-mère gardait aussi quand mes parents sortaient⁸⁷». En réalité, les enfants plus âgés s'occupaient des plus jeunes.

L'adoption informelle, c'est-à-dire une entente constituée à l'amiable sans avoir recours aux pouvoirs légaux, était une pratique peu répandue

82 AFUL, Coll. VQ, inf. n°34.

83 AFUL, Coll. VQ, inf. n°6.

84 AFUL, Coll. VQ, inf. n°22.

85 AFUL, Coll. VQ, inf. n°34.

86 AFUL, Coll. VQ, inf. n°1.

87 AFUL, Coll. VQ, inf. n°34.

mais existante. Elle est différente de la garde d'enfants, car elle est permanente et non temporaire. «On était déjà seize enfants, *pis* mes grands-parents étaient tout seuls. Ils ont demandé à mes parents pour le *prendre en élève* [le plus jeune]. Mes parents ont hésité. Mais comme ils restaient pas loin, on le voyait souvent [...] Il était gâté⁸⁸». Un autre informateur nous relate qu'au décès du père de son meilleur ami, la mère n'a eu d'autre choix que de placer ses deux fils «en élève» chez un membre de la parenté⁸⁹.

Les pratiques d'entraide au sein de la parenté étaient nombreuses. La cohabitation avec des membres de la parenté est la deuxième stratégie la plus couramment utilisée par les familles des informateurs. Parfois, il fallait en effet être hébergé par la parenté comme un informateur l'explique : «Mon père a perdu sa job. Il était *fort sur la bouteille*. Ma mère et moi, on est allés vivre chez mes grands-parents⁹⁰». Au décès de son père, un informateur et son frère sont allés vivre chez un oncle et une tante avant de pouvoir être admis dans un orphelinat : «Quand mon père est mort, ma mère avait pas d'argent. Ça fait qu'on est allés chez mon oncle mais eux-autres aussi ils avaient pas beaucoup d'argent⁹¹». Une autre informatrice nous raconte qu'après l'hospitalisation de son père tuberculeux, sa mère a dû *fermer maison* temporairement : «Chacun des enfants a été placé chez un membre de la parenté. Moi et mon frère on est allés chez mes grands-parents paternels. Ma mère et les deux plus jeunes sont allés chez les grands-parents maternels. Les autres enfants restent chez leurs parrains et marraines⁹²». Cette famille a été de nouveau réunie lorsque le programme d'aide aux mères nécessiteuses entra en vigueur en 1937. Une autre informatrice se souvient que c'est sa grand-mère qui gardait les enfants pendant que sa mère était au travail. Lorsque la grand-mère est morte, la mère fut obligée de confier ses enfants à un orphelinat. Ici encore, à la suite de la mise en place du programme d'aide aux mères nécessiteuses, les enfants ont réintégré leur

88 AFUL, Coll. VQ, inf. n°24.

89 AFUL, Coll. VQ, Inf. n°10.

90 AFUL, Coll. VQ, inf. n°11.

91 AFUL, Coll. VQ, inf. n°4.

92 AFUL, Coll. VQ, inf. n°23.

foyer⁹³

Des familles hébergeaient des parents avec des moyens de fortune comme de dormir sur un divan-lit dans le salon. Il est souvent fait mention d'une tante «vieille fille» qui habitait avec la famille, qui aidait aux travaux ménagers ou qui «payait pension» si elle travaillait à l'extérieur. «C'est ma tante célibataire qui habitait avec nous qui s'occupait d'apprendre aux enfants leurs leçons, leurs devoirs et la religion. Elle couchait dans le salon⁹⁴». Une informatrice célibataire qui habitait avec ses parents, va vivre chez sa soeur après leur mort : «J'étais bien. Je m'occupais des enfants comme si c'était les miens⁹⁵».

Le don d'aliments et de vêtement était la forme d'entraide la plus fréquente. Il n'était pas rare, selon les informateurs, que la parenté élargie donne de la nourriture aux moins fortunés de la famille. «Mes parents trouvaient des fois de la viande et de la nourriture entre les deux portes qui avaient été achetées par la parenté⁹⁶». La parenté de la campagne donnait aussi des produits de la ferme : «Mon grand-père qui venait de la campagne donnait des fruits et du charbon⁹⁷». Un autre se souvient de «la parenté qui habitait à l'Île d'Orléans» qui, après avoir «fait boucherie [...] donnait un quartier de boeuf». La même personne évoque un grand-père qui apportait des huîtres en saison, un oncle qui faisait cadeau d'«une grande tranche de steak, une tante qui donnait du pain «fait maison⁹⁸». Enfin, une autre informatrice raconte que ses oncles marins-pêcheurs aux Îles-de-la-Madeleine «envoyaient de la morue par bateau. On avait juste à aller la chercher au port⁹⁹».

La parenté constituait aussi un véritable réseau d'échange ou de don de

93 AFUL, Coll. VQ, inf. n°26.

94 AFUL, Coll. VQ, inf. n°24.

95 AFUL, Coll. VQ, inf. n°29.

96 AFUL, Coll. VQ, inf. n°10.

97 AFUL, Coll. VQ, inf. n°36.

98 AFUL, Coll. VQ, inf. n°23.

99 AFUL, Coll. VQ, inf. n°35.

vêtements. À ce ce sujet une informatrice raconte : «On ramassait les *capots* d'hiver de la famille pour les réutiliser¹⁰⁰». Une informatrice parle aussi des vêtements des cousins et cousines qui circulaient entre les familles : «Mes tantes avaient aussi des enfants. Les enfants ça grandit tellement vite que ça use pas le linge. Elles nous en donnaient¹⁰¹».

De plus, la parenté constituait un réseau de relation actif lorsqu'il s'agissait de se faire embaucher. En effet, certains informateurs ont mentionné avoir trouvé du travail grâce à un membre de leur parenté. Une informatrice explique : «Durant ma grossesse, j'embauchais ma nièce pour faire le ménage¹⁰²». Une informatrice a été engagée chez Kresge grâce à sa marraine¹⁰³.

Le paiement des factures des gens de la famille dans le besoin était une pratique plus rare, mise en oeuvre dans les cas d'extrême pauvreté. Une seule informatrice parle de cette pratique : «[...] Un de mes cousins du côté de mon mari payait la boucherie, l'électricité. J'avais une soeur qui m'avait acheté mon moulin à coudre. J'avais une belle soeur qui avançait le loyer, on a *ben* eu des travers, on était réellement très pauvres¹⁰⁴». Comme nous venons de le constater, la parenté contribuait de multiples façons à préserver ses membres contre la pauvreté.

C. LE VOISINAGE

Le recours au voisinage était une pratique moins courante d'entraide en milieu urbain. Toutefois, on les appelait à l'aide surtout lors d'événements imprévus comme un accouchement précipité ou une maladie. Il s'agissait plutôt d'une aide de dépannage que d'une aide régulière. À ce sujet, une informatrice explique qu'elle allait souvent faire des *commissions* pour la voisine qui ne pouvait laisser ses enfants seuls à la maison ; «

100 AFUL, Coll. VQ, inf. n°34.

101 AFUL, Coll. VQ, inf. n°17.

102 AFUL, Coll. VQ, inf. n°34.

103 AFUL, Coll. VQ, inf. n°26.

104 AFUL, Coll. VQ, inf. n°19.

[...].Personne ne refusait de se rendre service entre eux-autres [...] d'abord tout le monde se connaissait¹⁰⁵». L'utilisation de l'expression «se rendre service» témoigne, à notre avis, d'une distanciation qu'on ne retrouve pas lorsque les informateurs parlent de leur parenté. «Je voisinais beaucoup mon frère. Tous les vendredis, on jouait aux cartes¹⁰⁶». En ce qui touche le peu de recours à l'entraide du voisinage, nous arrivons aux mêmes conclusions que Denyse Baillargeon :

Le voisinage se confond le plus souvent avec la parenté et lorsqu'on «voisine», on fréquente en réalité des parents. En fait, il semble qu'on ne voisine pas les voisins, envers qui on entretient une certaine méfiance. Cette attitude reflète le souci de soustraire sa vie privée aux regards afin de camoufler sa pauvreté¹⁰⁷

Au sujet du respect de la vie privée, un informateur relate : «Un de nos voisins achetait du foie de porc presque à tous les jours. Y disait que c'était pour les chats. Nous autres, on le savait que c'était pour sa famille. On le savait que y'était ben pauvre¹⁰⁸». La proximité de la parenté jouait ici un grand rôle. En effet, il n'apparaissait pas nécessaire de recourir à l'entraide des voisins quand les soeurs, les tantes et les cousins habitaient à proximité. Comme les prochains témoignages, peu nombreux, l'illustreront, le voisinage offrait une aide ponctuelle, lors d'incidents imprévus.

Nous n'avons qu'un seul récit relatif à la cohabitation avec des voisins. «Les voisins ont eu une fuite de gaz dans leur loyer. Y pouvait pas rester là. Y sont venus rester chez-nous pendant deux jours¹⁰⁹». Comme on peut le constater, il s'agissait d'une aide de dépannage à la suite d'un événement imprévu.

Deux témoignages relatent une aide alimentaire apportée par les

105 AFUL, Coll. VQ, inf. n°22.

106 AFUL, Coll. VQ, inf. n°4.

107 Baillargeon, *D. op. cit.*, p. 222.

108 AFUL, Coll. VQ, inf. n°1.

109 AFUL, Coll. VQ, inf. n°10.

voisins. À ce sujet, une informatrice raconte : «Notre voisin était boucher. Des fois y donnait de la viande à ma mère¹¹⁰». Ce voisin possédait aussi une vache et il permettait aussi à la mère de l'informatrice de la traire et d'obtenir ainsi du lait gratuitement. L'employeur de la mère d'une informatrice leur faisait don de nourriture plus particulièrement dans le temps des fêtes¹¹¹». La même informatrice raconte : «Y nous donnait aussi des vêtements. Ça avait l'air neuf. J'me rappelle un Noël, j'avais eu des beaux gants en kid¹¹²». Elle: «On était nombreux chez-nous. La voisine prêtait sa corde à linge pour qu'on puisse tout laver notre linge la même journée¹¹³».

Un seul informateur mentionne des dons en argent. «Quand mon père est mort, le voisin est venu à maison, pis y'a dit à ma mère «prenez ça, ça va vous aider». Ma mère était gênée mais on en avait besoin¹¹⁴».

Faire embaucher les voisins était le type d'entraide le plus fréquent lorsque l'on recourait au voisinage. «Je suis entrée à la Dominion Corset par l'entremise d'amis¹¹⁵». «La voisine m'a dit qu'y cherchait du monde à manufacture pis que j'avais juste à y'aller. J'ai commencé le lendemain. Ma voisine avait parlé de moi au contremaître¹¹⁶». Une autre informatrice nous mentionne que c'est grâce à une amie de sa mère qu'elle a décroché son premier emploi¹¹⁷.

La famille immédiate, ses différents membres et la parenté contribuaient à supporter les couples en difficulté en leur procurant des vêtements, de la nourriture et parfois même un toit. Le voisinage était présent pour dépanner et pouvait parfois faire des dons qui relevaient de la charité. Le deuil et la maladie représentaient souvent l'élément déclencheur

110 AFUL, Coll. VQ, inf. n°26.

111 AFUL, Coll. VQ, inf. n°23.

112 AFUL, Coll. VQ, inf. n°23.

113 AFUL, Coll. VQ, inf. n°23.

114 AFUL, Coll. VQ, inf. n°4 .

115 AFUL, Coll. VQ, inf. n°10.

116 AFUL, Coll. VQ, inf. n°29.

117 AFUL, Coll. VQ, inf. n°23.

de la mise en place de stratégies de survie. La famille conjugale, la parenté et même le voisinage s'entraidaient et tentaient de pallier à des situations dysfonctionnelles. Les réseaux de solidarité traditionnelle constituaient vraiment un élément protecteur dans la ville. Les diverses stratégies qui ont été mises en place pour contrer les effets de la crise démontrent à quel point cette économie parallèle, le travail domestique, était vitale à la survie des familles.

Avec la crise économique de 1929, les familles et leurs réseaux traditionnels d'entraide ont eu de plus en plus de mal à suffire à la tâche. Ces familles se sont alors tournées vers une institution qui depuis longtemps déjà se chargeait de secourir les plus démunis, l'Église. Mais, en 1929, cette dernière est au prise avec de graves difficultés financières et elle ne peut répondre adéquatement à la demande croissante d'assistance engendrée par la crise. Une nouvelle forme d'aide verra ainsi le jour, celle de l'État.

CHAPITRE III

DE LA CHARITÉ PRIVÉE À L'AIDE DE L'ÉTAT: MISE EN PLACE D'UNE STRUCTURE URBAINE OU PRÉMICES DE L'ÉTAT PROVIDENCE

En nous appuyant sur les témoignages de nos informateurs et informatrices, nous nous proposons maintenant de rendre compte des transformations majeures survenues entre 1929 et 1939 dans les domaines de la sécurité sociale, de la santé, de la médecine et surtout de l'aide de l'État. Dans quelle mesure les informateurs ont-ils eu recours à ces diverses formes d'assistance? Quelle rôle ces dernières ont-elles joué dans leur vie familiale? Nous pourrions ainsi vérifier si les dénonciations des élites étaient fondées et si le milieu urbain a fait disparaître les solidarités traditionnelles au sein des familles et de la parenté. Nous rappelons que nous cherchons à décrire les changements des institutions par l'analyse des souvenirs des informateurs qui, s'ils n'ont pas eu recours aux programmes d'aide des institutions de protection sociale, ont connu des voisins ou des parents qui ont eu besoin d'aide sociale ou médicale.

Deux grandes institutions de la société québécoise apparaissent dans les témoignages : l'Église et l'État. Entre 1929 et 1939, la distinction entre ces deux institutions n'était pas toujours très claire car elles interagissaient souvent en matière de sécurité sociale; le transfert des responsabilités sociales de l'Église vers l'État ne faisait que s'amorcer. Dans ce chapitre, après avoir rappelé les formes d'aide qui relevaient de l'Église et de la charité privée, nous décrivons les nouvelles formes d'assistance mises en place par l'État.

Abraham Maslow a distingué cinq niveaux de besoins qu'il a désignés par l'expression *organismically based needs*. Au premier niveau, il décrit les besoins physiologiques qu'il faut avant tout satisfaire pour que l'individu puisse passer à un autre niveau. Il s'agit de la faim, de la soif, du besoin de sommeil, de la sexualité, de la détente et de la santé physique. Par la suite, l'individu pourra se préoccuper d'un autre ensemble de besoins qui

ont pour objet un environnement stable et ordonné, les besoins de sécurité. Si l'individu doit sans cesse affronter un environnement hostile, injuste, dangereux, aléatoire, il sera méfiant et recherchera des zones qui lui assureront stabilité et protection. Par la suite, il tentera de donner à son environnement la plus grande sécurité possible¹. C'est pour répondre à ces deux premières catégories de besoins que la société religieuse et civile dut intervenir au temps de la crise. Tout être humain désire enfin avoir la certitude de pouvoir se nourrir, d'assurer sa subsistance ainsi que celle de sa famille et de recevoir les soins appropriés s'il est malade. Il aspire aussi à participer au développement social et économique du milieu dans lequel il vit².

Nos informateurs ont vu leurs contemporains blessés dans leur dignité par le fait qu'ils ne pouvaient même plus satisfaire les besoins les plus élémentaires et assistèrent à l'apparition d'une nouvelle conception de l'assistance sociale à l'époque de la crise. En plus d'amorcer un déplacement de l'assistance de l'Église vers l'État, la crise économique de 1929 provoqua en effet une prise de conscience car c'est à cette époque que l'on se rendit compte «que la santé publique repose en bonne partie sur les conditions de vie en société. Un programme de soins ne peut avoir d'efficacité durable qu'une fois réglés les problèmes d'hygiène, de salubrité, de logements, de malnutrition et d'insuffisance de revenus³».

En ce qui a trait à l'hygiène et à la santé publique, depuis le XIX^e siècle, les professionnels prirent conscience des problèmes que le milieu urbain faisait apparaître à mesure que la population des villes augmentait. Le manque de salubrité des logements, l'accumulation des déchets, le besoin d'eau potable, les épidémies, la pauvreté de ceux qui ne trouvaient pas d'emploi produisaient un bouillon de culture d'où pouvaient naître les

1 Cité d'après le résumé de Jean Du Berger dans *Pratiques culturelles traditionnelles* (1987), p. 63. Voir *Psychology Today; An Introduction*, Del Mar, California, CRM Books, 1970, p. 153-154, ouvrage auquel collabora Maslow.

2 Cette définition de la sécurité sociale s'inspire de celle du *Rapport de la Commission d'enquête sur la santé et le bien-être social*. Québec, 1966, volume 1, p.5.

3 Mathieu, Jacques et Lacoursière, Jacques, *op. cit.*, p. 188.

misères les plus sordides et les délinquances les plus dangereuses. Quand la crise éclata, on assista à une aggravation des problèmes de santé publique. Les unités sanitaires, organismes de médecine préventive mis sur pied en 1926, furent alors l'objet d'une législation spéciale. En 1933, la Loi conférera un statut permanent aux unités sanitaires qui constituèrent alors «un réseau parallèle aux hôpitaux⁴» qui veillera à la qualité de l'eau, à la pasteurisation du lait, au traitement et à la prévention des maladies infectieuses.

En 1930, pour analyser les problèmes créés par la crise et proposer des solutions, le gouvernement mettra sur pied la Commission des assurances sociales du Québec connue sous le nom de Commission Montpetit. Après avoir mené son enquête, la Commission suggéra «la mise sur pied de nouveaux mécanismes et l'adoption de nouvelles lois afin de remédier aux problèmes créés par la crise⁵». À la suite des recommandations de la Commission le département de la Santé et du Bien-être social sera créé en 1936 pour «surveiller l'application des lois portant sur l'hygiène et la santé publique, l'assistance publique, les aliénés et sur l'inspection des hôpitaux et autres institutions de charité⁶».

Au cours de la décennie 1929-1939, plusieurs mesures étatiques seront ainsi mises de l'avant. Nous énumérerons ici les plus importantes et reviendrons ultérieurement, dans la troisième partie de ce chapitre, sur celles qui ont laissé des traces dans les récits des informateurs. L'une des premières mesures sera la mise en place de secours directs et de travaux publics (1930). Suivront la loi sur les accidents au travail (1931), la Loi sur le travail des femmes et des enfants (1930-34), la Loi sur le salaire minimum des femmes (1930-35), la Loi pour promouvoir la colonisation et le retour à la terre (1935), l'assistance à la vieillesse (1936), l'assistance aux mères nécessiteuses (1937) et la Loi des salaires raisonnables (1937)⁷. Ces mesures arrivaient à point car les organismes traditionnels qui intervenaient dans le

4 Anctil, H. et Bluteau, M.-A., *op. cit.*, p. 63.

5 *Ibid.*, p. 71.

6 *Ibid.*

7 Renée Joyal. «Les familles et l'État». *Cap-Aux-Diamants*, n°39, automne 1994, p.18-21.

champ des problèmes sociaux ne pouvaient plus faire face à une situation dramatique.

A. L'ÉGLISE ET L'ASSISTANCE SOCIALE

Lorsque survint la crise, les démunis se sont tout naturellement tournés vers l'Église tant dans le cadre des paroisses que dans celui des communautés religieuses. Après avoir dénoncé l'industrialisation et l'urbanisation, ce qu'elle continuera de faire à l'époque de la crise, l'Église avait dû s'adapter tant bien que mal au nouveau contexte et tenter de remédier aux problèmes urbains. En 1929, les structures ecclésiales d'encadrement étaient bien organisées. Par la structure paroissiale, les prêtres et les communautés religieuses étaient aux premières lignes du combat qui s'amorçait. La paroisse, par ses activités pastorales et par les multiples associations qu'elle parrainait constituait un milieu de vie où les problèmes pouvaient être identifiés et parfois réglés. De plus, les communautés religieuses s'occupaient déjà des écoles, des hôpitaux, des crèches et des asiles et animaient un réseau de services en mesure de répondre aux besoins de ceux que leur famille ne pouvait aider. Par toutes ses oeuvres, l'Église faisait partie de la vie quotidienne et c'est de son rôle que nos informateurs témoignent.

La paroisse constituait le milieu concret auquel les informateurs s'identifiaient. Ainsi, quand nous demandions aux informateurs quel était leur lieu de résidence, 90% d'entre eux donnaient le nom de leur paroisse et non celui de leur quartier. Comme le mentionnent Jean Hamelin et Nicole Gagnon : « ... La paroisse est le lieu où bat le coeur de l'Église, sans doute parce que là aussi bat le coeur de la nation. Les canadiens français y trouvent toutes les coordonnées d'une appartenance réelle et totale à la cité humaine⁸ ». La paroisse, c'était en premier lieu, la vie liturgique qui comportait évidemment l'assistance à la messe dominicale et aux Vêpres du

⁸ Hamelin, J. et Gagnon N., *op. cit.*, p. 334.

dimanche soir mais aussi la participation aux grandes célébrations de l'année liturgique comme celles du Temps des fêtes et celles du Temps de Pâques. La célébration de la Fête-Dieu était l'occasion d'afficher son appartenance à la paroisse et, par une procession solennelle dans les rues, de «se représenter» dans l'espace urbain dont la paroisse prenait ainsi une possession symbolique. De plus, des pratiques paraliturgiques avaient lieu pendant le mois de mai où les paroissiens participaient au Mois de Marie. Tout au long de l'année, on se retrouvait à l'église pour rappeler le souvenir des défunts ou pour rendre hommage à des saints et des saintes dont on réclamait l'intercession.

De plus, tout au long de la vie d'un individu, les grands rites de passage étaient marqués par la réception des sacrements comme le baptême, la première communion, la communion solennelle et le mariage. À l'heure de la dernière maladie, c'est le curé de la paroisse qui «donnait l'Extrême-onction» au malade et les funérailles marquaient le passage définitif vers ce que les gens nommait «La Maison du Père». Enfin, des associations pieuses regroupaient par groupes d'âge et par sexe. Les mères de famille faisaient partie des «Dames de Sainte-Anne» et les jeunes filles, des «Enfants de Marie». Les hommes se retrouvaient dans les rangs des «Ligues du Sacré-Coeur». Certains hommes étaient membres des Zouaves pontificaux. Et nous pourrions allonger cette liste. Contentons-nous de constater que la paroisse proposait à ses paroissiens des activités qui pouvaient les occuper non seulement le dimanche mais toute la semaine.

Mais l'église était beaucoup plus qu'un lieu du culte. Elle était le centre d'activités communautaires de toutes sortes comme le rappelle une informatrice : «Dans notre paroisse, on organisait beaucoup d'activités. Souvent ça se passait dans le sous-sol de l'église. On organisait des tombolas⁹». De plus, à l'intérieur de la paroisse, l'Église avait créé des comités paroissiaux qui se chargeaient d'aider les paroissiens dans le besoin.

9 AFUL, Coll. VQ, Inf. n°29.

Au coeur de la paroisse, le curé jouait un rôle majeur non seulement au niveau de la vie liturgique et sacramentelle mais aussi comme animateur de la vie communautaire. Jean Hamelin et Nicole Gagnon observent:

Les curés sont des notables, bien installés au centre du pouvoir local, confluent du religieux, du social, du politique et de l'administratif, profondément impliqués dans le temporel et à même d'imposer des modèles de conduite. Ils exercent un contrôle social indéniable. [...] Mais le curé est aussi l'homme de la communauté, prêt à répondre aux besoins de tous et de chacun. Forcément, il met son nez partout. Aux yeux de ses ouailles, c'est un homme instruit, détenteur d'une compétence indispensable pour la bonne marche de plusieurs affaires collectives ou personnelles¹⁰.

«La visite paroissiale» permettait au curé de connaître ses paroissiens et de garder le contact avec eux. «Dans la paroisse, le curé connaissait tout le monde. D'abord tout le monde allait à la messe. En plus, il y avait les visites à domicile. Il était habitué de voir toujours les mêmes faces¹¹». Le curé était près de ses paroissiens peut-être un peu trop, selon un témoignage: «Le curé savait tout parce qu'il y avait les punaises de sacristie qui allaient mémèrer¹²». En plus de ces visites, le curé connaissait aussi ses paroissiens grâce au sacrement de pénitence, c'est-à-dire la confession. Même si «le secret de la confession» ne lui permettait pas d'en faire état, il était au courant des crises qui secouaient les individus, la détresse psychologique de plusieurs, les difficultés que connaissaient des couples, les méfaits de l'alcoolisme, la violence dans certaines familles. Bref, par les confidences, il était au courant d'une misère profonde dont la pauvreté n'était qu'un aspect.

C'est donc à lui que l'on s'adressait lorsque l'on avait besoin d'aide : «Quand quelqu'un manquait de quelque chose, souvent il en parlait au curé. Le curé pouvait lui dire où aller pour avoir de l'aide. On a ben chialé contre les curés mais c'est eux autres qui s'occupaient des pauvres. C'est lui qui

10 Hamelin, J. et Gagnon N. *op. cit.*, p. 335.

11 AFUL, Coll. VQ, Inf. n°1.

12 AFUL, Coll. VQ, Inf. n°1.

savait qu'un tel prenait un coup et qu'un tel malmenait sa femme¹³». C'est en effet le curé qui pouvait orienter vers les ressources appropriées ceux qui étaient écrasés par mille difficultés. Souvent, on s'adressait à lui pour trouver du travail. Un religieux de Québec, qui a laissé un souvenir encore vivant à cause de son éloquence, passe rapidement dans un témoignage : «Le père Lelièvre a donné du travail à mon mari¹⁴». En général, le curé jouait le rôle de ce que nous désignons maintenant du nom de «personne-ressource». Il orientait les gens dans le besoin vers des communautés religieuses et leurs oeuvres. Certains curés avaient même établi des maisons de chambres où ils accueillaient les filles de la campagne :

À côté de la Caisse populaire Saint-Roch, il y avait une maison de chambres, juste à côté de l'église Saint-Roch. L'abbé Ferland, quand par nécessité il envoyait des filles en chambre, il a fait bâtir cette bâtisse-là. Quand les demoiselles venaient à Québec et demandaient : «Où est-ce que je vais rester ?» «Allez voir l'abbé Ferland, il a des chambres». Il y avait une autre maison sur la rue Sainte-Marguerite¹⁵.

Ainsi, la paroisse et le curé constituaient des cadres protecteurs à l'intérieur de la ville. Le curé représentait le premier lien entre ses paroissiens et les diverses oeuvres et institutions gérées par les communautés religieuses. Toutefois, c'était surtout les communautés religieuses qui se chargeaient de secourir les gens démunis.

Les communautés religieuses étaient nombreuses à Québec. Chaque communauté s'occupait d'un volet des besoins de la collectivité au niveau social, éducationnel ou hospitalier. Leurs oeuvres constituaient un réseau d'institutions importantes qui les gardaient en contact constant et direct avec les citoyens avant la crise. Le personnel de ces institutions était formé surtout de religieux et de religieuses ce qui permettait de réaliser des économies considérables puisqu'aucun salaire ne leur était versé. Lorsque l'État

13 AFUL, Coll. VQ, Inf. n°17.

14 AFUL, Coll. VQ, Inf. n°54.

15 AFUL, Coll. VQ, Inf. n°18.

assumera la responsabilité de ces institutions à partir des années 1960, les citoyens et les citoyennes feront la découverte du coût réel des oeuvres des communautés religieuses.

Une première oeuvre qui a laissé des traces dans les témoignages de nos informateurs et informatrices est l'hôpital de la Miséricorde et la Crèche Saint-Vincent-de-Paul qui appartenaient à la communauté des soeurs du Bon-Pasteur. Ces institutions venaient en aide aux mères célibataires ainsi qu'à leurs bébés. Dans le contexte de l'époque, les naissances hors mariages étaient extrêmement mal perçues. À ce titre, une informatrice nous confie : «...à l'époque c'était plutôt une honte, une gêne pour une famille. [...] C'était plutôt caché¹⁶». Les mères célibataires ne recevaient aucune aide de l'État en dehors du paiement de leur séjour à l'hôpital de la Miséricorde.

L'hôpital de la Miséricorde accueillait les mères célibataires et leur offrait les divers soins médicaux entourant une grossesse. Médecins et infirmières y étaient présents et veillaient sur la santé des futures mères. Ces dernières étaient admises à l'hôpital autour du quatrième mois de grossesse. «On accueillait les mères avant que leur grossesse soit visible. [...] C'était le genre troupeau. Il y avait de grands groupes. [...] Mais, pour une fille enceinte, l'hôpital de la Miséricorde c'était sécurisant en comparaison de la société¹⁷». D'ailleurs, et comme l'illustre ce témoignage, les célibataires enceintes accouchaient dans une autre ville pour ne pas être reconnues : «Elles s'en allaient en dehors de la ville et quand elles revenaient, elles avaient rien, ça paraissait pas¹⁸». Les naissances hors mariage étaient considérées comme un comportement déviant à un tel point qu'on attribuait à chaque future mère un faux nom pour cacher leur identité.

L'hôpital de la Miséricorde accueillait deux types de clientèles. L'une dont les coûts du séjour à l'hôpital étaient défrayés par l'assistance publique et l'autre dont la famille se chargeait de payer le séjour. Au sujet de la

16 AFUL, Coll. VQ, Inf. n°22.

17 AFUL, Coll. VQ, Inf. n°17.

18 AFUL, Coll. VQ, Inf. n°22.

clientèle payante une informatrice nous relate : «On habitait la maison voisine de l'hôpital. Des fois, on voyait des filles voilées se promener sur la galerie. Les gens disaient que celles qui payaient pouvaient cacher leur visage pour pas qu'on les reconnaisse¹⁹». Quant à la clientèle qui ne payait pas, une religieuse du Bon-Pasteur nous mentionne : «Celles qui ne payaient pas effectuaient de légers travaux. Elles lavaient la vaisselle ou donnaient un coup de pouce à la cuisine²⁰». Andrée Lévesque dans son ouvrage *La norme et les déviantes* affirme au sujet des mères célibataires :

La dissimulation, et de leur grossesse et de leur enfant, permettra à ces femmes de refaire leur vie, c'est-à-dire d'être réintégrées dans le corps social, de pouvoir chercher du travail, trouver un mari et fonder une famille. Toute cette vie n'est refaite qu'au prix de la discrétion²¹.

Seulement des femmes ont mentionné cette institution.

La crèche Saint-Vincent-de-Paul, située à côté de l'hôpital de la Miséricorde, se chargeait de la garde et de l'adoption des bébés issus de naissances hors mariages. Dans le contexte social de l'époque, il était hors de question que les mères célibataires gardent leur bébé. À ce sujet, une informatrice nous mentionne : «Jamais, au grand jamais les filles-mères gardaient leur bébé. Elles le donnaient toujours en adoption. C'est triste quand on pense à ça aujourd'hui mais elles n'avaient pas le choix²²». Plusieurs informatrices mentionnent que les dimanches, la crèche était ouverte au public et qu'on pouvait aller voir les bébés²³. En dehors de ces informations partielles, les récits concernant la crèche Saint-Vincent-de-Paul, ne font que mentionner cette institution sans plus de détails. Ici encore, les témoignages proviennent uniquement de femmes. Les bébés qui n'étaient pas adoptés, étaient recueillis par l'orphelinat du Mont d'Youville.

19 AFUL, Coll. VQ, Inf. n°41.

20 AFUL, Coll. VQ, Inf. n°17.

21 Éd. du Remue-ménage, Mtl., 1989, p. 166.

22 AFUL, Coll. VQ, inf. n°16.

23 AFUL, Coll. VQ, Inf. n°17, 41 et 48.

Cette institution de protection de l'enfance appartenait à la communauté religieuse des soeurs de la Charité aussi appelées soeurs Grises. L'orphelinat du Mont d'Youville se chargeait de recueillir les orphelins. En outre, il accueillait aussi les enfants dont les familles connaissaient des problèmes. En ce sens, cette institution constituait un véritable refuge lorsqu'une épreuve s'abattait sur les familles. Son rôle était de protéger l'enfant, de lui fournir abri, nourriture, vêtements et aussi de «meubler son intelligence et former son caractère²⁴». L'orphelinat accueillait deux types de clientèle : l'une dont le séjour était défrayé par l'assistance publique et l'autre dont les parents défrayaient les coûts. Même si les enfants étaient placés en institution, les parents demeuraient «les gardiens, protecteurs et éducateurs naturels des enfants²⁵».

Nous possédons quatre témoignages d'informateurs ayant séjourné à l'orphelinat du Mont d'Youville : trois hommes et une femme. Aucun d'entre eux n'était orphelin des deux parents. Nous nous attarderons ici aux motifs pour lesquels ces enfants ont séjourné dans cette institution. Cela nous permettra de comprendre dans quelles circonstances les familles recouraient au placement à l'orphelinat.

C'est à la suite du décès de son père, qu'un informateur s'est retrouvé dans cette institution : «Quand mon père est mort [...]. On est allé à l'orphelinat²⁶». Tous les enfants de cette famille séjournaient à l'orphelinat à part l'aînée qui demeurait à la maison. C'est d'ailleurs grâce au travail en usine de cette dernière que la mère a pu survivre. En ce qui concerne les coûts du séjour : «C'est l'assistance publique qui payait pour nous autres²⁷». L'informateur mentionne encore : «On sortait de l'orphelinat vers 15 ans, quand on était en âge de travailler et de payer pension²⁸». Ainsi, selon ce

24 Saint-Pierre, Arthur. *Témoignages sur nos orphelinats*. Mtl., Fides, 1943, p. 54.

25 Soeur Saint-Vincent-de-Paul. *Le premier orphelinat de Québec ; l'Orphelinat du Mont d'Youville*. Thèse MA, Université Laval, 1949, p.73.

26 AFUL, Coll. VQ, Inf. n°4.

27 AFUL, Coll. VQ, Inf. n°4.

28 AFUL, Coll. VQ, Inf. n°4.

témoignage, le recours au placement en institution constituait une stratégie temporaire de survie provoquée par la mort du père qui était l'unique soutien financier de la famille. La famille sera de nouveau réunie lorsque les enfants pourront participer à sa vie matérielle en payant une pension.

Les trois autres récits illustrent aussi cette stratégie. Un informateur nous confie : «Mon père a perdu sa job. Il était fort sur la bouteille. [...] Ma mère est retournée travailler. Vous savez, c'était pas comme aujourd'hui, il n'y avait pas de garderie. Elle nous a placés à l'orphelinat moi et ma soeur. [...] C'était pas la mode de divorcer²⁹». Les coûts du séjour étaient ici défrayés par la mère. Ici encore, c'est le manque de revenus qui obligea à prendre cette décision car le père ne remplissait pas son rôle de pourvoyeur. Les enfants réintégraient leur foyer quand le père cessait de boire et se trouvait un emploi. Un autre informateur nous relate que sa soeur et lui ont séjourné à l'orphelinat pendant que leur mère, atteinte de tuberculose, était au sanatorium. Comme elle décéda au sanatorium, le père, qui occupait un emploi à l'extérieur, fut obligé de les laisser à l'orphelinat en attendant qu'il se remarie : «On est retourné chez nous quand mon père s'est remarié avec ma première maîtresse d'école³⁰». Dans ce cas-ci, l'absence de la mère, principale responsable du soin aux enfants, constituait le motif de placement en institution. Le dernier récit sur l'orphelinat provient d'une informatrice dont le décès du père mit la famille en sérieuse difficulté. Comme la mère devait travailler à l'extérieur et n'avait ni le temps ni surtout un salaire suffisant pour s'occuper de sa famille, les enfants furent confiés à l'orphelinat et elle reprit ses enfants plus tard. L'informatrice est toute heureuse de conclure : «Quand le gouvernement a donné des pensions aux mères nécessiteuses, je suis retournée chez-nous. C'était en 1937³¹».

Comme l'illustrent ces témoignages, le recours au placement des enfants à l'orphelinat d'Youville constituait une stratégie temporaire de survie en période de crise familiale puisque tous les informateurs ont

29 AFUL, Coll. VQ, Inf. n°11.

30 AFUL, Coll. VQ, Inf. n°43.

31 AFUL, Coll. VQ, Inf. n°26.

réintégré leur foyer. Cette stratégie ne détruisait pas le réseau naturel de protection qu'était la famille mais permettait à cette dernière de se réorganiser après le choc causé par la maladie ou la mort. L'absence du père qui provoquait une situation économique précaire était le principal motif de placement à l'orphelinat. Également, comme le mentionne un informateur, l'absence de garderie ne laissait que peu de choix aux femmes lorsque la mère devenait chef de famille. La perception des informateurs concernant leur séjour à l'orphelinat du Mont d'Youville, est assez semblable. «C'est sûr que c'était pas comme chez-nous mais le dimanche ma mère venait nous voir. Elle apportait des biscuits. Je peux dire que j'étais bien traité, je manquais de rien³²».

Parallèlement au travail d'assistance assumé par les communautés religieuses, des institutions charitables venaient aussi en aide aux démunis. Ces associations bénévoles dépendaient largement de la charité privée. À partir de 1932, elles purent recevoir des subsides de l'État dans le cadre du programme d'assistance publique. C'est ce que l'on nommait à l'époque «les institutions sans mur³³».

Devant l'ampleur du chômage engendré par la crise, le gouvernement fédéral fut obligé d'intervenir et, en 1930, mettait à la disposition des provinces et des municipalités des fonds d'urgence destinés à deux formes d'assistance : les secours directs et les travaux publics³⁴. Ce programme répartissait les coûts de l'assistance aux chômeurs entre les trois paliers de gouvernement soit : le fédéral, le provincial et le municipal. La gestion et la distribution des secours directs relevaient des municipalités, ici à la ville de Québec qui ne possédait pas les structures et les compétences nécessaires à la distribution des secours directs. La ville se tourna donc vers une institution charitable qui depuis longtemps déjà venait en aide aux familles, la Société Saint-Vincent-de-Paul.

32 AFUL, Coll. VQ, Inf. n°4.

33 Anctil, H. et Bluteau, M.-A., *op. cit.*, p. 71

34 Nous traiterons des travaux publics dans la deuxième partie de ce chapitre puisque ce programme est géré par la ville de Québec.

La Société Saint-Vincent-de-Paul, dont la mission était «d'opérer le relèvement des familles et de protéger l'enfance³⁵», est l'institution charitable mentionnée le plus souvent dans les témoignages. Implantée à Québec depuis le XIX^e siècle, elle s'occupait des démunis dont ne s'occupaient pas des institutions comme les hôpitaux, les crèches et les asiles. En 1930, la Société Saint-Vincent-de-Paul possédait un réseau structuré d'assistance. Organisée en conférences paroissiales où oeuvraient plus de 1200 membres tous bénévoles, la Société Saint-Vincent-de-Paul pouvait donc distribuer les secours³⁶. Trois de nos informateurs ont travaillé en tant que bénévoles au sein de la Société Saint-Vincent-de-Paul durant la crise. En plus des fonds reçus dans le cadre du programme de secours direct, la Société recevait des dons des habitants. À ce titre, un informateur nous confie : «Pendant la crise économique de 1929, les gens se tournaient vers les communautés religieuses. Ceux qui désiraient faire la charité, donnaient aux religieux. La Saint-Vincent de Paul redistribuait de la nourriture³⁷».

Un seul informateur nous raconte que sa famille vivait grâce à l'aide du secours direct distribué par la Société Saint-Vincent-de-Paul. Lors du crash boursier de 1929, son père qui avait investi à la Bourse, perdit beaucoup d'argent. «Les pères recevaient du secours direct, même les professionnels. C'était pas seulement ceux qui n'avaient pas de culture³⁸». Cet informateur croit que l'aide du secours direct équivalait à 4,00 \$ par semaine pour toute la famille. Nous possédons deux autres récits d'informateurs dont les familles vivaient grâce au secours direct mais, comme ces témoignages touchent la distribution des secours directs fait par la ville elle-même, nous y reviendrons ultérieurement.

En ce qui concerne la gestion des secours, la Société Saint-Vincent-de-

35 Laroche, Bernadette. *L'assistance aux mères nécessiteuses dans la province de Québec*. Thèse de diplôme, Université Laval, 1950, p. 17.

36 Légaré, Yves. *Crise et chômage dans la ville de Québec (1929-1939)*. Thèse MA, Université Laval, 1980, p. 31.

37 AFUL, Coll. VQ, Inf. n°46.

38 AFUL, Coll. VQ, Inf. n°57.

Paul avait recours à ses méthodes habituelles : «Recommandation du curé ou d'autres organismes paroissiaux, une enquête avant d'accorder des secours et une visite hebdomadaire à chaque famille secourue³⁹». À ce titre, une informatrice bénévole mentionne : «Fallait faire des visites à domicile. On avait une famille attirée. On n'y allait jamais seule, on y allait avec une compagne. [...] Il y en a qui déshabillaient les enfants pour dire qu'ils étaient tout nus. On y retournait la semaine suivante et des chaussures, ils n'en avaient pas. Ils vendaient ça pour avoir des cigarettes ou autre chose⁴⁰».

Les critères d'admissibilité établis par la Société concernant l'éligibilité des gens à secourir étaient assez restrictifs. On devait bien sûr être catholique pratiquant et observer la morale de l'époque. À ce titre, un informateur nous raconte : «Certains curés donnaient les bons de la Saint-Vincent-de-Paul après la messe⁴¹», ce qui excluait les non-pratiquants. À Québec, en 1932, 1630 familles vivaient entièrement des secours que distribuait la Société Saint-Vincent-de-Paul⁴². En réalité, pour recevoir le secours direct, il fallait se conformer à certains critères d'ordre religieux et donner l'image «du bon pauvre», de celui qui se soumet à l'épreuve, qui l'accepte comme une manifestation de la volonté de Dieu et qui espère s'en sortir avec l'aide de ce même Dieu. En outre, pour bénéficier du programme de secours direct, les gens devaient avoir épuisé toutes leurs ressources économiques et être dans l'impossibilité de recevoir une aide de leur famille.

Avant la crise économique de 1929, la Société Saint-Vincent-de-Paul distribuait surtout des biens en nature mais, après l'intervention de l'État, un système de «bons», c'est-à-dire de coupons, sera mis en place. «Il y avait des bons pour obtenir la nourriture chez l'épicier et chez le marchand de bois et de charbon, pas d'argent mais des bons équivalents aux besoins⁴³». Un autre informateur précise au sujet des «bons» :

39 Légaré, Y. *op. cit.*, p. 31.

40 AFUL, Coll. VQ, Inf. n°45.

41 AFUL, Coll. VQ, Inf. n°1.

42 Larivière, Claude. *Crise économique et contrôle sociale (1929-1937): le cas de Montréal*. Mtl., éd. Saint-Martin, 1977, p.140.

43 AFUL, Coll. VQ, Inf. n°39.

Pendant la crise, on habitait dans la paroisse Saint-Vincent-de-Paul. Le centre pour les pauvres était là, juste à côté de l'église. On voyait les gens faire la file pour aller chercher toutes sortes de choses, du linge, des paniers de Noël. Il y avait les bons aussi., Avec ça les gens pouvaient aller dans certains magasins et s'acheter ce qu'ils avaient besoin⁴⁴.

Ce système des «bons» identifiait immédiatement les pauvres qui se présentaient chez des fournisseurs. Expérience singulièrement éprouvante pour des hommes et des femmes qui devaient ainsi révéler leur condition. À ce sujet, un informateur nous raconte : «On leur disait : faites-nous connaître vos besoins, gênez-vous pas, appelez-nous. [...] Les gens étaient gênés d'être dans le besoin et ils avaient leur fierté⁴⁵». Le système des «bons» reflétait bien le contexte de l'époque car «le chômeur était considéré comme un individu irresponsable puisqu'incapable de pourvoir adéquatement à ses besoins et à ceux de sa famille. On s'était donc toujours refusé à lui verser directement de l'argent»⁴⁶. Ce qui signifiait que ceux qui se résignaient à recourir à l'aide fournie par la Saint-Vincent-de-Paul avaient épuisé toutes les autres ressources. Il s'agissait donc d'une aide de dernier recours.

En plus de distribuer les secours directs, la Société Saint-Vincent-de-Paul possédait plusieurs oeuvres d'assistance. Un informateur énumère ces oeuvres : «La Saint-Vincent-de-Paul s'occupait des pauvres. Elle avait plusieurs oeuvres. Il y avait l'oeuvre du pain, l'ouvroir, le vestiaire pour les pauvres et l'oeuvre des petits porteurs de journaux⁴⁷». En ce qui concerne ces oeuvres, plusieurs informateurs les mentionnent mais sans donner de détails. Nous possédons tout de même quelques témoignages. Le Vestiaire des pauvres fournissait des vêtements : «Les femmes s'occupaient des vestiaires, recevaient les vêtements donnés, les réparaient et les transformaient bénévolement selon les besoins des gens⁴⁸». L'Ouvroir

44 AFUL, Coll. VQ, Inf. n°1.

45 AFUL, Coll. VQ, Inf. n°39.

46 Baillargeon, D., *op. cit.*, p. 200.

47 AFUL, Coll. VQ, Inf. n°7.

48 AFUL, Coll. VQ, Inf. n°6.

distribuait pour sa part aussi des vêtements aux enfants. Un informateur mentionne : «Des femmes cousaient des vêtements pour les enfants. Le plus souvent c'était taillé dans du "linge de grand". Deux fois par année les enfants étaient habillés, en octobre et en avril⁴⁹». Un seul informateur a parlé de l'Oeuvre des petits porteurs de journaux. «Il y avait un local dans Saint-Roch où les petits gars se réunissaient après avoir passé le journal. On leur donnait une collation et on les aidait à faire leurs devoirs. Ils devaient venir de grosses familles et n'avaient pas de place pour étudier⁵⁰». Cette oeuvre faisait partie d'une oeuvre plus vaste, le Patronage Saint-Vincent-de-Paul, qui s'occupait de la formation des jeunes par les loisirs, la pratique de sports et fournissait aussi des services comme des salles d'études et les ressources d'une bibliothèque.

En 1933, la Société Saint-Vincent-de-Paul débordée ne s'occupa plus de la distribution des secours directs.

L'obligation faite aux chômeurs de prouver leurs convictions religieuses, les plaintes des marchands devant la lenteur des procédures de remboursement des bons, les accusations de favoritisme de la part de certains commerçants privés de la clientèle des bénéficiaires, de même que le refus de la Société de fournir la liste des personnes secourues et de se soumettre à des vérifications comptables, obligèrent la ville à reprendre en main la distribution des secours⁵¹.

La ville de Québec se chargea de distribuer les secours directs. Un déplacement venait de s'opérer dans le champ des responsabilités sociales. Les bénéficiaires devaient dorénavant se présenter devant un fonctionnaire plutôt que devant un bénévole de la Société Saint-Vincent-de-Paul. Déplacé de la paroisse vers l'Hôtel de Ville, de l'Église vers l'État, le programme de secours direct est un exemple des transformations qui s'amorcèrent alors en matière de sécurité sociale.

49 AFUL, Coll. VQ, Inf. n°46.

50 AFUL, Coll. VQ, Inf. n°7.

51 Baillargeon, D., *op. cit.*, p. 199.

B. LA SANTÉ ET LA MÉDECINE

Le domaine de la santé constituait un autre secteur où les communautés religieuses étaient fort actives. En effet, elles possédaient la majorité des hôpitaux et écoles d'infirmières de la ville Québec. Évidemment, des laïcs, médecins et infirmières, oeuvraient aussi dans le secteur de la médecine.

Le fonds d'archives consulté pour les fins de ce mémoire renferme un grand nombre de récits de pratique d'infirmières et de médecins. Comme notre propos n'est pas de décrire les professions du domaine de la médecine, nous nous attarderons plutôt aux récits de vie ce qui nous permettra de dégager les perceptions des informateurs concernant la santé et la médecine.

Selon les témoignages recueillis, la médecine officielle n'avait pas remplacé la médecine populaire. «On soignait beaucoup avec la médecine de grand-mère comme on dit⁵²». La préparation de remèdes traditionnels était courante. Par exemple, si quelqu'un souffrait d'un «rhume de poitrine», «les mouches de moutarde c'était LE remède⁵³». On concoctait aussi un sirop contre la toux dont les ingrédients comprenaient «poivre, glycérine et un ingrédient que j'oublie⁵⁴». Certaines pratiques relevaient d'une forme de médecine préventive comme le «petit carré de camphre que l'on accrochait à nos camisoles l'hiver. C'était supposé éloigner les microbes⁵⁵». Enfin, pour apporter un supplément de vitamines, les mères faisaient «prendre» de l'huile de foie de morue dont le souvenir semble pénible : «Maudit que c'était méchant⁵⁶».

Quelques informateurs rappellent que les accouchements se déroulaient surtout à la maison en présence d'une sage-femme et dans des

52 AFUL, Coll. VQ, Inf. n°11.

53 AFUL, Coll. VQ, Inf. n°16.

54 AFUL, Coll. VQ, Inf. n°1.

55 AFUL, Coll. VQ, Inf. n°48.

56 AFUL, Coll. VQ, Inf. n°7.

cas plus rares en présence d'un médecin. En effet, la période de la crise correspond aux tout débuts de la médicalisation des naissances et il n'est jamais question d'accouchements à l'hôpital.

La présence de la sage-femme à la maison lors d'une naissance est surtout abordée par des hommes. Selon ces récits, cette dernière habitait souvent le voisinage. Chacun semblait la connaître et ses déplacements étaient signe d'une venue au monde imminente. «Lorsque l'on voyait la sage-femme passer dans la rue, on savait qu'un nouveau-né allait naître⁵⁷». Un autre informateur mentionne avec fierté que sa mère était sage-femme : «Ma mère était sage-femme. Elle a mis environ trente bébés au monde. C'est pas rien!⁵⁸». Les services de la sage-femme semblent, selon les témoignages, être gratuits.

Cette médecine populaire de première ligne était accompagnée de pratiques religieuses comme les prières et, dans les cas les plus difficiles, les pèlerinages. Les prières, un informateur nous en parle comme suit :

Malgré les remèdes de maison qu'on nous appliquait, qu'on prenait, bien il y avait aussi les prières. Les prières ça on croyait tellement. La foi était inébranlable à ce moment-là. On avait appris à prier. Quand il y avait une guérison, c'était toujours due à Saint-Joseph ou à n'importe quel saint. [...] C'était le miracle à bon marché⁵⁹.

Quant à la pratique du pèlerinage, un témoignage nous en indique le sens profond:

Ma mère était gravement malade et le médecin savait pas ce qu'elle avait. Un dimanche mon père décide de nous emmener à Sainte-Anne de Beaupré. Là, on a toute la famille prié pour la guérison de ma mère. C'est incroyable mais quelques semaines après elle était guérie. Chaque année depuis ce temps-là, je vais dire merci à la bonne Sainte-

57 AFUL, Coll. VQ, Inf. n°27.

58 AFUL, Coll. VQ, Inf. n°56.

59 AFUL, Coll. VQ, Inf. n°10.

Anne⁶⁰.

Les facteurs qui obligent pour ainsi dire la famille à faire un pèlerinage sont la gravité de la maladie et l'impuissance de la médecine. Une autre informatrice mentionne une autre raison de faire un pèlerinage : «On en a fait des pèlerinages à Sainte-Anne, pour avoir des bonnes notes à l'école et pour prier quand quelqu'un était malade. On croyait beaucoup à ça⁶¹». Petit à petit, la médecine populaire a laissé place à la pratique médicale à un point tel que le médecin devint le seul maître de la maladie et parfois de la guérison.

La première personne que l'on appelait à l'aide quand survenait la maladie et que le savoir-faire thérapeutique de la famille était inefficace était le médecin. Ce qui revient le plus fréquemment dans les témoignages concernant le médecin, ce sont les visites à domicile. «À cette époque les médecins faisaient des visites à domiciles⁶²». Les informateurs regrettent que cette pratique soit disparue car comme le signale une informatrice: «C'était bien pratique quand on avait de jeunes enfants à la maison. On n'était pas obligé de sortir⁶³». Au sujet de ces visites, un autre informateur nous raconte «Au Cap-Blanc la côte était fermée l'hiver. Je me rappelle avoir été malade et ma mère avait appelé le médecin. Il est venu en Ski-Doo. On n'avait jamais vu ça⁶⁴». Ces praticiens dévoués devaient cependant recevoir des honoraires et, à ce sujet, les informateurs peignent un tableau singulièrement humain et parlent d'un «vieux docteur [...] qui oubliait toujours de se faire payer⁶⁵» et qu'on payait quand on avait un peu d'argent. En ce qui touche les tarifs, une femme de médecin mentionne : «En 1932, le prix d'une visite au bureau était de 1 \$ et 3 \$ pour une visite à domicile⁶⁶». Avec la mise en place de l'assistance publique et surtout du secours direct, il était possible de faire payer les consultations médicales. Un informateur qui

60 AFUL, Coll. VQ, Inf. n°17.

61 AFUL, Coll. VQ, Inf. n°16.

62 AFUL, Coll. VQ, Inf. n°11.

63 AFUL, Coll. VQ, Inf. n°44.

64 AFUL, Coll. VQ, Inf. n°37.

65 AFUL, Coll. VQ, Inf. n°16.

66 AFUL, Coll. VQ, Inf. n°45.

fut bénévole de la Société Saint-Vincent-de-Paul en parle en ces termes : «Il y en a qui ne se faisaient pas traiter parce qu'il n'avaient pas l'argent pour se faire traiter. Alors nous on était là pour les aider. Même aller les chercher et les amener chez le médecin⁶⁷».

Les témoignages recueillis abordent peu le sujet des hôpitaux et lorsqu'ils en traitent c'est en parlant des maladies. Les soins hospitaliers devaient être payés par les patients. Nous avons déjà mentionné le cas d'un informateur qui avait dû occuper trois emplois pour rembourser les frais d'hospitalisation de son fils. Deux autres informateurs parlent des frais d'hospitalisation et de la démarche qu'il fallait faire quand on était dans l'impossibilité de payer : «On allait à l'hôpital quand on pouvait payer; sinon on allait à l'Hôtel de Ville pour se faire aider⁶⁸». Un autre informateur précise : «On allait à l'Hôtel de Ville pour remplir les formules d'assistance publique qui servaient aux remboursements de frais d'hôpitaux⁶⁹». Nous nous rendons compte que l'État, par la Loi de l'assistance publique venait en aide aux malades qui devaient être hospitalisés. Citons un témoignage qui décrit le réseau hospitalier de la ville de Québec :

L'Hôtel-Dieu était l'hôpital le plus important. Saint-François d'Assise a été fondé par les docteurs Albert et Paquet. L'Hôpital du Sacré-Coeur à Saint-Malo était principalement consacré aux handicapés. L'Hôpital civique s'occupait des contagieux. L'Hôpital Laval, construit en 1912, en même temps que l'épidémie de tuberculose s'occupait des tuberculeux. Les enfants devaient garder leurs parents car mis à part l'Hôpital Général, il n'y avait pas d'endroit pour les personnes âgées⁷⁰.

À la lumière de ce témoignage, et comme nous l'avons observé plus haut, chaque famille devait «prendre soin» de leurs proches âgés. Aucun témoignage ne fait mention d'un parent âgé hospitalisé.

67 AFUL, Coll. VQ, Inf. n°39.

68 AFUL, Coll. VQ, Inf. n°46.

69 AFUL, Coll. VQ, Inf. n°12.

70 AFUL, Coll. VQ, Inf. n°22.

Le souvenir de l'Hôpital civique évoque celui des maladies contagieuses et trouve un écho chez nos informateurs. Devant les ravages causés par les épidémies de choléra, de diphtérie, de scarlatine et de variole et à la suite de pressions exercées par les professionnels, la ville se vit obligé d'intervenir et, en 1915, l'Hôpital civique ouvrait ses portes. Administré par les Soeurs de la Charité mais propriété de la ville de Québec, cet hôpital accueillait les cas de maladies contagieuses. Les témoignages sur cet hôpital sont contradictoires. Les informateurs le décrivent comme étant un hôpital spécialisé dans le traitement des maladies contagieuses infantiles : «Dans ce temps-là, ils envoyaient les enfants qui avaient la scarlatine à l'hôpital civique. C'était un gros hôpital pour ça. Ils étaient là quarante jours⁷¹». Un autre informateur affirme qu'on y accueillait aussi les itinérants malades. «C'était surtout des cas contagieux. C'était mal vu d'aller là. Il pouvait y avoir des maladies honteuses. Les gens ramassés par la police étaient conduits là. Ils faisaient des analyses de crachat⁷²». Un informateur fait allusion à son hospitalisation : «L'hôpital était en face de Robert Giffard. J'étais en quarantaine. Ma mère venait me rendre visite mais je la voyais à travers une vitre⁷³». Une autre informatrice parle des procédures lorsqu'il y avait un cas de maladie contagieuse :

Les contagieux étaient transportés par l'ambulance de la ville de Québec. Le médecin avertissait le Département de la Santé et les gens venaient chercher les malades à la maison; durée du séjour à l'hôpital de vingt-huit jours pour la scarlatine et de quarante-deux jours pour la diphtérie. Le reste de la famille était «placardée» pendant quinze jours (sans aller à l'école) pour ne pas répandre les microbes. Je crois qu'il fallait coller un papier sur la porte de la maison pour signifier qu'il y avait un malade contagieux. [...] Les bébés étaient dans de grandes salles. Tous les jouets qu'on leur donnait on ne pouvait les ravoïr⁷⁴.

71 AFUL, Coll. VQ, Inf. n°28.

72 AFUL, Coll. VQ, Inf. n°7.

73 AFUL, Coll. VQ, Inf. n°25.

74 AFUL, Coll. VQ, Inf. n°36.

L'Hôpital civique était une sorte de rempart qui aux yeux de la population tenait en respect les maladies les plus sournoises, les maladies contagieuses. Un témoignage aborde la peur que faisait naître la possibilité d'entrer en contact avec les microbes : «Il me semble qu'on était rempli de microbes, on se dépêchait de sortir et même de s'éloigner de l'hôpital. [...] On avait cette peur morbide d'avoir apporté des microbes⁷⁵».

Un autre fléau de l'époque qui a laissé des souvenirs pénibles dont on trouve un écho chez nos informateurs est la tuberculose. Pour les citoyens de Québec, parler de cette maladie, c'est parler de l'Hôpital Laval qui avait ouvert ses portes en 1918 à Sainte-Foy en pleine campagne. Dirigé par les Soeurs de la Charité, cet hôpital, aussi désigné par le nom de sanatorium, accueillait les tuberculeux. Des parents de trois informateurs sont morts de tuberculose comme la mère de cet enfant qui avait été confié à un orphelinat pendant la cure de sa mère. Un autre informateur parle de sa soeur morte à l'âge de quatorze ans des suites de cette maladie qu'il nomme «la grande faucheuse» et qui avait fait de lui une sorte de paria : «Je me souviens d'avoir souffert de ça parce que les copains nous fuyaient. [...] C'était comme une tare⁷⁶». Quant au traitement, une informatrice, femme de médecin, est plutôt laconique : «Il y avait de la tuberculose en quantité. Le seul remède c'était reposez-vous. C'était ça le traitement⁷⁷». Selon une autre informatrice dont le père était tuberculeux, le traitement était simple : «On disait qu'il fallait de l'air pur. C'est pour ça que l'hôpital avait été installé à Sainte-Foy. C'était la campagne dans ce temps-là. Quand on allait voir papa, les fenêtres étaient grandes ouvertes⁷⁸» La Ligue anti-tuberculose pour sa part venait en aide aux tuberculeux et à leurs familles :

L'été, mon frère et moi on allait à la campagne chez une famille de cultivateurs. C'était la ligue antituberculeuse qui nous envoyait là. [...] La ligue aidait beaucoup les familles.

75 AFUL, Coll. VQ, Inf. n°11.

76 AFUL, Coll. VQ, Inf. n°11.

77 AFUL, Coll. VQ, Inf. n°45.

78 AFUL, Coll. VQ, Inf. n°23.

Elle payait les séjours au sanatorium de ceux qui ne pouvaient pas payer. Elle envoyait les enfants en vacances, comme nous autres. [...] Ma mère avait même trouvé sa position d'aide ménagère grâce à la ligue⁷⁹.

Cette institution s'inscrivait dans le cadre d'organismes dit «charitables» créés à mesure qu'apparaissaient de nouveaux problèmes dans une société qui changeait rapidement. L'enfant, le très jeune enfant, est de plus en plus vulnérable. Le taux de mortalité infantile est alarmant. Il fallait aider les mères des milieux défavorisés pour qu'elles puissent donner à leurs enfants des soins qui soient conformes aux normes les plus élémentaires d'hygiène.

Deux institutions charitables avaient pour mission d'assurer l'éducation des jeunes mères dans le domaine des soins aux enfants et de les aider par différents services. L'Assistance maternelle qui fut fondée à Québec en 1919 avait précisément pour objectif de fournir cette aide. Soeur Saint-Vincent-de-Paul dans sa thèse intitulée *Le premier orphelinat de Québec ; l'Orphelinat du Mont d'Youville*, résume ce travail comme suit:

L'Assistance maternelle avait pour but de secourir les mères pauvres. Des soins spéciaux et gratuits sont donnés à domicile ou à la clinique par des infirmières et des médecins avant, au moment et après la naissance de l'enfant. De plus, l'Assistance maternelle apporte un secours matériel : layette, lait et remèdes⁸⁰.

Une informatrice qui fut infirmière au service de l'Assistance maternelle explique son travail :

J'allais faire des visites chez les futures mères. Je vérifiais si elles avaient tout ce qu'il fallait, des couches, des draps propres, tout ce qu'il fallait pour le bébé et l'accouchement. Je vérifiais l'état de santé de la mère et prévenais le médecin quand l'accouchement était proche. Les femmes pouvaient accoucher à l'hôpital mais la plupart accouchaient chez-

79 AFUL, Coll. VQ, Inf. n°23.

80 Soeur Saint-Vincent-de-Paul, *op. cit.*, p. 19.

elles⁸¹.

Notons que ces interventions au cours de la grossesse avaient pour but de diminuer le taux de mortalité des femmes en couche ainsi que celui des nouveaux-nés. Une autre informatrice, femme de médecin, précise : «Mon mari a fait des accouchements à domicile pour le compte de l'assistance maternelle. C'était un organisme à but non-lucratif qui a pris naissance dans les quartiers Saint-Roch et Jacques-Cartier⁸²». L'oeuvre de l'Assistance maternelle est un signe de la mutation sociale. Les modes traditionnels d'intervention auprès des jeunes mères et des bébés ne sont plus efficaces et surtout la société découvre qu'il est préférable et peut-être plus économique de prévenir que de guérir. La société crée donc un organisme qui s'occupera de la santé aux premiers temps de la vie.

La Goutte de lait, une autre institution charitable fondée à Québec en 1915, prend pour ainsi dire la relève de l'Assistance maternelle : «Cette oeuvre constitue la seule organisation qui s'occupe de l'enfant dès sa naissance. Elle tend à le conserver en bonne santé en donnant aux mères des conseils adéquats concernant l'alimentation de leurs enfants espérant ainsi diminuer le taux de mortalité infantile⁸³». Un seul informateur parle de cette institution : «La Goutte de lait c'était un local où les infirmières licenciées donnaient des conseils pour les mères. C'était un service gratuit. Ma mère s'était inscrite et on avait droit à une visite à tous les 15 jours⁸⁴».

Quelques institutions, nous venons de le montrer rapidement, avaient donc pour mission de veiller sur la santé des citoyens. On avait recours à ces institutions après avoir tout fait dans le cadre familial ou dans les ressources de la parenté. Les pratiques traditionnelles comportaient des limites et il fallait faire appel au médecin et, en dernier recours, se résigner à «entrer à l'hôpital», ce lieu d'enfermement où l'individu était d'une

81 AFUL, Coll. VQ, Inf. n°33.

82 AFUL, Coll. VQ, Inf. n°45.

83 René, Rose-Hélène. *L'oeuvre de la Goutte de lait à Québec*. Thèse de MA, Université Laval, 1947, p. 1.

84 AFUL, Coll. VQ, Inf. n°36.

certaine façon absorbé par l'institution. Son espace, son temps, sa personne même rétrécissaient et il devenait un cas, plus ou moins intéressant, avant de se transformer en statistique muette.

Tous ces organismes, ces conférences, ces institutions furent dépassés par les événements. Que faire devant les chômeurs dont le nombre augmentait sans cesse. L'État devait faire l'apprentissage de l'intervention des services gouvernementaux dans la vie des citoyens. La ville de Québec ainsi que les gouvernements provincial et fédéral prendront diverses mesures pour venir en aide aux chômeurs.

C. L'ÉTAT

Parallèlement aux efforts des familles, à l'aide de l'Église et aux services offerts par les institutions des domaines sociaux et médicaux, l'État venait aussi en aide aux gens démunis. Nous avons énuméré au début de ce chapitre les nouvelles mesures et lois que les gouvernements avaient mis en place pour contrer la crise. Toutes ces mesures n'ont pas laissé de traces dans les récits des informateurs. Par contre, certaines d'entre elles ont permis aux familles des informateurs de survivre en ces temps difficiles.

L'appareil étatique n'était pas à cette époque une «chose» anonyme dont on ne sait rien. Il avait les traits d'un homme du milieu, un élu, qui était la première personne avec laquelle nos informateurs sont entrés en contact, c'était l'échevin. Sa première fonction, d'après une informatrice, s'apparente à celle du curé ou du père Lelièvre :

Notre échevin [...] s'était reconnu comme étant l'ami du peuple. Il plaçait tous les gens qui frappaient à sa porte, soit qu'il les faisait rentrer comme pompier, comme police, quitte à les faire retourner de bord au bout d'un mois, mais au moins il les avait satisfaits, il avait essayé de les contenter⁸⁵.

85 AFUL, Coll. VQ, Inf. n°6.

Un informateur qui fut échevin précise:

Dans ce temps-là, on ne payait pas le téléphone pour rien. Les gens nous appelaient pour toutes sortes de choses à l'échevinage. Quand ils passaient au feu pour avoir des meubles, pour trouver du travail. Le gars le plus près du peuple, c'était l'échevin. Les gens appelaient même pour des choses personnelles. [...] Les religieuses appelaient aussi pour signaler les gens pauvres⁸⁶.

Nous voyons ainsi se constituer une autre sphère d'intervention qui ne s'oppose pas à celle de la paroisse. Elles sont complémentaires. Une religieuse parlera d'une personne qui cherche du travail à un échevin et ce dernier, au moment des élections, fera une visite aux braves gens qu'il aura aidé. Nous sommes en présence, au niveau de la vie urbaine, à l'établissement de nouvelles solidarités faites de concessions, de compromis, de petits services qui créent une dynamique de réciprocité.

De plus en plus c'est à l'Hôtel de Ville que les citoyens s'adresseront en premier lieu en cas de besoin. Le cas le plus évident de ce passage d'une instance d'intervention à une autre est celui du secours direct qui a contribué à diminuer l'impact de la crise sur les familles en aidant les chômeurs «valides et aptes au travail». Nous l'avons vu, la distribution de ces secours d'abord assurée par l'intermédiaire de la Société Saint-Vincent-de-Paul, s'est faite à partir de 1933 par la ville de Québec. Denyse Baillargeon dont nous avons à plusieurs reprises cité les travaux, décrit comme suit les procédures à suivre pour recevoir «le secours direct» :

La ville créa une commission du chômage qui élaborera de nouvelles procédures et imposa des conditions d'admissibilité plus stricts : être apte au travail, résider à Québec depuis un an et bientôt ce sera trois, faire une déclaration sous serment de sa pauvreté et de l'incapacité d'obtenir de l'aide de la part de sa famille immédiate. À la suite d'une enquête à domicile et auprès du dernier

86 AFUL, Coll. VQ, Inf. n°37.

employeur, le requérant se voyait attribuer le montant qu'il allait recevoir selon le nombre de membres dans sa famille⁸⁷.

Ce programme excluait les inaptes au travail, les gens nouvellement arrivés à Québec, ceux qui étaient à leur compte, les veuves, les mères célibataires, les femmes séparées et celles dont le mari était en prison. Pour être éligible au programme, on devait être âgé de 18 ans⁸⁸. Les gens secourus devaient aussi «déclarer» les revenus des autres membres de la famille et on soustrayait de la somme versée en aide le montant de ces revenus. Les secours n'étaient plus distribués sous forme de «bons» mais sous forme d'allocations pour le logement, l'alimentation, le chauffage et les vêtements. Entre 1933 et 1939, 11% de la population de Québec vivait, selon l'expression populaire, «sur le secours direct»⁸⁹. Un informateur nous apprend que l'aide hebdomadaire accordée à sa famille en 1935 était de un dollar par adulte et de 50 cents par enfant. Il précise : «Ma mère avait le secours direct. Elle prenait l'argent économisé sur la nourriture pour acheter du matériel [des tissus pour coudre]. Elle était couturière pour les gens des alentours⁹⁰». Grâce à la débrouillardise de cette femme, l'argent épargné était donc réinvesti dans un travail d'appoint qui produisait un revenu supplémentaire. En plus, cette femme aidait la parenté et gardait une jeune nièce dont la mère était morte des suites de la tuberculose. «Mon oncle [le père de la nièce] venait chercher l'argent du secours direct [50 cents par semaine pour l'enfant gardée] pour nourrir le reste de sa famille. C'était le *chiard*⁹¹». Il s'agit du seul témoignage en rapport avec le partage du secours direct avec la parenté. Une autre informatrice précise que ces prestations ne servaient qu'à assurer l'achat du strict nécessaire : «Ça se passait bien mais on était pauvre, très, très pauvre. [...] On avait le nécessaire point final. [...] Les femmes ont moins d'orgueil quand les enfants ont faim⁹²». En réalité, il semble qu'en général les secours

87 Baillargeon, D., *op. cit.*, p. 199.

88 Légaré, Y., *op. cit.*, p. 49.

89 *Ibid.*, p. 98.

90 AFUL, Coll. VQ, Inf. n°56.

91 AFUL, Coll. VQ, Inf. n°56.

92 AFUL, Coll. VQ, Inf. n°19.

distribués dans les villes ne couvraient que la moitié du budget de subsistance d'une famille. L'aide de l'État seul ne pouvait combler tous les besoins des familles qui devaient recourir à des stratégies plus traditionnelles pour survivre.

Une partie des fonds de secours aux chômeurs prenait la forme de subventions pour les travaux publics. L'aide apportée aux chômeurs prit en effet trois formes : de 1930 à 1932, les fonds sont affectés surtout aux travaux publics; de 1932 à 1936, ils sont consacrés au secours direct; enfin, ils servirent de nouveau à financer les travaux publics⁹³. Au début de la crise, les travaux publics accaparaient 80% des fonds d'aide aux chômeurs⁹⁴. Dans le contexte de l'époque, il semblait souhaitable de faire travailler les chômeurs mais devant l'ampleur du chômage, il devint évident qu'on ne pouvait faire travailler tout le monde et les secours directs accaparèrent la plus grande part des fonds d'assistance. Dans le cadre des grands travaux, la ville de Québec fut en mesure de réaliser «la construction du réservoir d'eau sur les Plaines d'Abraham, l'égout collecteur et des réparations majeures aux fortifications⁹⁵».

Nous n'avons aucun témoignage sur ces travaux. Par contre, plusieurs informateurs nous ont parlé des *Vincennes* de Valcartier. Linteau nous explique comme suit ce programme :

Le gouvernement fédéral crée en 1932 à l'intention des jeunes célibataires masculins, qui sont très mobiles et dont le nombre est une source d'inquiétude pour les autorités, un réseau de camps de travail confié à l'armée. Employés à divers travaux de foresterie et de voirie, ils sont nourris et logés et reçoivent un «salaire» de 20 cents par jour d'où leur surnom de «Vincennes»⁹⁶.

Pour avoir une idée de l'ampleur du phénomène, le camp de Valcartier

93 Linteau, P.-A. et al. *op. cit.*, p. 84.

94 *Ibid.*, p. 201.

95 Duquette, Christian. *Répertoire numérique détaillé de la sous-série chômage et aide aux nécessiteux*. A.V.Q., publication no.36, 1990, p. 1.

96 Linteau, P.-A. et al. *op. cit.*, p. 85.

comptait 1700 pensionnaires en 1935⁹⁷. Un informateur raconte : «On embauchait des hommes pauvres et ils effectuaient des travaux de voirie. En échange, ils étaient logés, nourris et recevaient 20¢ par jour et un paquet de tabac⁹⁸». Un autre informateur nous a fredonné une chanson en vogue à l'époque : «Je suis un Vincennes de Valcartier, j'ai une position permanente à l'année⁹⁹».

Une autre forme d'aide de l'État lors de la crise économique fut de mettre en place un programme de colonisation de régions éloignées tel que l'Abitibi. Ce programme de retour à la terre, grandement encouragé par l'Église qui y contribua en affectant des «missionnaires colonisateurs» correspond à ce que l'on appelait *l'Oeuvre de la colonisation*. Ce projet apparaissait, aux yeux du clergé, comme étant la solution la plus adéquate pour contrer la crise. Ce programme reflète le discours des élites cléricales pour lesquelles la vie rurale représente le lieu du salut pour les Québécois. Nous ne possédons aucun témoignage concernant ce sujet. Pour nos informateurs, ce programme ne semble pas avoir remporté un grand succès.

Le programme de «pensions aux mères nécessiteuses» mis en place en 1937 a permis aux familles de deux informatrices d'être à nouveau réunies. Il avait pour but d'aider les veuves à garder auprès d'elles leurs enfants et de sauver ainsi la cellule familiale. Pour être admissibles à ce programme, les femmes devaient être veuves et mères ou grand-mères ayant la responsabilité de deux enfants de moins de seize ans. Les femmes séparées, divorcées, les mères célibataires et les femmes dont le mari était interné étaient exclues du programme. De plus, il fallait que les mères «offrent des garanties raisonnables d'habileté à donner à ses enfants les soins d'une bonne mère¹⁰⁰». À ce sujet, une informatrice dont tous les membres de la famille avaient été dispersés chez des parents à la suite du décès de son père raconte : «Quand le programme d'aide aux mères nécessiteuses a été

97 *Ibid.*

98 AFUL, Coll. VQ, Inf. n°1, 7, 10 et 11.

99 AFUL, Coll. VQ, Inf. n°11.

100 Du travail et de l'amour, *op. cit.*, p. 278.

mis sur pied on est tous retourné chez-nous. C'était agréable de tous être ensemble¹⁰¹». Sa mère effectuait également un travail de couture à la maison. Le cas d'une autre informatrice est à peu près semblable : «Je suis sortie de l'orphelinat quand ma mère a retiré une pension. C'était le programme d'aide aux mères nécessiteuses. C'était pas beaucoup d'argent.¹⁰²». Pour obtenir un revenu supplémentaire, elle effectue des travaux de couture pour les femmes des alentours. Ce programme a donc permis de réunir ces deux familles. Tout comme le secours direct, ce programme contribuait à la survie des familles pauvres. Et dans les deux cas mentionnés, les femmes obtenaient un revenu d'appoint grâce à un travail rémunéré à domicile.

Selon deux informateurs, la ville de Québec avait mis à la disposition des familles pauvres des terrains cultivables : «La ville avait arrangé un terrain sur les Plaines que les pauvres pouvaient cultiver. Ça leur faisait du manger gratis¹⁰³». Un autre informateur renchérit : «Les jardins communautaires des Plaines ont aidé les pauvres durant la crise¹⁰⁴». Grâce à cette initiative, des familles qui n'avaient pas la possibilité de cultiver un jardinet dans la cour arrière de leur résidence pouvaient aussi se nourrir de légumes à peu de frais.

L'Église et l'État ont permis à de nombreuses familles de survivre durant la crise économique de 1929 à 1939. Le rôle de l'Église et plus particulièrement des communautés religieuses dans cet effort collectif est indéniable. Grâce à ses structures d'encadrement, paroisses et communautés, l'Église fut l'instigatrice de grandes initiatives dans les domaines de l'assistance sociale et des soins médicaux. Les institutions charitables laïques participaient elles aussi à ce vaste réseau d'aide. Seules, elles n'ont pu affronter la misère causée par la crise. C'est alors que l'État est intervenu. Par la mise en place de grands programmes d'assistance, il a pris la relève de

101 AFUL, Coll. VQ, inf. n°23.

102 AFUL, Coll. VQ, inf. n°26.

103 AFUL, Coll. VQ, Inf. n°27.

104 AFUL, Coll. VQ, Inf. n°59.

l'Église et a progressivement assumé des responsabilités de plus en plus grandes dans le domaine social. Dans le cas des programmes de secours direct, l'État en vint même à se substituer à l'Église.

CONCLUSION

Pour conclure ce travail, nous reviendrons sur les diverses stratégies de survie ainsi que sur les diverses instances d'aide identifiées par les informateurs dans leurs récits et que nous avons analysées dans ce mémoire. Nous nous sommes attardée aux réseaux traditionnels de protection qu'étaient la famille, la parenté et le voisinage. Nous avons par la suite décrits les organismes qui étaient à l'oeuvre dans la ville de Québec, c'est-à-dire, les institutions d'assistance de l'Église et les programmes de l'État. Nous nous sommes demandé si, du point de vue des informateurs, la ville avait détruit les solidarités traditionnelles de protection comme l'affirmait l'autorité religieuse de l'époque.

Les témoignages sur lesquels s'appuie le premier chapitre démontrent que la ville de Québec possédait en 1929 les infrastructures pour assurer la sécurité et la santé des citoyens. Un système d'aqueduc et d'égouts était déjà présent et il sera perfectionné au cours de la décennie 1929-1939. Ces infrastructures étaient fort importantes pour la santé publique, notamment la qualité de l'eau potable. À côté de ces services offerts par la ville, les pompiers jouaient un rôle important quant à la lutte contre les incendies. On les percevait de manière rassurante et leur lieu de travail, la caserne, constituait, selon les informateurs, un lieu de sociabilité masculine. Le poste de police aussi était un lieu où les hommes se rencontraient. Les patrouilles à pied et l'absence de port d'arme, contribuaient à établir un lien étroit entre citoyens et policiers. En outre, le système correctionnel, prisons et écoles de réforme, recueillaient ceux qui ne respectaient pas la loi. En fait, ces différents services faisaient tellement partie de la vie quotidienne des informateurs qu'ils génèrent peu de commentaires de la part de ces derniers.

Nous avons fait valoir dans le deuxième chapitre les stratégies mises en oeuvre pour contrer la pauvreté engendrée par la crise. Ces stratégies se fondaient sur les réseaux traditionnels d'entraide de la famille et de la parenté ainsi que du voisinage. La famille contribuait de diverses façons à lutter contre la pauvreté. Ainsi, le travail domestique apparaît

comme une contrepartie essentielle au salaire. Cette sphère parallèle de l'économie visait à rentabiliser au maximum l'argent disponible. Partager une chambre, un lit ou encore dormir au salon, étaient autant de façons d'économiser sur les coûts d'un logement plus grand. Ramasser du bois flottant sur le fleuve et même voler du charbon étaient autant de moyens mis en place pour réaliser des économies sur les coûts du chauffage domestique.

En qui concerne la nourriture, les informateurs parlent de repas peu coûteux. Pêcher du poisson dans le Fleuve, cultiver un potager et posséder des animaux domestiques comestibles contribuaient à subvenir aux besoins alimentaires des familles. Le climat particulièrement froid de la ville de Québec, permettait aussi de conserver les aliments à l'extérieur constituant ainsi une économie appréciable sur les dépenses de glace. Certains informateurs relatent le recours au crédit pour l'achat de denrées alimentaires. Ce dernier ne représentait pas une économie à proprement parler puisqu'il ne fait que différer le paiement des achats. Il permettait par contre, d'assurer sa subsistance sans avoir à déboursier d'argent immédiatement.

Pour vêtir les membres de la famille, les femmes travaillaient à la fabrication des vêtements. Ainsi, la possession d'une machine à coudre était presque essentielle. Les récits mentionnent que l'on fabriquait *du neuf avec du vieux* car on récupérait les tissus que l'on retailait et utilisait pour la confection des vêtements des enfants, notamment. Le tricot était une autre activité à laquelle les femmes s'adonnaient pour vêtir la famille.

Dans les divers ouvrages consultés pour les fins de ce mémoire, il est souvent fait mention de la famille en tant qu'unité de production. Nous avons pu observer ce type d'organisation familiale, héritée du monde rural, grâce aux récits des informateurs. En effet, le travail des différents membres de la famille et plus particulièrement le travail des enfants, constituaient selon les témoignages la stratégie de survie la plus souvent mise en oeuvre. Qu'il s'agisse du travail à l'extérieur ou du paiement d'une pension, ou

encore à la participation au travail domestique, le travail des enfants était primordial pour assurer la survie des familles. Tous les informateurs ont ainsi participé au revenu familial. Le recours au double emploi chez les hommes et le travail rémunéré de la mère à son domicile étaient des pratiques fort courantes qui permettaient d'obtenir un revenu d'appoint. Ce revenu supplémentaire pouvait faire la différence entre vivre dans une pauvreté extrême ou juste un peu au-dessus. Seulement trois informateurs mentionnent que leur mère travaillait hors du foyer familial. Dans ces trois cas, les mères suppléaient à l'absence du père. En outre, le travail des femmes à domicile permettait à ces dernières de veiller à la bonne marche de la maisonnée tout en acquérant un revenu d'appoint. Le plus souvent il s'agissait de travail de couture ou de chapellerie. «Le recours à ces stratégies fait valoir la débrouillardise des femmes qui tentaient de tirer avantage des savoirs qu'elles maîtrisaient bien et démontrent aussi que, pour elles, la frontière entre l'économie de marché et l'économie non-monétaire était bien mince¹». «Prendre un chambreur» était une autre stratégie économique que les familles mettaient en oeuvre. Elle est peu fréquente car il fallait avoir assez d'espace pour pouvoir le loger, ce qui était rarement le cas.

La famille était aussi un réseau d'emploi dynamique selon les récits. Ainsi, plusieurs informateurs se sont trouvé un emploi grâce aux membres de leur famille. Quand la famille immédiate n'arrivait plus à résoudre ses problèmes en son sein, elle se tournait spontanément vers la parenté. Pour que cette entraide puisse s'exercer, la parenté devait habiter à proximité, ce qui est le cas de la majorité des informateurs. En effet, la plupart d'entre eux habitaient à moins d'un kilomètre de certains membres de leur parenté. L'organisation spatiale dans la ville est donc semblable à celle que l'on retrouvait en milieu rural.

L'entraide de la parenté s'exerçait le plus souvent lors d'événements malheureux comme la maladie ou la mort. La principale stratégie alors mise en place était le don de nourriture et de vêtements. À ce sujet, ceux qui

1 Baillargeon, D, *op. cit.*, p. 141.

avaient de la parenté habitant la campagne semblent avoir été particulièrement choyés puisqu'ils recevaient des produits frais de la ferme. La cohabitation temporaire et même permanente dans les cas d'adoption informelle, constituait autant de moyens de venir en aide aux membres de la parenté aux prises avec des problèmes. Lors des accouchements, la parenté jouait aussi un grand rôle. En effet le gardiennage des enfants et les relevailles étaient le plus souvent exercés par les membres féminins de la parenté. À l'occasion, la parenté va jusqu'à payer les factures d'une famille aux prises avec un problème majeur de pauvreté. De plus, tout comme la famille, la parenté constituait un réseau efficace lorsqu'il s'agissait de trouver du travail.

L'entraide du voisinage est moins fréquente que nous l'avions imaginé. En fait, quand les informateurs voisinaient, c'est vers les membres de la parenté qu'ils se tournaient. Dans tous les cas d'entraide provenant du voisinage, il s'agissait d'une aide de dépannage qui s'exerçait lors d'incidents imprévus. Les informateurs nomment cette entraide «se rendre service». Ces services étaient composés de dons de nourriture, de vêtements ou de prêt de corde à linge. Il arrivait aussi que l'on fasse des courses urgentes pour une voisine ou que l'on surveille ses enfants. Le voisinage constituait aussi un réseau d'emploi dynamique. C'est d'ailleurs dans le domaine de la recherche d'emploi que l'on recourait le plus au voisinage. Le peu de mentions d'entraide de la part du voisinage peut s'expliquer par le désir de soustraire sa vie privée au regard d'étrangers. Comme les témoignages le mentionnent, la fierté des informateurs concourait certainement à vouloir camoufler les problèmes familiaux.

Famille, parenté et voisinage jouaient donc un rôle économique et social important quant à la survie des familles démunies. Il s'agissait de réseaux d'entraide souples, capables de s'adapter au nouveau contexte posé par la crise.

Nous avons vu dans le troisième chapitre que l'Église, en particulier les communautés religieuses et les institutions charitables, participaient à la

survie des familles démunies, de concert avec les efforts que faisaient ces familles pour s'en sortir. Vivant en contact presque quotidien avec le curé et dans l'espace que constituait la paroisse, les citadins se sont tournés tout naturellement vers l'Église lorsqu'ils ont eu besoin d'aide.

En effet, les témoignages traitant de l'assistance montrent l'importance des communautés religieuses et de leurs institutions. Présentes dans les domaines de l'assistance sociale, des soins médicaux et même de prisons et d'écoles de réforme, les communautés religieuses ont rempli un rôle social important dans la ville de Québec. L'Hôpital de la Miséricorde et la crèche Saint-Vincent-de-Paul sont autant d'institutions de protection identifiées dans les récits, même si aucun informateur ne les a fréquentées.

L'orphelinat d'Youville a accueilli quatre des informateurs rencontrés. En analysant les motifs de placement de ces enfants en institution, on voit que le recours au placement à l'orphelinat d'Youville constituait une stratégie temporaire de survie. En effet, les enfants placés n'étaient pas orphelins des deux parents. L'absence du père ou de la mère constituait le motif de placement. Ainsi, en période de crise les familles pouvaient compter sur cette institution pour se réorganiser. Les enfants réintégraient le foyer familial lorsque la crise était résolue.

Les communautés religieuses étaient aussi présentes dans le domaine médical. Elles étaient propriétaires de presque tous les hôpitaux de la ville. Mis à part de courtes mentions concernant les frais d'hospitalisation et de l'aide de l'assistance publique dans ce domaine, les informateurs traitent peu des hôpitaux. En fait, ce qui ressort des témoignages concernant la médecine est la coexistence d'une médecine populaire et d'une médecine savante. Là encore la famille tentait d'abord de résoudre elle-même les problèmes de santé et ce, grâce à ses savoirs, remèdes-maison, et à ses croyances, prières et pèlerinages. Lorsqu'elle n'y parvenait pas, le médecin était appelé à l'aide. Les informateurs retiennent du médecin qu'il faisait des visites à domicile mais surtout qu'il faisait crédit. Selon un témoignage, la Société Saint-Vincent-de-Paul venait en aide à ceux qui n'avaient pas les moyens d'aller chez le

médecin. Lorsque les informateurs traitent de la médecine, ce ne sont pas des hôpitaux dont ils se souviennent mais plutôt des maladies. Les témoignages relatent surtout les maladies infectieuses infantiles et la tuberculose, deux types de maladie nécessitant l'isolement des malades.

Les récits traitent aussi de la présence d'institutions charitables venant en aide aux citoyens. C'est le cas de deux institutions visant la baisse de la mortalité infantile : l'Assistance maternelle et la Goutte de lait. Mais ils traitent principalement de la Société Saint-Vincent-de-Paul. Cette dernière était tellement bien organisée que la ville de Québec lui a confiée la distribution du secours direct. Ce fait illustre bien l'étroite relation entre l'Église et l'État en matière d'assistance à l'époque de la crise. Les modalités de distribution des secours directs sont bien expliquées par les informateurs et ce grâce au travail bénévole de certains d'entre eux auprès de la Société Saint-Vincent-de-Paul.

En définitive, les informateurs retiennent de la médecine à l'époque de la crise, qu'il fallait payer pour recevoir des soins ou être hospitalisé. Il va sans dire que pour une famille dont les revenus étaient précaires, les dépenses liées aux soins de santé constituaient un poids énorme, comme l'illustre le récit d'un informateur qui occupait trois emplois pour rembourser les frais d'hospitalisation de son fils. Devant l'ampleur des problèmes engendrés par la crise, l'Église avait de plus en plus de mal à suffire à la tâche. Ainsi, durant la crise l'assistance aux plus démunis se déplaça progressivement de l'Église vers l'État.

Au cours de la décennie 1929-1939, l'État interviendra de plus en plus dans le domaine de l'assistance. Le problème du chômage, auparavant considéré comme individuel et privé, est tel que l'État doit intervenir. Que ce soit au niveau municipal, provincial ou fédéral, divers programmes et diverses lois ont été mises en vigueur pour protéger les citoyens démunis. Le chômage commençait donc à être perçu comme un problème collectif et public.

Le programme d'Assistance publique en vigueur depuis 1921 venait en aide aux inaptes au travail et qui résidaient en institution. Pour ce qui concerne les chômeurs aptes au travail, le programme de secours direct leur viendra en aide. Le programme de secours direct ne prétendait pas se substituer aux réseaux traditionnels d'entraide qu'étaient la famille, la parenté et dans une moindre mesure le voisinage. L'obligation alimentaire des familles telle que stipulée dans la loi et les strictes conditions d'admissibilité au secours direct, notamment la déclaration sous serment de l'impossibilité de recevoir d'aide de sa famille, démontrent que durant la crise les solidarités traditionnelles ne furent pas détruites mais plutôt grandement encouragées. De plus, comme les informateurs le mentionnent, l'aide accordée ne couvrait qu'une partie des dépenses familiales. Dans ces circonstances, certaines mères de famille occupaient un emploi rémunéré à domicile, démontrant que l'interaction des stratégies familiales avec l'aide fournie par l'État était nécessaire pour la survie de leur famille.

L'échevin, tout comme le curé, était une personne-ressource fournissant aide et travail au besoin. Il était le premier lien entre les citoyens et une institution plus complexe : la ville. Mises à part quelques mentions traitant des *Vincennes* de Valcartier, les programmes de travaux publics ont eu peu d'impact pour les informateurs car aucun d'entre eux n'y ont recouru. Il en va de même pour les jardins communautaires mis en place par la ville.

Les pensions aux mères nécessiteuses constituaient un programme de l'État qui contribuait au maintien de la vie familiale. Par exemple, à la suite de difficultés financières majeures, deux familles d'informateurs ont dû recourir à l'aide de la parenté et au placement à l'orphelinat pour survivre. Les pensions aux mères nécessiteuses ont permis à ces familles d'être à nouveau réunies. Ce programme constituait donc une incitation importante au maintien de la cellule familiale. Dans les deux cas, en plus de leur pension, les mères de famille effectuaient un travail de couture rémunéré à domicile. Ainsi, la conjonction du réseau traditionnel de protection, de l'Église et de l'État aura été nécessaire à ces familles pour survivre.

Ce qui nous amène à conclure que pour survivre à l'époque de la crise économique de 1929, l'interaction des réseaux d'entraide traditionnels qu'étaient la famille et la parenté avec l'Église et l'État aura été nécessaire aux familles démunies. En outre, la crise intensifia le recours aux réseaux traditionnels d'entraide puisque l'Église et l'État ne prétendaient pas se substituer à ces derniers. Ces réseaux constituaient d'après les informateurs, le premier niveau de protection. Parallèlement, de nouvelles instances protectrices assuraient un minimum vital aux familles démunies qui devaient combler les besoins auxquels ne pouvaient répondre les institutions de l'Église et les programmes de l'État. Les solidarités traditionnelles demeurèrent ainsi bien vivantes en milieu urbain et il s'en ajouta de nouvelles par les programmes d'aide de l'État. Nous pouvons ici affirmer que pour l'époque de la crise économique de 1929, le discours des élites canadiennes-françaises qui accusaient la ville de détruire les solidarités traditionnelles d'entraide, ne correspond pas à l'expérience vécue par les informateurs qui ont continué à recourir à l'aide de leur famille et de leur parenté même en milieu urbain.

Par ce mémoire, nous ajoutons notre contribution à la connaissance des modes de vie des familles urbaines durant la crise économique de 1929. Des travaux semblables ont porté sur d'autres villes mais, à notre connaissance, il y a peu d'études de ce genre sur Québec. L'enquête ethnologique pour étudier la vie urbaine commence à peine à être utilisée et nous apparaît tout à fait essentielle afin d'atteindre la vie quotidienne des familles, leurs expériences concrètes et leurs perceptions. Rarement, dans les ouvrages consultés pour les fins de ce mémoire, la famille est étudiée sous l'angle de ses interrelations avec les institutions. Nous avons pu identifier les instances protectrices significantes pour les informateurs et dégager une vision intimiste de la vie de ces familles urbaines.

Il serait d'ailleurs fort pertinent dans le contexte actuel où l'écart entre les riches et les pauvres s'accroît, où le taux de chômage est fort élevé et surtout où l'État se désengage de ces fonctions d'assistance, d'analyser les stratégies de survivance mises en oeuvre par les familles démunies. Bien

sûr, la famille a subi de nombreuses transformations depuis l'époque de la crise de 1929 : enfants moins nombreux, taux élevé de divorces, couples homosexuels ayant des enfants et forte augmentation de familles monoparentales. Ces nouvelles familles contemporaines ont peut-être toujours recours aux réseaux traditionnels d'entraide. Elles peuvent aussi avoir développé de nouveaux réseaux d'assistance. Mise à part sa composition, la famille d'aujourd'hui est-elle vraiment si différente de celle d'hier?

BIBLIOGRAPHIE

SOURCES

- Archambault, R. P., s.j. «Déclaration d'ouverture», *Semaines Sociales du Canada*, XII^e, 1933.
- Archives de folklore de l'Université Laval. Collection ville de Québec (collecte de récits de vie réalisée dans le cadre des activités du Laboratoire d'ethnologie urbaine. Soixante-deux témoignages ont été retenus pour les fins de cet essai sur un total de cent cinquante-cinq récits).
- Breton, Bertrand. «L'adaptation sociale de cent anciens de l'institut St-Jean Bosco». Mémoire de maîtrise, Université Laval, 1940, 125 p.
- Chicoine, Fidèle. *Précis de doctrine rurale à l'usage des Canadiens-français*. Montréal, éd. Franciscaines, 1948, 255 p.
- Duquette, Christian. *Répertoire numérique détaillé de la sous-série chômage et aide aux nécessiteux*. Québec, Archives de la Ville de Québec, publication no.36, 1990.
- Notes sur le service de protection contre les incendies*. Québec. Archives de la ville de Québec, 15 p.

ÉTUDES

- Anctil, Hervé et Marc-André Bluteau. *La santé et l'assistance publique au Québec, 1886-1986*. Québec, Ministère de la santé et des services sociaux, 1986, 127p.
- Baillargeon, Denyse. *Ménagère au temps de la crise*. Montréal, Éd. du Remue-Ménage, 1991, 311p.
- Barreau du Québec. *Mémoire sur les pensions alimentaires versées aux petits-enfants*. Barreau du Québec, Québec, mars 1996, 24 p.
- Beaudoin, André. *L'action volontaire et la société québécoise du XX^e siècle*. Ottawa, Secrétariat d'État, 1978, 270 p.
- Blanchard, R. *L'est du Canada français*. Montréal, Librairie Beauchemin, 1935.
- Bradbury, Bettina. «L'économie familiale et le travail dans une ville en voie d'industrialisation: Montréal dans les années 1870» dans Nadia Fahmy-Eid et Micheline Dumont. *Maîtresse de maison, maîtresse d'école*. Montréal, Boréal Express, 1983, p.287-318.

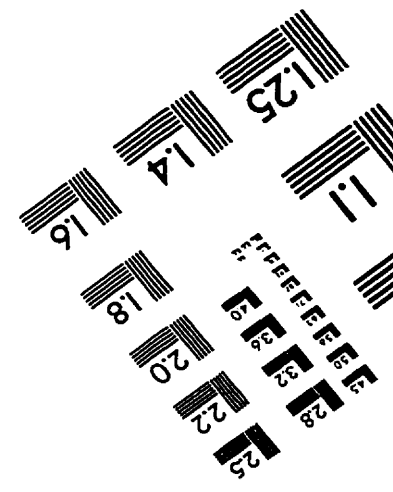
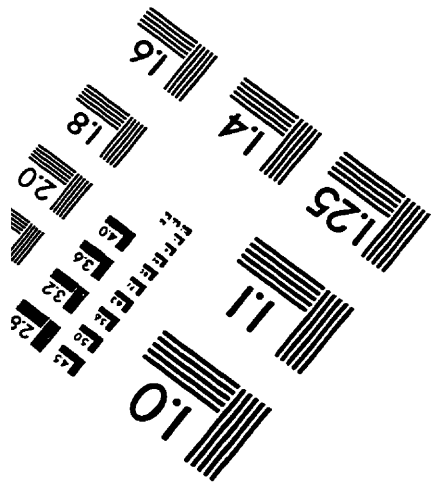
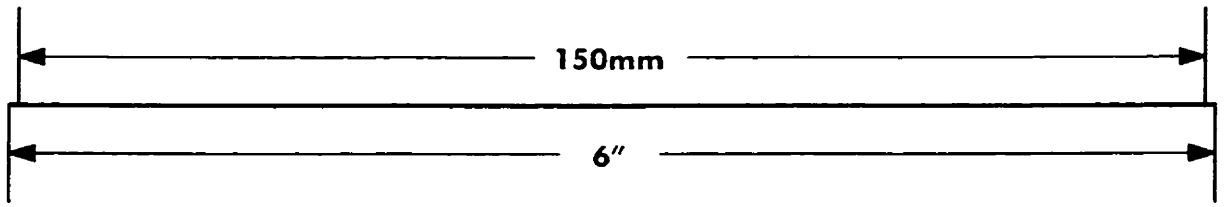
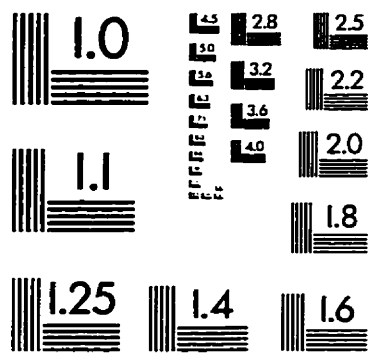
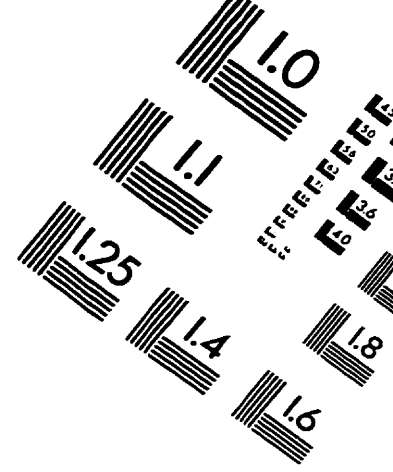
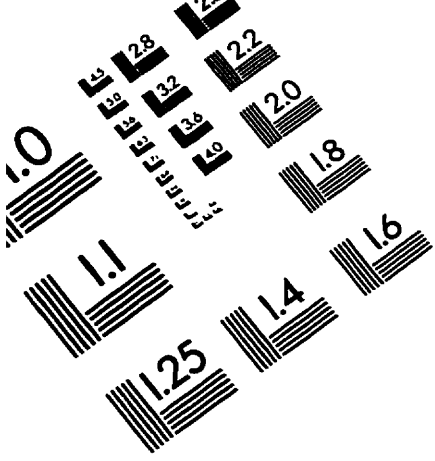
- Brown, Clément. *Québec: croissance d'une ville*. Québec, Presses de l'Université Laval, 1952, 78 p.
- Burgess, W. E., Locke, H.J. et M. Thomes. *The family: from institution to companionship*. New-York, American Book, 1963, 582 p.
- Charbonneau, Hubert. *La population du Québec*. [Textes de J. Henripin et al.] Trois-Rivières, Imprimerie St-Patrice, 1973, 110 p.
- Chemins de la ville : Enquêtes ethnologiques*, sous la dir. de Gutwirth, J. et C. Pétonnet. Paris, éd. du CTHS, 1987, 270 p.
- Dickinson, J.-A. et Brian Young. *Brève histoire socio-économique du Québec*. Montréal, Septentrion, 1992, p. 382 p.
- Du Berger, Jean. «Pratiques culturelles et fonctions urbaines», *Canadian Folklore Canadien*, vol. 16, no. 1, 1994, p. 21-41.
- Fortin, Andrée, Delâge, Denys et al. *Histoire de familles et réseaux*. Québec, Éd. St-Martin, 1987, 225 p.
- Gagnon, Gérald. *1843-1993: 150 ans d'histoire*. Service de Police de la ville de Québec. Québec, Archives de la ville de Québec, 1993.
- Goode, W.J. *World Revolution and family patterns*, New-York, The Free Press, 1963, 432 p.
- Guarigue, Philippe. *La vie familiale des Canadiens-Français*. Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1970, 142p.
- Hareven, Tamara K. *Family time ans industrial time, the relationship between the family and work in a New-England industrial community*. Cambridge, Cambridge University Press, 1982, 474 p.
- Idéologies au Canada français: 1900-1929*, sous la dir. de Fernand Dumont. Québec, Presses de l'Université Laval, 1974.
- Joyal, Renée. "Les familles et l'État". *Cap-Aux-Diamants*, n°39, automne 1994, p.18 à 21.
- La société historique de Québec. *La ville de Québec: histoire municipale*. Cahiers d'histoire, no.35, Québec, La société historique de Québec, 1983.
- Larivière, Claude. *Crise économique et contrôle sociale (1929-1937): le cas de Montréal*. Montréal, éd. Saint-Martin, 1977, 265 p.
- Laroche, Bernadette. «L'assistance aux mères nécessiteuses dans la province de Québec». Thèse diplôme, Université Laval, 1950, 142p.
- Légaré, Yves. «Crise et chômage dans la ville de Québec (1929-1939)». Mémoire de maîtrise, Université Laval, 1980, 143p.
- Lemieux, Denise et Lucie Mercier, *Les femmes au tournant du siècle 1880-1940*.

- Montréal, IQRC, 1989, 398 p.
- Lévesque, Andrée. *La norme et les déviantes*. Éd. du Remue-ménage, Montréal, 1989, 232 p.
- Linteau, P.-A., Durocher, René, Robert, Jean-Claude et François, Ricard. *Histoire du Québec contemporain: le Québec depuis 1930*, tome 2, Montréal, Boréal Express, 1989, 834p.
- Mainguy, Cyrille. *Le service de protection contre l'incendie de la ville de Québec*. Québec, Archives de la ville de Québec, 1976, 109 p.
- Mathieu, Jacques et Jacques Lacoursière. *Les mémoires québécoises*. Sainte-Foy, PUL, 1991, 383 p.
- Parsons, Talcott. «The kinship of the contemporary United-States», traduit par et dans Bourricaud, François. *Éléments pour une sociologie de l'action*. Paris, Plon, 1955, 355 p.
- Pitrou, Agnès. *Vivre sans famille? les solidarités familiales dans le monde d'aujourd'hui*. Coll. époque, Privat, Toulouse, 1978, 235 p.
- Provencher, Jean. *Chronologie du Québec*. Montréal, éd. Boréal, 1991, 217 p.
- Rapport de la Commission d'enquête sur la santé et le bien-être social*. Québec, Ministère de la Santé et du Bien-Être Social, 1966, volume 1.
- René, Rose-Hélène. «L'oeuvre de la Goutte de Lait à Québec en 1947». Mémoire de maîtrise, Université Laval, 1948, 76p.
- Roberge, Martine. «Ethnologie urbaine: question de méthodologie», *Canadian Folklore Canadienn*, vol. 16, no. 1, 1994, p. 43-54.
- Roberge, Martine. *Guide d'enquête orale*. Québec, Les publications du Québec, 1991.
- Rouillard, J. *Histoire du syndicalisme au Québec*. Montréal, Boréal Express, 1989, 481 p.
- Roussel, Louis. *Le mariage dans la société française contemporaine*, Paris, PUF-INED, 1975, 407 p.
- Saint-Pierre, Arthur. *Témoignages sur nos orphelinats*. Montréal, Fides, 1943, 156 p.
- Segalen, Martine. «L'ethnologie», dans *La famille: l'état des savoirs.*, sous la dir. de François De Singly. Paris, éd. La Découverte, 1991.
- Segalen, Martine. *Nanterriens, les familles dans la ville*. Toulouse, PUM, 1990, 200 p.
- Segalen, Martine. *Sociologie de la famille*. Paris, Armand Collin, 1983, 334 p.

Soeur Marie-d'Israël. «Monographie du refuge Notre-Dame de la merci et de la maison Sainte-Thérèse». Mémoire de maîtrise, Québec, Université Laval, 1949, 143 p.

Soeur St-Vincent-de-Paul. «Le premier orphelinat de Québec, L'Orphelinat d'Youville». Thèse, Université Laval, 1949, 154p.

TEST TARGET (QA-3)



APPLIED IMAGE . Inc
1653 East Main Street
Rochester, NY 14609 USA
Phone: 716/482-0300
Fax: 716/288-5989

© 1993, Applied Image, Inc., All Rights Reserved